

# Etude sur la pratique sportive non fédérale en Auvergne-Rhône-Alpes

DRDJSCS Auvergne – Rhône – Alpes

JUIN 2019

Rapport final – COPIL



Rapport



# 1.

## CONTEXTE ET ENJEUX

---

Pour une meilleure connaissance de la pratique non fédérale en vue du futur schéma régional de développement du sport

## CONTEXTE ET ENJEUX

## Vers l'élaboration d'une stratégie d'action qui vise à une plus grande cohérence de l'action publique

Le sport, quelles qu'en soient les formes de pratiques ou les sources de motivations de chacun tient une place importante dans la vie des français. Le secteur peut également compter sur une mobilisation importante de dirigeants et encadrants, de bénévoles ou de salariés, de collectivités ou d'entreprises commerciales qui développent les activités sportives, travaillent à l'émergence de sportifs de haut niveau, organisent des événements... et qui participent donc à la vitalité des territoires.

Pour amplifier la dynamique de succès du sport français, le Gouvernement a lancé un vaste chantier national autour de la question de la gouvernance du modèle sportif, qui se traduit par la mise en place de l'Agence du Sport. Cette dernière s'appuie sur une gouvernance partagée entre l'Etat, le mouvement sportif, les collectivités locales et le monde économique.

Parallèlement, conscient de ces enjeux relatifs au sport et afin de soutenir un développement territorial du sport juste et équilibré, le Ministère des sports encourage, depuis 2015 (circulaire n° 2015-13 du 20 janvier 2015), ses différentes directions régionales et leurs principaux partenaires (Région et Départements notamment) à construire une réponse globale et volontariste à travers un Schéma pour le Développement du Sport (SDS).

Cette initiative s'inscrit dans un contexte de recomposition territoriale, où la réforme initiée dans le cadre de la loi NOTRe acte le principe d'une compétence partagée du champ sportif et confère de fait au sport un caractère transversal entre les différents organismes et collectivités territoriales. Si la DRJSCS et ses directions départementales assurent les missions régaliennes (certification, règlementation...) et le pilotage de politiques sportives impulsées par le ministère chargé des sports (sport santé, emploi...), les différentes collectivités portent également des politiques en faveur du développement du sport :

- La Région et les Départements constituent des acteurs clés dans le soutien au sport de haut niveau, le sport scolaire, l'emploi et la formation ainsi que l'aménagement du territoire par la création d'équipements adaptés.
- Les collectivités (communes, intercommunalités...) accompagnent les clubs à travers le versement de subventions ou la mise à disposition de matériel ou d'éducateurs. De plus, elles sont propriétaires, gèrent et entretiennent la plupart des équipements sportifs.
- Le mouvement sportif ainsi que les structures sportives commerciales proposent l'activité dans toute sa diversité, et la font vivre au quotidien.

Si la culture sportive régionale est forte, l'enjeu du développement reste fondamental au regard de l'évolution régionale et de la demande sociale. Conscients de l'importance d'une mobilisation cohérente des moyens, les partenaires institutionnels et le mouvement sportif ont souhaité s'engager dans une mobilisation collective, avec la conviction que la convergence des énergies permettrait à la région de se forger un nouvel avenir sur le champ du sport.

Ainsi, le Schéma de Développement du Sport (SDS) constitue le 1<sup>er</sup> point d'entrée et le cadre stratégique qui vise à créer une synergie des différentes politiques territoriales en matière de sport.

Son élaboration ne saurait se concevoir sans un état des lieux préalable des différents déterminants de la pratique (pratiques, emplois, équipements...). La production de ce travail de diagnostic s'appuie sur un ensemble d'études thématiques conduites par la DRDJSCS.

Parmi elles, la DRDJSCS Auvergne-Rhône-Alpes (DRJSCS ARA) lance une étude visant à évaluer le poids de la pratique non fédérale et à mieux caractériser les pratiques et leurs motivations. Elle doit permettre de disposer d'une meilleure vision de ces pratiquants exerçant leur activité physique et sportive en dehors du cadre fédéral, dans la mesure où peu de données existent pour décrire et comprendre ces pratiques, pourtant en plein développement.

## CONTEXTE ET ENJEUX

## Une pratique non fédérale protéiforme qui implique de mieux en définir les contours

Les nombreuses études menées ont fait émerger de multiples définitions des pratiques relevant du champ du sport et plusieurs notions sont aujourd'hui utilisées (sport, activités physiques, activités physiques et sportives, pratique sportive, éducation physique...) pour désigner un grand nombre d'activités difficiles à définir de façon univoque. Le sport se caractérise ainsi par son caractère protéiforme tant en terme de fonctions, de publics, d'acteurs, ou de typologies de disciplines...

Selon les études menées, entre 60 et 80 % des français pratiquent plus ou moins régulièrement une activité physique et sportive (selon le degré d'intensité ou la prise en compte ou non des pratiques dites « utilitaires : aller au travail à pied ou en vélo...»). Les pratiques sportives constituent donc un réel enjeu pour les territoires, et doivent répondre aux aspirations nouvelles de la population (qualité de vie, retour à la nature...). L'évolution démographique, la modification des usages et le vieillissement de la population contribuent aussi au renouvellement et à l'émergence de nouveaux besoins.

Ainsi, une mutation profonde dans la demande sociale de pratique sportive est observée et elle se structure autour de la santé, du loisir, de la convivialité, de la nature, et non plus majoritairement autour d'une pratique compétitive. D'autre part, l'offre de pratique est en train de se diversifier avec le développement d'un secteur marchand (salles privées, coaching...) aux côtés du secteur associatif.

Enfin, les pratiques libres, de plus en plus imprégnées dans le quotidien des français, ont contribué à la massification du sport notamment par un élargissement des tranches d'âges des pratiquants (pratique plus jeune et plus tard) et l'accès à des modalités de pratiques sans contraintes ni coûts (digital, aménagement d'espaces libres...).

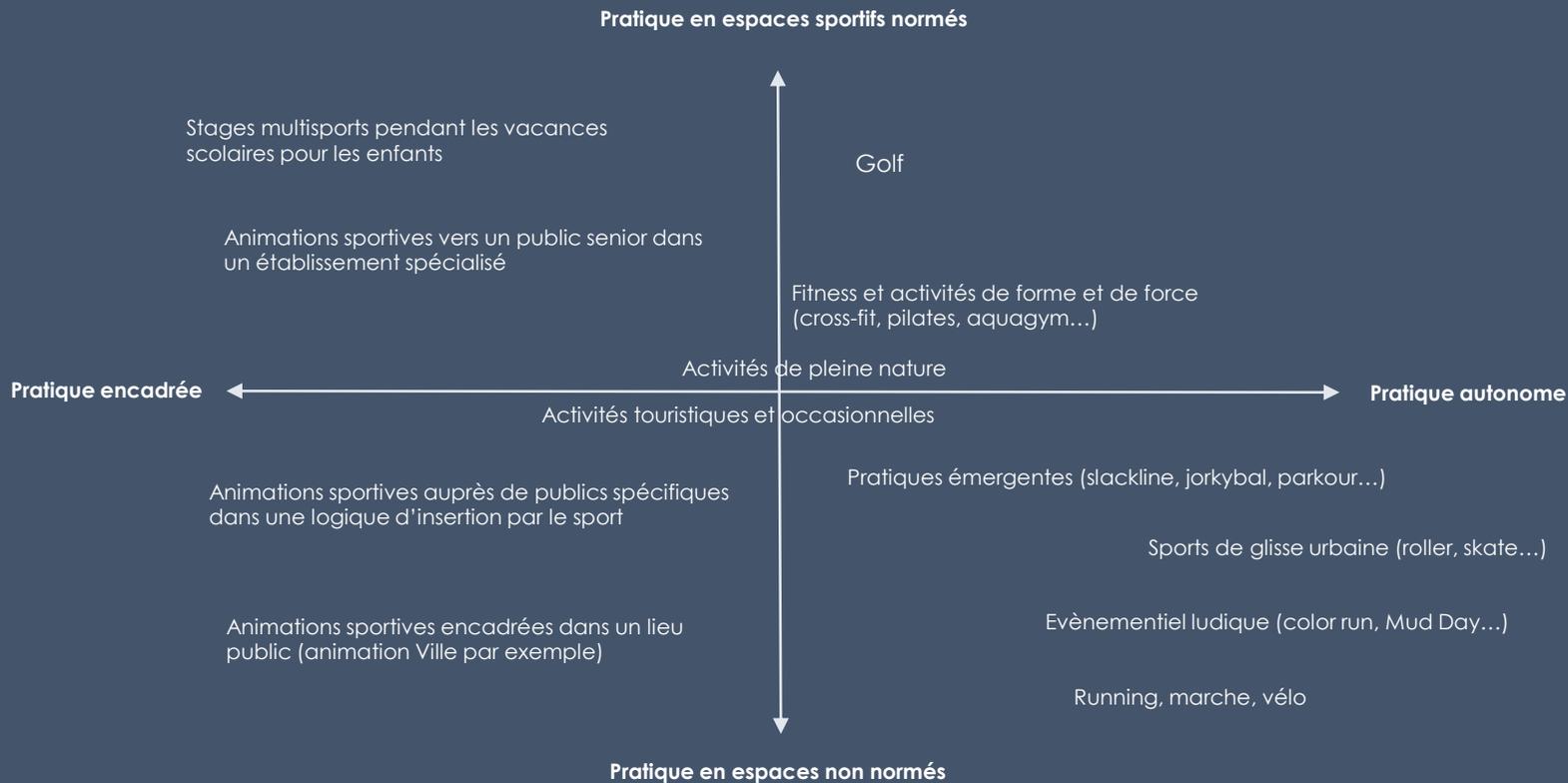
La pratique sportive se caractérise donc par la diversification des logiques d'engagement dans le champ sportif. L'apparition des pratiques dites « libres », qui s'effectuent en dehors du système fédéral, contribuent à l'éclatement des modalités de pratiques. De par leur nature, ces pratiques non fédérales englobent toutes les pratiques qui ne sont pas réalisées dans les clubs sportifs relevant d'une fédération française. Pour autant, la frontière entre le mouvement fédéral et les autres pratiques ne peut être uniquement tranchée par l'existence ou non d'une licence fédérale. En effet, la porosité des pratiques constitue une réalité forte dans la mesure où :

- Certaines activités sont organisées dans un cadre « hors club » (animation en milieu carcéral par exemple) tout en étant à l'initiative d'un club sportif, dans le cadre d'un partenariat.
- Certaines activités sont pratiquées librement mais impliquent les recours aux services d'un club ou d'une structure marchande pour la mise à disposition de matériel et pouvant donner lieu à des licences temporaires (location de canoë-kayak par exemple) sans que le pratiquant en soit informé.
- Des sportifs peuvent pratiquer de manière autonome une activité, tout en participant à des compétitions qui s'inscrivent dans le calendrier fédéral (cas du running avec la participation à des courses ou trails).
- Un grand nombre de pratiquants font du sport de manière autonome tout en étant, dans le même temps, licenciés dans un club.
- Des pratiques libres, qualifiées de « nouvelles » ou « d'émergentes » se structurent en parallèle selon le modèle fédéral (cas du Parkour par exemple) et se situent à la frontière des pratiques fédérales.
- Les fédérations travaillent, plus ou moins vite, à l'incorporation des pratiques émergentes dans leur giron et au sein des clubs sportifs traditionnels. Cela est le cas, par exemple, de la marche nordique, du running et du trail (disciplines hors stades) qui ont intégré les disciplines de la Fédération Française d'Athlétisme.

# La diversité des formes de pratiques sportives non fédérales

Le graphique ci-dessous vise à mettre en exergue, au-delà du nombre de disciplines, la diversité des formes possibles de la pratique non fédérale. Les typologies de pratiques données en exemple (non exhaustif) sont ainsi catégorisées selon deux critères qui permettent de visualiser les passerelles entre la pratique fédérale et non fédérale :

- La possibilité de pratiquer en espaces sportifs normés ou non .
- Le degré d'encadrement et de structuration des pratiques.



S'intéresser à la pratique sportive non fédérale pose donc nécessairement la question de la définition de celle-ci. Il est ainsi apparu indispensable de construire une vision partagée de la pratique sportive non fédérale dans la mesure où les études menées depuis plusieurs années en France ne s'appuient pas toutes sur la même définition (intégration ou non des activités physiques, prise en compte des pratiques occasionnelles pendant les vacances...). Dans ces conditions, la présente étude prend en compte les pratiques non fédérales s'inscrivant dans le périmètre suivant :

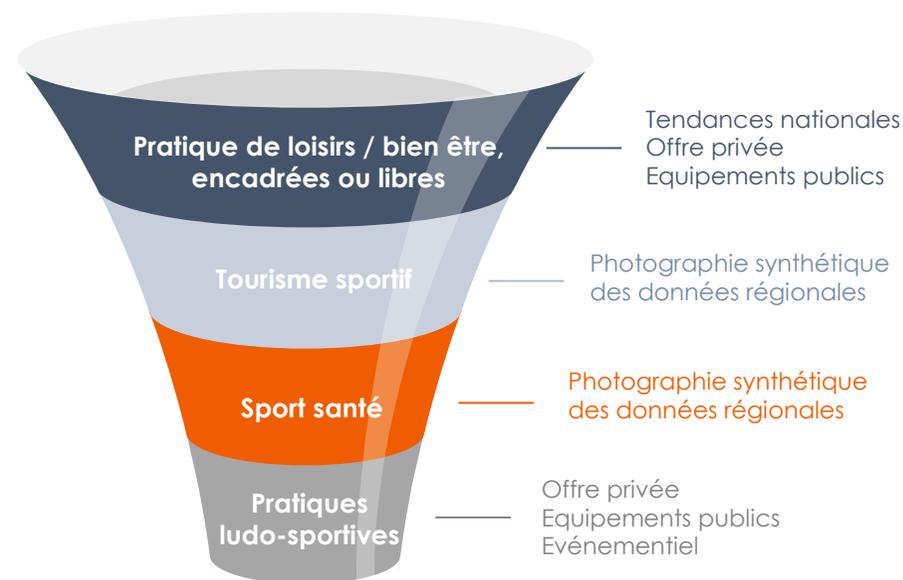
« Ensemble des **activités sportives et de loisirs pratiquées de manière régulière, de façon intensive ou modérée** en dehors de tout cadre fédéral, que ce soit de manière libre ou encadrée. »

Plusieurs critères ont été identifiés comme « excluants » dans le cadre de cette étude :

- Toutes pratiques de compétition ou de loisirs pratiquées à travers une licence fédérale.
- Les activités sportives pratiquées dans le cadre scolaire et universitaire.
- La participation à des compétitions inscrites au calendrier fédéral ou nécessitant la prise d'une licence fédérale.
- Les activités encadrées par des clubs dans des lieux et des espaces spécifiques (milieu carcéral, établissements de santé,...).
- Les activités physiques (au sens de « se bouger ») ne sont pas intégrées à l'étude ainsi que les pratiques pouvant être associées à du loisir entraînant une très faible activité physique (pêche par exemple).
- La pratique d'une activité physique dite « utilitaire » (faire du vélo pour aller au travail par exemple) et s'inscrivant dans le champ des « mobilités actives » n'a également pas été retenue dans le périmètre.

Ainsi, hormis parfois quelques données de cadrage, le tourisme sportif, les événementiels sportifs, la pratique dite sport santé-bien-être réalisée dans des dispositifs temporaires et la mobilité douce ne seront pas concernés par la présente étude.

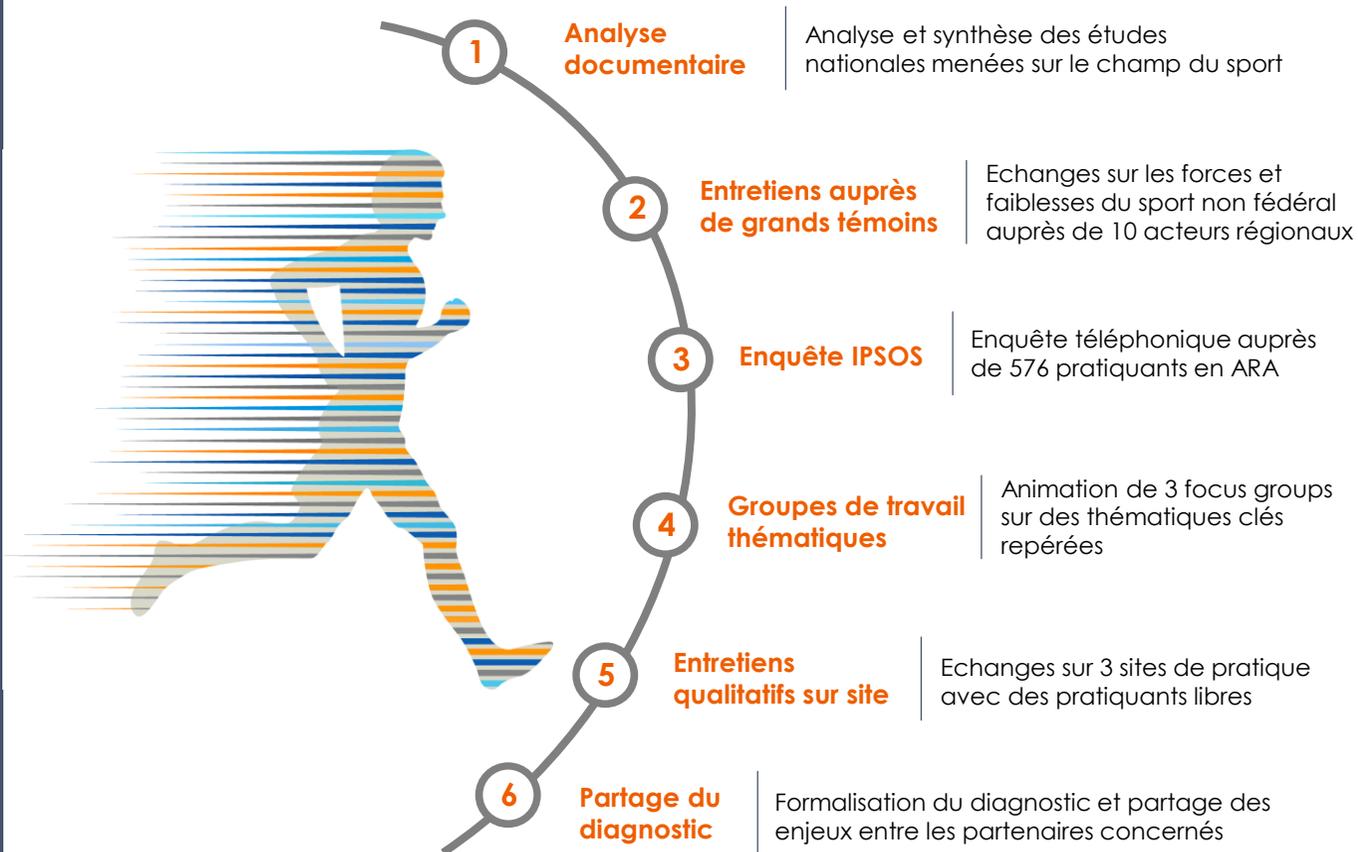
### Principales formes de pratiques non fédérales retenues (non exhaustif)





## Focus sur la méthodologie déployée pour l'élaboration de l'état des lieux sur la pratique non fédérale

La démarche d'état des lieux des pratiques non fédérales s'appuie donc sur les grandes étapes suivantes :



## Les objectifs de l'étude

L'étude autour du poids de la pratique non fédérale vise ainsi à :

- Caractériser les pratiques physiques et sportives non fédérales dans la région.
- Estimer le poids de la pratique non fédérale dans la région et son évolution.
- Définir les feins et leviers du développement de ces pratiques.
- Identifier les différentes motivations pour ces types de pratiques sportives.
- Déterminer les types d'actions de coordination avec le sport fédéral.



# 2.

## LE POIDS DE LA PRATIQUE NON FEDERALE

Vision sur la pratique sportive en dehors du cadre  
fédéral – Repères et chiffres clés en France et en ARA



POIDS DE LA PRATIQUE NON FEDERALE

## La majorité des français fait du sport de manière régulière... avec une préférence pour la pratique autonome et sans contrainte

### Une culture sportive affirmée en France avec une majorité de français qui pratiquent plusieurs activités sportives...

Selon le Baromètre national des pratiques sportives 2018, 36 millions de Français âgés de plus de 15 ans déclarent avoir pratiqué une activité physique ou sportive au moins une fois au cours des douze derniers mois, soit 66% de la population interrogée. Avec deux-tiers des français qui ont pratiqué une activité, c'est la confirmation de la massification de la pratique sportive.

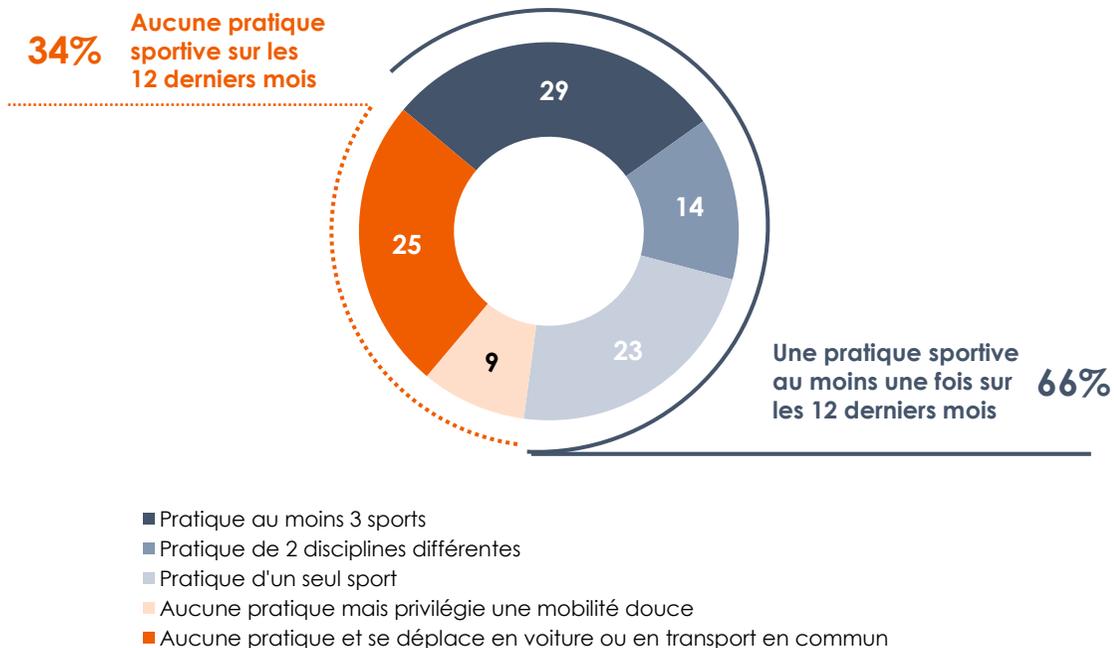
Cette pratique sportive peut être représentée par une pyramide avec, au sommet, les quelques 15 000 sportifs de haut niveau, puis viennent les 8 à 9 millions de licenciés de plus de 15 ans inscrits dans un club ou une association. Ils représentent une partie des 45% qui déclarent faire une activité au moins une fois par semaine ; les 8 millions restants se répartissent entre ceux qui déclarent pratiquer moins d'une fois par semaine, voire uniquement pendant les vacances.

Il est noter que 9% des non pratiquants (environ 5 millions) ont une pratique « utilitaire » et se déplacent malgré tout à pied, à vélo ou en trottinette.

En tenant compte des passés sportifs des non pratiquants, (en club ou de manière autonome), seules 10 millions de personnes (18%) n'ont jamais pratiqué de sport.

Ces différentes données traduisent une réelle culture de l'activité physique et sportive en France.

Proportion de français ayant pratiqué au moins dans l'année une activité physique et sportive



Source : « baromètre national des pratiques sportives 2018 » - INJEP, Ministère des Sports, CREDOC - janvier 2019

**27 millions de personnes** déclarent avoir pratiqué une activité sans disposer d'une licence sportive

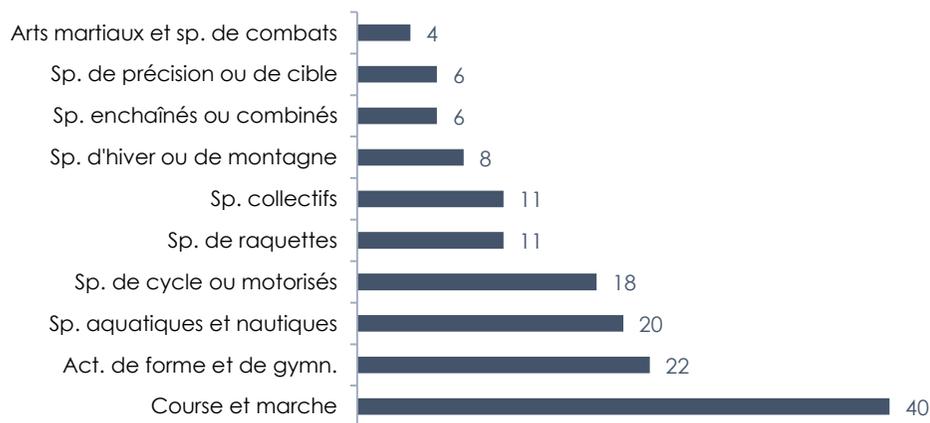
**La course et la marche, des pratiques largement plébiscitées, loin devant les autres « univers » de pratique**

Depuis une vingtaine d'années, les pratiques d'activités physiques et sportives ont fortement évolué, avec une tendance à la diversification des activités qui connaissent différentes déclinaisons (la marche à pied peut se décliner en marche de randonnée, marche nordique...), une hybridation accrue des pratiques, rendant plus floues les frontières entre le monde du sport et les autres mondes sociaux (santé, tourisme, insertion...).

Toutefois, les pratiques tendent également à se concentrer davantage sur quelques familles de disciplines, notamment autour de celles qui se pratiquent de façon autonome, qui impliquent de faibles contraintes tant en terme d'accessibilité que de coût.

Le Top 10 des univers privilégiés par les français confirme cette « désinstitutionnalisation » des pratiques, où l'univers de la course et de la marche apparaît comme la famille d'activité la plus prisée, notamment via la randonnée (23% des pratiquants de la famille) et le running (16% des pratiquants de la famille) :

**Poids des personnes ayant pratiqué au moins 1 des activités des différentes familles sur les 12 derniers mois**



Si 40% des français déclarent avoir pratiqué une activité de la course et de la marche, cet univers séduit autant les hommes que les femmes et constitue la famille dominante pour les 2 sexes.

A la 2<sup>ème</sup> place, les hommes privilégient essentiellement les activités de cycles (vélo et VTT notamment) tandis que les femmes sont davantage séduites par les activités de fitness. Enfin, la pratique de la natation complètent le podium, tant chez les hommes que chez les femmes :



Top 5 des familles de pratiques privilégiées par les HOMMES	Top 5 des familles de pratiques privilégiées par les FEMMES
Course et marche	Course et marche
Sports de cycle ou motorisés	Act. de la forme et gymnastique
Sports aquatiques et nautiques	Sports aquatiques et nautiques
Sports collectifs	Sports de cycle ou motorisés
Sports de raquettes	Sports de raquettes

Les lieux de pratiques se sont également diversifiés. Le travail régulier hebdomadaire imposé par l'appartenance au club n'est plus l'unique façon de considérer la pratique sportive : le sport se pratique ainsi davantage « à la carte », plutôt en dehors des équipements sportifs traditionnels.

Ainsi la pratique extérieure, en pleine nature ou dans l'espace urbain, constitue les lieux de pratiques privilégiés (47%) des personnes interrogées. Si les installations sportives relèvent des lieux ensuite choisis par les pratiquants, le domicile constitue une réalité, notamment avec l'aide de matériel adapté. Les outils connectés et applications dédiées sont ainsi mobilisés pour accompagner des pratiques individuelles à domicile ou autonomes.

Source : « baromètre national des pratiques sportives 2018 » - INJEP, Ministère des Sports, CREDOC - janvier 2019

## Le « profil type » du pratiquant sportif français en 2018

La radiographie du pratiquant sportif en France présentée ci-contre s'appuie sur les données du « baromètre national des pratiques sportives 2018 ».

Elle vise à synthétiser les grands traits du pratiquant même si ce profil type varie plus ou moins fortement selon le sport pratiqué.

### Une pratique faite en autonomie et sans encadrement

61% des pratiquants privilégient une pratique autonome en dehors de toute structure et l'activité principale est, dans 53% des cas, faite sans encadrement

### Un ressort de la pratique centré sur le bien être

Les principaux ressorts de la pratique sont la santé (46%), la détente (36%) et le plaisir (33%)

### Une préférence donnée à la pratique en plein air

47% des pratiquants privilégient une pratique de plein air, de préférence en milieu naturel (36%) plutôt qu'en ville (11%) alors que 29% pratiquent davantage dans une installation sportive

### Homme de moins de 40 ans

Une pratique plutôt masculine qui décroît avec l'âge

### Une tendance à la pluriactivité

43% des français pratiquent plus ou moins régulièrement + de 2 activités (23% n'en font qu'une seule)

### La pratique régulière d'au moins 1 activité

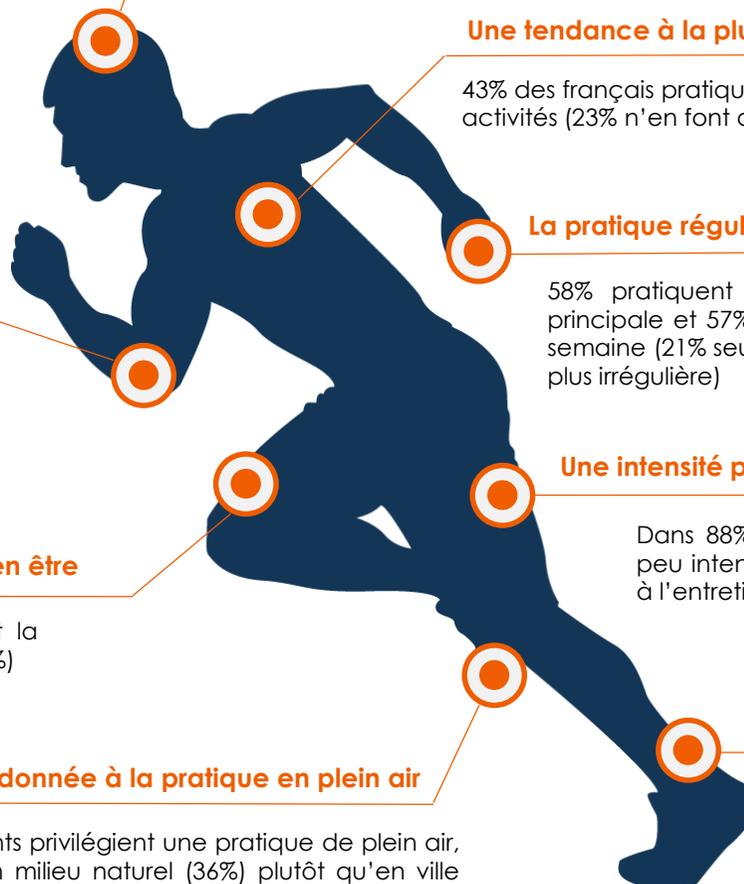
58% pratiquent tout au long de l'année leur activité principale et 57% d'entre eux le font deux fois ou plus par semaine (21% seulement des pratiquants le font de manière plus irrégulière)

### Une intensité plutôt moyenne

Dans 88% des cas, l'intensité des séances s'avère peu intense, avec une priorité donnée d'avantage à l'entretien que la recherche de la performance

### La priorité donnée à la pratique en solo

Une fois sur 2 (49%), l'activité principale se pratique de manière individuelle

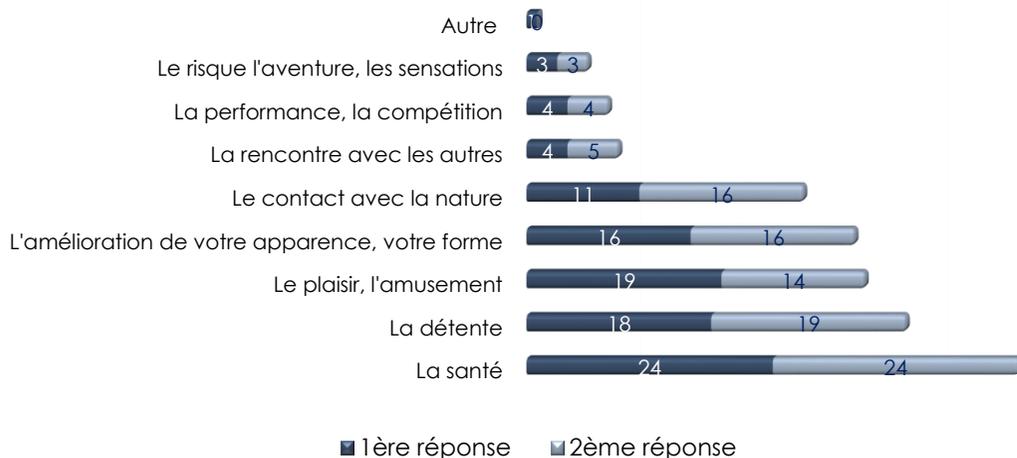


### Un profil de pratiquant en Auvergne-Rhône-Alpes qui s'inscrit dans les mêmes dynamiques qu'au niveau national

La lecture des données du baromètre pour la Région Auvergne-Rhône-Alpes montre le même podium de pratiquants. Toutefois, la région ARA se caractérise par une plus forte proportion de pratiquants sportifs, avec un taux de 70% de pratiquants, soit une estimation de 5,6 millions de pratiquants au cours des 12 derniers mois. Les principaux leviers de motivations évoqués sont relativement identiques à ceux enregistrés au niveau national.

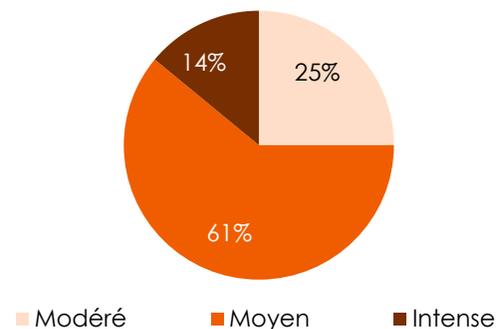
**5,6M d'habitants de la région ARA**  
déclarent avoir pratiqué une activité sportive au cours des 12 derniers mois

#### Leviers de motivations exprimés par les pratiquants de la région ARA



De même, les pratiquants privilégient une pratique d'intensité relativement moyenne, en corrélation avec des attentes en matière de santé et de détente avant tout.

#### Intensité des séances des pratiquants d'Auvergne-Rhône-Alpes (baromètre national 2018)



**Une pratique sportive de plus en plus forte chez les jeunes de 16-25 ans avec une forte propension à privilégier la pratique au domicile...**

Selon « l'observatoire des pratiques sportives des 16-25 ans » (UPCA, FAGE, UNEF, 2018-2019), 75% des jeunes de 16-25 ans font du sport au moins une fois par semaine en 2018, en hausse de 7 points par rapport à 2015. Ils pratiquent en moyenne 3 disciplines sportives différentes (+0,6 discipline par rapport à 2016).

En 2017, le cadre de prédilection pour faire du sport est le domicile : 53% des jeunes sportifs pratiquent chez eux. Ce taux a fortement augmenté depuis 2015 (+ 20 points). Une évolution probablement liée au développement de disciplines sportives très appréciées par les 16-25 ans comme le fitness, la musculation et tous leurs dérivés, le renforcement, le stretching, le gainage, que l'on peut pratiquer seul à la maison. L'univers des activités de forme et de force arrive ainsi en tête des disciplines les plus pratiquées par les jeunes :

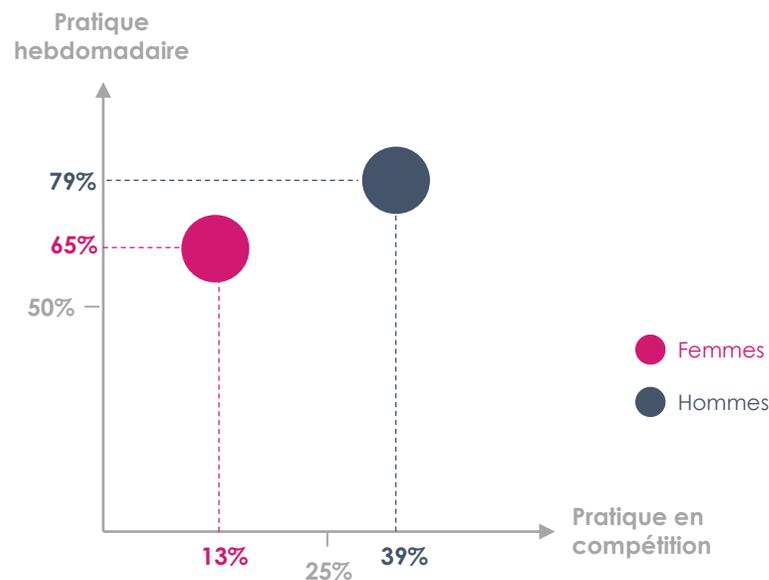
	Top 10 des pratiques privilégiées par les jeunes de 16 à 25 ans	Tendances
1	Musculation et fitness	-
2	Football	↗
3	Running	↘
4	Basket-ball	↗
5	Danse	↗
6	Natation	↘
7	Athlétisme	-
8	Tennis	↗
9	Boxe	↗
10	VTT	↘

Source : « baromètre des pratiques sportives des 16-25 ans – Tendances 2018-2019 » - UPCA – FAGE – UNIFFE, janvier 2019

La pratique en milieu naturel (+ 6 points) et la pratique en milieu urbain (+7 points) sont également en hausse et témoignent de la proportion de plus en plus forte de jeunes qui pratiquent en dehors du cadre fédéral. Les jeunes s'éloignent des pratiques sportives qui fixent des règles de fonctionnement et où le cadre de pratique s'impose. Ainsi, la proportion de jeunes licenciés d'un club ou d'une fédération est en baisse par rapport à 2015 (29%, soit -2 points).

Il est à noter que si la pratique sportive chez les jeunes augmente, la dynamique est portée par les jeunes femmes même si l'écart sur la pratique régulière entre femmes et hommes reste prégnant : 79% des jeunes hommes déclarent une pratique hebdomadaire contre 65% des jeunes femmes (soit 14 points d'écart). Toutefois, entre 2016 et 2017, les données montrent un rapprochement des positions avec un accroissement de la pratique régulière féminine plus important (+ 2 points entre 2016 et 2017).

Si les pratiques féminines se développent, elles s'inscrivent malgré tout dans une logique de progression individuelle, avec des leviers de motivation principalement liés à l'apparence physique (cité par 70% des femmes) et pour se défouler (65%).



### Des déterminants sociaux également présents chez les jeunes, qui freinent la pratique sportive de certaines jeunes

La pratique régulière du sport est marquée par un ensemble de déterminants qui pèsent sur ces jeunes de 16-25 ans. Ainsi, l'accès à la pratique sportive peut être freiné par :

- **L'évolution dans l'âge des jeunes** : le passage du lycée vers les études supérieures apparaît comme une phase de transition où l'importance accordée au sport diminue au profit du temps consacré aux études ou aux activités sociales et de loisirs. De même, l'accroissement des exigences sportives dans un objectif de compétition constitue, pour beaucoup, un facteur fort de démotivation. Il y a ainsi une plus grande difficulté à s'engager dans une pratique sportive régulière.
- **La situation sociale et socioprofessionnelle** : la comparaison de l'activité physique hebdomadaire des jeunes en emploi ou en apprentissage (78%) avec celle des jeunes demandeurs d'emploi (53 %) fait apparaître un écart de 25 points. Comparé à 2015, les clivages socio-économiques ne se résorbent pas et restent stables.
- **La représentativité sociale du sport** : les jeunes femmes issues des quartiers « Politique de la Ville » évoquent un manque de diversité de l'offre (football, sports de combats...), mais également des difficultés d'accès aux équipements où leur présence est parfois mal perçue sur des lieux à dominante masculine et « dérangeant » « l'entre-soi » masculin. (source: « Activité physique et pratique sportive pour toutes et tous - Comment mieux intégrer ces pratiques à nos modes de vie ? », France stratégie, Novembre 2018).

Enfin, il est intéressant de souligner, parfois, une certaine ambivalence vis-à-vis du modèle compétitif. Si l'envie d'une pratique sportive sans contrainte, avant tout tournée vers un objectif de bien-être individuel, est perceptible chez les deux sexes, la pratique masculine reste plus fortement portée par des représentations et motivations liées au sport-performance ou l'esprit d'équipe. Ainsi, pour des jeunes du même âge, 41% des jeunes hommes disposent d'une licence sportive contre seulement 17% pour les femmes.

C'est d'autant plus vrai pour les jeunes issus de quartiers Politique de la Ville où « l'idée que le sport reste le dernier ascenseur social possible pour les jeunes des quartiers est très présente. Les clubs sont immanquablement soumis à ces injonctions sociétales de repérer les meilleurs et de les faire réussir. Et cela fonctionne plutôt bien, si l'on observe la forte représentation des jeunes issus des quartiers parmi les sportifs de haut niveau » (Carine Guérandel dans « Dossier : le sport dans les quartiers », UFOLEP, Février 2016).

Contrairement aux pratiquants de plus de 16 ans pour qui la santé et l'entretien physique constituent les principaux moteurs de la pratique, le partage avec d'autres est une des principales motivations évoquées.

Elle concerne essentiellement les jeunes hommes qui citent en moyenne deux fois plus souvent que les jeunes femmes, la sociabilité comme principal moteur. Ainsi, 46% des jeunes femmes pratiquent leur sport principal seules, contre seulement 25% des hommes. 48% des jeunes hommes font du sport avec leurs homologues masculins, tandis que les jeunes femmes se retrouvant avec d'autres jeunes femmes pour faire du sport ne sont que 17%.





# 3.

## APPROCHE QUALITATIVE DE LA PRATIQUE NON FEDERALE

Une vision qualitative de l'offre autour de 5 segments  
de pratique

## APPROCHE QUALITATIVE

## Une approche qualitative de la pratique non fédérale en Auvergne-Rhône-Alpes qui s'articule autour de 5 segments stratégiques

Sur la base du Baromètre national des pratiques sportives en France, une liste d'activités sportives a été constituée dans le cadre de cette étude. Cette liste a été réalisée en s'appuyant sur les principales familles de pratiques privilégiées par les habitants de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Ces différents segments intègrent un nombre d'activités suffisant pour pouvoir disposer d'une vision représentative des pratiques, tout en utilisant des critères discriminants pour proposer un périmètre pertinent et fonctionnel. Ainsi, ce focus a été construits sur les critères suivants :

- Activités principales pratiquées par les habitants d'ARA.
- Pratiques qui se caractérisent par le poids de la pratique hors cadre fédéral.
- Segments représentatifs du territoire régional.

Chaque focus vise à mettre en exergue les caractéristiques des pratiquants, la typologie de l'offre marchande ou de l'offre d'équipements et les tendances d'évolution. Ces approches n'ont pas vocation à être exhaustives mais visent plutôt à mieux apprécier le poids de ces activités dans le quotidien des pratiquants de la Région. Certains contours peuvent être relativement flous en raison de la proximité de certaines disciplines (vélo et VTT) ou de la pluriactivité des habitants.

Enfin, il est à noter que l'étude a cherché à identifier les pratiques sportives urbaines émergentes, même si ces dernières ne font pas l'objet d'un niveau d'analyse aussi poussé en raison de l'absence de données. Ainsi les 5 segments retenus sont :



**Les activités de forme et de force**



**Le running et le trail**



**Les pratiques sportives urbaines émergentes**



**Les activités aquatiques et nautiques**



**Les sports de nature**

## Les activités de la forme et de la force

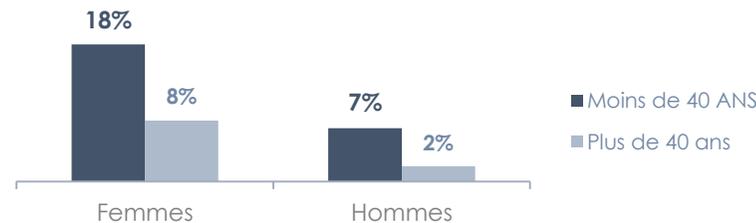
Un segment largement plébiscité avec une offre principalement privée

### Une pratique qui touche davantage les femmes... mais également les plus jeunes

Le segment des activités de la forme et de la force regroupe un grand nombre de pratiquants, avec une estimation de 1 million de pratiquants en région sur la base des données nationales (22% des pratiquants de 15 ans et plus). Le taux de pratique des français sur les 12 derniers mois sur le segment montre la prépondérance des activités suivantes :

- Le fitness (8% des pratiquants de la famille).
- La musculation (8%)
- La gymnastique douce (6%).
- Le vélo ou rameur d'appartement (5%).

La pratique des activités de forme et de force est plus particulièrement appréciée des femmes, qui placent le segment à la seconde place des activités privilégiées (28% des femmes pratiquantes optent pour cette famille). A l'inverse, seulement 15% des hommes citent la famille d'activités (6ème place). Le segment séduit également davantage les jeunes. La proportion de pratiquants est la plus forte pour les moins de 40 ans :



Source : « baromètre national des pratiques sportives 2018 » - INJEP, Ministère des Sports, CREDOC - janvier 2019

Si le segment touche autant les hommes que les femmes, l'étude UCPA sur la pratique sportive des jeunes de 16-25 ans montre une disparité dans les choix de pratique où les jeunes hommes sont surreprésentés dans la musculation/crossfit/bodypump (18% contre 7%) alors que les femmes le sont davantage dans le fitness/renforcement musculaire (25% de femmes contre 3% d'hommes).



Million de pratiquants estimé en Auvergne-Rhône-Alpes



Segment pratiqué par les hommes et les femmes (France)

Les activités de la forme et de la force regroupent l'ensemble des activités physiques dont la pratique vise à l'amélioration de la condition physique et de l'hygiène de vie, dans un souci de bien-être.

Le segment étudié dans le cadre de la présente étude se focalise sur différentes activités : fitness, musculation, crossfit, haltérophilie, yoga, gymnastique de relaxation...

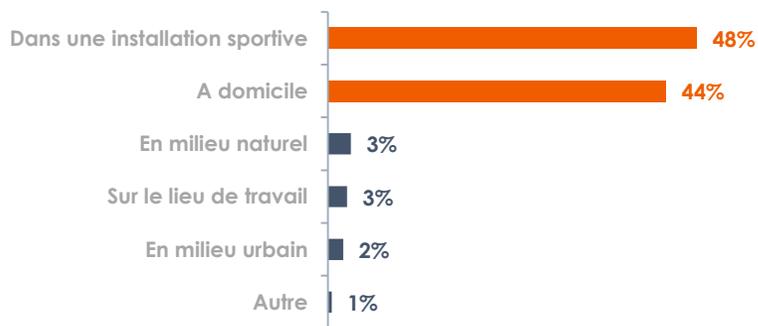
A noter que les données relatives aux pratiquants sont issues du baromètre national des activités sportives, qui intègre également les activités de gymnastique sportive (agrès, GRS...) qui ne seront pas abordées ici, étant relativement développées dans le cadre fédéral.

### Une pratique en solo, que ce soit dans des installations sportives ou à domicile

Si les activités relevant de ce segment sont pratiquées dans des lieux variés et différents en fonction des activités prisées au sein de ce segment, les activités de forme et de force sont celles qui comptabilisent le plus de pratiquants au sein d'une installation sportive marchande. Ainsi, les données nationales montrent pour le fitness, une préférence de la pratique dans des salles ou club de fitness (48% au niveau national, baromètre 2018). En 2017, selon l'étude UCPA, plus d'un tiers (36 %) des 16-25 ans ayant déclaré une pratique sportive dans l'année ont fréquenté un tel endroit (+9 points par rapport à 2015)

Toutefois, la pratique à domicile (Home Fitness) n'est pas en reste et est évoquée par 44% des pratiquants. Le développement de nombreuses applications sur smartphone, chaînes vidéos dédiées portées par des influenceurs proches des attentes des pratiquants, a sans doute contribué au développement de la pratique à domicile.

Lieux de pratique privilégiés par les pratiquants de fitness en France



Source : « baromètre national des pratiques sportives 2018 » - INJEP, Ministère des Sports, CREDOC - janvier 2019

Si la pratique peut être dans différents lieux, le segment des activités de la forme et de la force regroupe des activités qui se pratiquent essentiellement en solo. A titre d'exemple, 68% des pratiquants de fitness pratiquent seul et seulement 20% en couple ou avec des amis.

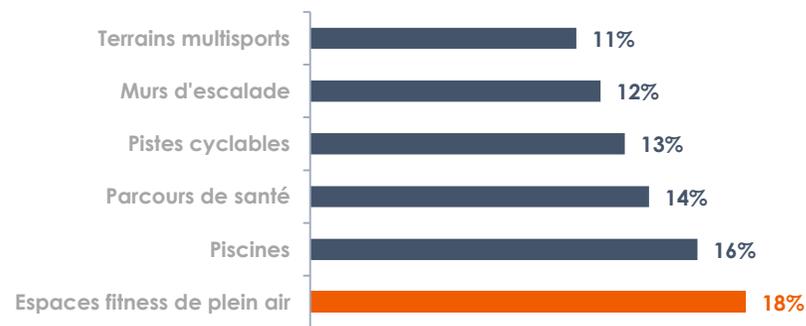
Enfin, les adeptes des activités de fitness ont une pratique très régulière, avec seulement 18 % des pratiquants qui le font moins d'une fois par semaine et 57% qui disent le pratiquer plus de 2 fois par semaine.

### Une pratique qui se diversifie avec des attentes exprimées également sur l'aménagement des espaces publics

Ce segment se caractérise également par une diversification de l'offre notamment autour de pratiques combinées (boxe et renforcement musculaire par exemple). C'est notamment le cas du crossfit, pratique en plein essor, notamment dans l'univers masculin, qui allie le fitness, l'haltérophilie et l'endurance.

De plus, ce segment n'échappe pas à la tendance « outdoor » des pratiques sportives, avec une demande de plus en plus forte sur l'aménagement d'espaces de plein air. Selon une étude d'Union Sport et Cycle sur les équipements de proximité, les équipements de fitness et de « street workout » constituent les 1<sup>ers</sup> équipements plébiscités en milieu urbain.

Principaux souhaits d'équipements évoqués par les pratiquants au sein de leur commune (équipements recueillant plus de 10%)

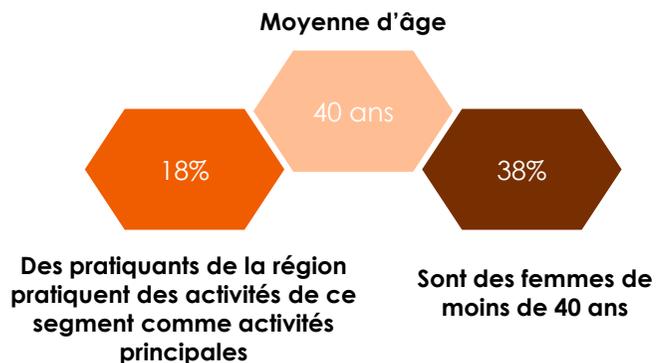


Source : « Pratiques sportives et infrastructures sportives de proximité » - Union Sport et Cycle, BVA - 2016

De même, l'aménagement des espaces verts et parcs urbains (installation de préaux, points d'eau...) constituent des attentes pour les pratiquants de fitness mais également de gymnastique douce (yoga, tai chi...).

## Le profil des pratiquants de la Région sur le segment des activités de la forme et de la force en tant qu'activité principale (enquête IPSOS)

### Caractéristiques générales des répondants déclarant avoir une pratique du segment des activités de la forme et de la force



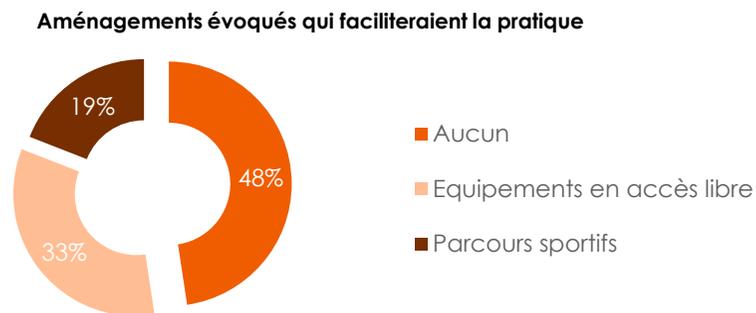
### Les leviers à renforcer afin de favoriser la pratique fédérale des pratiquants des activités de la forme et de la force en tant qu'activité principale

21% des répondants ayant une activité de la forme et de la force comme activité principale envisageraient de prendre une licence fédérale pour pratiquer en club. Parmi les répondants ayant exprimé ce souhait, les raisons pour lesquelles ils ne l'ont pas encore concrétisé portent majoritairement sur deux motifs : un coût de l'adhésion jugé trop élevé et des horaires proposés qui ne correspondent pas aux contraintes des pratiquants.

Raisons de non pratique fédérale	%
Coût de l'adhésion trop élevé	29%
Les horaires ne me conviennent pas	25%

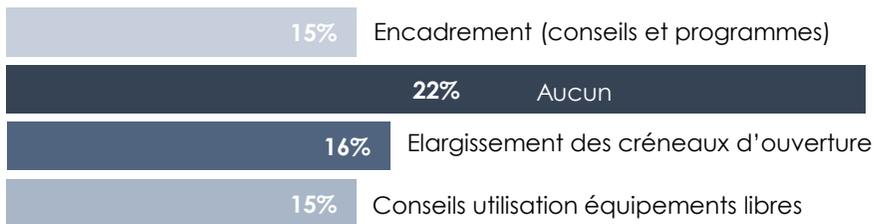
### Des pratiquants qui souhaiteraient en priorité des équipements en accès libre et des parcours sportifs

Comme au niveau national, les répondants sont davantage en attente d'équipements en accès libre et, dans une moindre mesure, des parcours sportifs aménagés.



### Les attentes en termes de services sont centrées sur les horaires et soulignent le besoin de suivi et d'encadrement des pratiquants libres

#### Top 4 des attentes de services



Les attentes de services des répondants sont centrées autour de deux domaines : d'une part sur les horaires d'ouverture des équipements et d'autre part pour des conseils que ce soit de l'ordre de l'encadrement pour la pratique ou pour l'utilisation des équipements libres.

### Un manque de visibilité sur les structures marchandes relevant du segment, en raison d'un fort éclatement de l'offre

Comme évoqué précédemment, le marché est caractérisé par le poids relativement important de l'offre privée. Toutefois, si l'offre en France a été estimée à 4 200 clubs de fitness (marchands ou non), elle apparaît relativement atomisée et concurrentielle. Une multitude de structures répondent en effet à la définition de la salle de remise en forme, à savoir, « un lieu mettant à disposition du public des équipements, un environnement et des prestations d'encadrement visant à l'amélioration de la condition physique, de la détente et du bien-être de ses clients ». Si le marché est dominé par le secteur marchand, ce dernier reste lui-même difficile à évaluer, faute de code NAF ou APE unique (cf. encadré ci-dessous).

#### La difficile approche du volume de structures marchandes

Si pour les centres de culture physique, les activités accessoires de fitness sont rangées derrière le code 93.13Z, il existe aussi les références 93.11Z et 93.12Z pour les clubs de sports. De même, certains professeurs indépendants sont enregistrés sous le code 85.51Z (« enseignements de disciplines sportives et activités de loisirs»). Enfin, certaines structures marchandes proposent une offre fitness accessoire et sont enregistrées sous le code NAF de leur activité principale (restauration par exemple).

En Auvergne-Rhône-Alpes, le retraitement des structures marchandes enregistrées sur les codes NAF 93.13Z et 93.11Z fait apparaître un minimum de 818 structures marchandes, représentant près de 18% de l'offre nationale.

ARA	Volume de clubs marchands	% de l'offre régionale
Rhône	228	28%
Isère	137	17%
Haute-Savoie	97	12%
Loire	78	10%
Drôme	60	7%
Puy-de-Dôme	54	7%
Savoie	53	6%
Ain	49	6%
Allier	23	3%
Ardèche	18	2%
Haute-Loire	15	2%
Cantal	6	1%

Source : INSEE, retraitement Mouvens, décembre 2018



## 818

clubs marchands recensés en  
Auvergne-Rhône-Alpes sur les codes  
NAF 93.11, 93.12 et 93.13Z

## Points de repères à l'échelle nationale

(Source : Europe Active, Deloitte Analysis, 2018)

### 4 200

Clubs marchands recensés environ en France (+ 5%)

### 1 360

Membres environ en moyenne par club (-0,4%)

### 5,7

Millions de membres estimés (+4,4%)

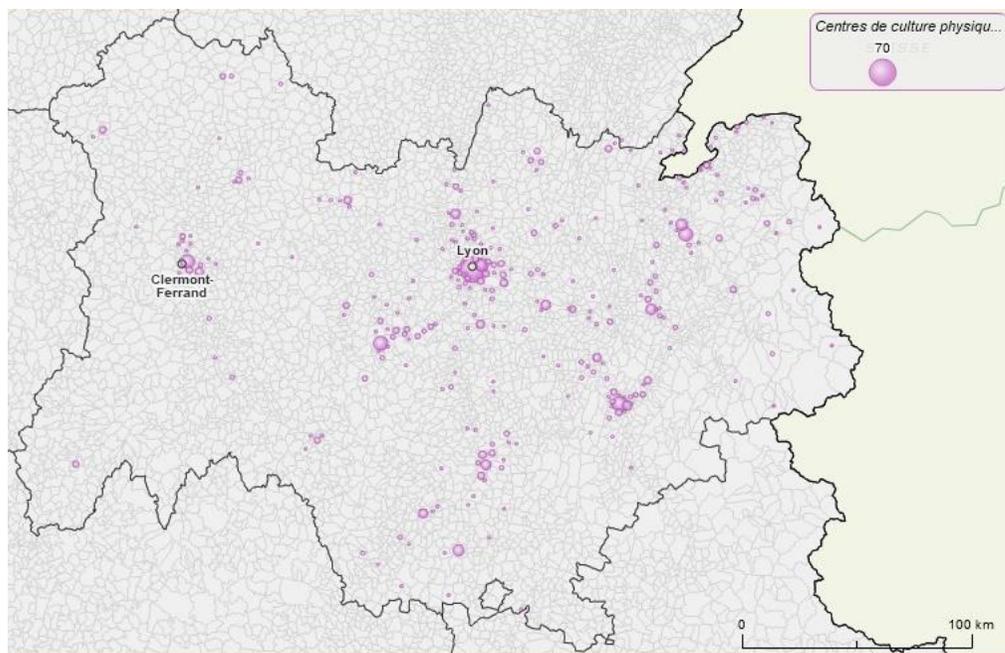
### 40 €/mois

CA mensuel moyen par membre (-2,5%)

### Logiquement, une offre qui s'ancre davantage en milieu urbain au regard des besoins de solvabilité des opérateurs

C'est une pratique plus urbaine que rurale et le maillage du territoire augmente avec l'urbanisation. Ainsi, les différentes salles de la Région se situent plutôt en milieu urbain ou à proximité d'une zone dense.

#### Implantation des structures marchandes du segment des activités de la forme et de la force en Auvergne-Rhône-Alpes (2018)



2018 - IGN GéoFla - Carte réalisée à partir de données importées par l'utilisateur.

#### Implantation par taille d'aires urbaines des structures marchandes du segment en Auvergne-Rhône-Alpes (2018)

Taille de l'aire urbaine	Nombre de structures marchandes repérées	% de l'offre
Aires urbaines de moins de 15 000 hab.	33	4,4%
Aires urbaines entre 15 et 35 000 hab.	16	2,1%
Aires urbaines entre 35 et 50 000 hab.	20	2,7%
Aires urbaines entre 50 et 100 000 hab.	70	9,3%
Aires urbaines de plus de 100 000 hab.	583	77,7%
<b>Total</b>	<b>750</b>	<b>100%</b>

Source : INSEE, retraitement Mouvens, décembre 2018

Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette forte urbanisation des salles marchandes :

- Si le nombre d'adhérents augmente fortement, celui des tarifs d'adhésion diminue, démontrant la domination des offres low-cost sur le marché français (Orange Bleue, Basic Fit...). Positionnées sur des prix bas, leur solvabilité repose sur un grand nombre de membres et un faible niveau d'encadrement.
- L'offre répond davantage aux personnes actives de moins de 40 ans, qui habitent majoritairement en milieu urbain.
- Le choix d'accéder à une salle ou non repose également sur une logique de proximité (du domicile ou du lieu de travail) qui implique de privilégier d'abord une implantation en hyper-centre ou en périphérie proche (pour les grandes surfaces).

## Plus de valeurs et d'innovations ou moins de coûts, les 2 positionnements dominants des clubs de remise en forme

L'offre est relativement concurrentielle et se caractérise de la manière suivante :

- L'avènement et le développement des opérateurs low-costs qui déstructurent le paysage traditionnel et qui conduit à une forte concentration de l'offre sur un réseau de franchises. Ces opérateurs proposent des offres à bas coûts en ôtant de l'offre traditionnelle les différents services secondaires (cours collectifs, douches, personnel d'accueil, encadrement sportif...).
- Le développement de structures hyperspécialisées (« Boutique Gyms ») qui se positionnent sur une offre plus haut de gamme et qui se spécialisent sur une pratique spécifique (salle plus petite, coachs formés et spécialisés, matériel et univers adapté...).
- Des clubs traditionnels qui se diversifient en ouvrant de nouvelles activités en lien ou non avec la filière (relaxation, soins, beauté...).
- Un volume d'éducateurs important à l'échelle régionale mais avec une transformation progressive des statuts : les acteurs de la filière observent une forte croissance du nombre d'éducateurs qui privilégient le statut d'autoentrepreneur à celui de salarié. Cette évolution laisse à penser que les éducateurs recherchent une plus grande autonomie et une diversité de leur activité entre des cours en clubs et des coaching individualisés.
- Un besoin d'ajuster l'offre de formation au regard de l'évolution de la demande sociale, de la segmentation de plus en plus forte de l'offre et du profil des éducateurs (gestionnaire).

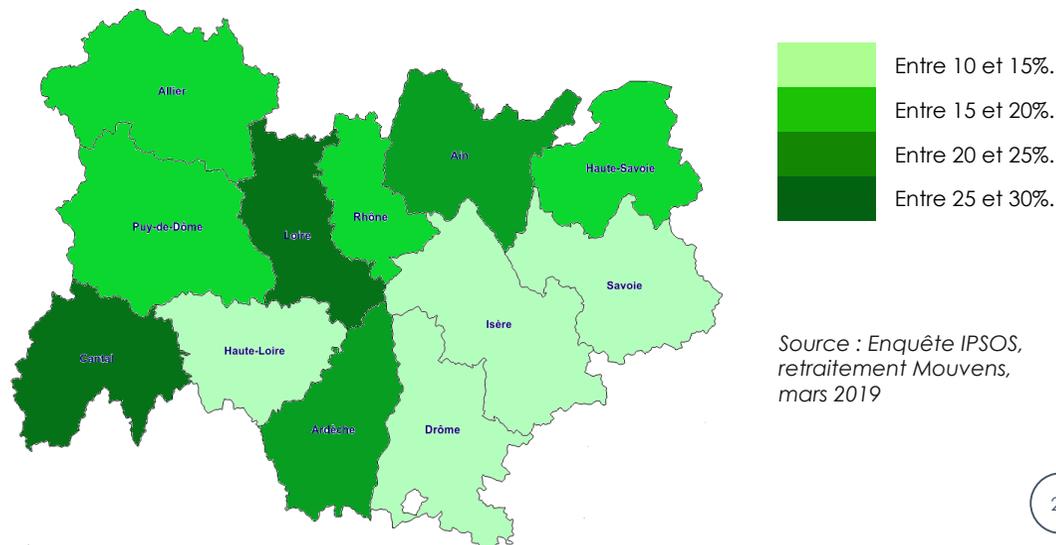
## Malgré tout, une réelle implantation de la pratique sur l'ensemble des départements de la Région

Selon l'enquête IPSOS 2019 conduite en Auvergne-Rhône-Alpes, la pénétration des activités de forme et de force est relativement forte à l'échelle de la Région, que les départements aient ou non un caractère rural plus ou moins marqué.

Ainsi, les départements de la Loire et du Cantal sont ceux dont le poids des pratiquants de ce segment est le plus importants, avec des pratiquants qui représentent plus de 25% du poids total.

L'Ain et l'Ardèche enregistrent également un volume de pratiquants important sur ce segment (plus de 20%), tandis que les départements de la Savoie, de l'Isère, de la Drôme et de la Haute-Loire sont plus en retrait.

Part des répondants par Département déclarant avoir comme pratique principale les activités de la forme et de la force (fitness, Zumba, musculation, haltérophilie)



### Un segment qui présente encore un potentiel de développement à l'échelle de la Région au regard du maillage actuelle de l'offre privée ?

Les raisons du succès de la pratique du fitness ces dernières années résident dans l'adéquation de ce sport avec des tendances de fond de la société actuelle. La préoccupation grandissante des français pour la santé et le bien-être bénéficie ainsi pleinement aux activités de forme et de force, qui proposent une offre diversifiée et flexible, adaptée aux exigences des modes de vie sédentaires et urbanisés.

Au-delà du volume de pratiquants aujourd'hui touchés, les leviers de développement du segment se situent à 4 niveaux :

- Les activités de la forme et de la force apparaissent comme celles qui suscitent le plus d'attrait auprès des non pratiquants : 27% des non pratiquants qui disent vouloir pratiquer une nouvelle activité choisiraient une activité qui relèverait de ce segment, loin devant les activités aquatiques.
- Dans un contexte de vieillissement de la population et d'une pratique sportive orientée vers la santé pour les plus âgés, les acteurs du segment disposent d'une carte à jouer auprès des publics seniors en adaptant l'intensité des cours et en jouant une carte « conviviale ».
- La digitalisation de la pratique sportive constitue une tendance de fond avec des services connectés qui permettent de personnaliser les programmes d'entraînements au plus près des besoins des personnes. Cet accroissement de l'offre peut contribuer au développement de la pratique à domicile.
- La réflexion sur le clivage de l'offre entre le milieu urbain et rural : l'offre rurale semble moins bien pourvue même si cet espace semble occupé par le réseau fédéral (EPGV, Sport pour tous...) mais dont l'offre semble positionnée sur l'entretien, la gymnastique douce et la relaxation. Le soutien à l'accès et à la diversification de l'offre des activités de forme et de force en milieu rural peut constituer un levier clé de développement.

Toutefois, si ces leviers sont réels à l'échelle d'Auvergne-Rhône-Alpes, il est à noter que l'offre de pratique est déjà bien établie. Quant en moyenne, la France compte 1 club pour 15 000 habitants, la Région ARA dénombre 1 club pour 10 000 habitants...



## Le running et le trail

Un segment en plein développement sur les 10 dernières années

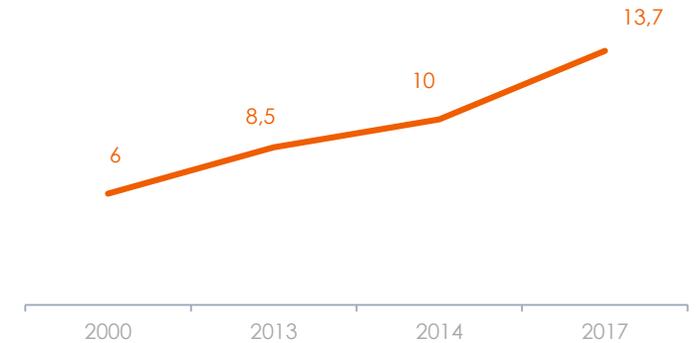
**Une pratique sans contrainte qui répond autant aux besoins des hommes que des femmes... mais de moins de 40 ans**

Le baromètre national place l'univers de la course et de la marche en pôle position des familles de pratiques, avec 40% de pratiquants touchés en France. A l'intérieur de cet univers, les activités de la course représente un potentiel de 20% de pratiquants :

Univers de la course et de la marche	%
Course	16%
Trail	2%
Course d'orientation	1%
Courses ludiques et à obstacles	1%

Source : « baromètre national des pratiques sportives 2018 » - INJEP, Ministère des Sports, CREDOC - janvier 2019

Selon une étude de l'Union Sport et Cycle (dossier Filière sport n°47), 27% des français (13,7 millions de français) pratiquent la course à pied, dont 10% qui pratiquent régulièrement. La compilation de différentes études montre la forte croissance de la pratique sur la dernière décennie en France :



**1,7 M de pratiquants**  
en Auvergne-Rhône-Alpes pratiquent  
les activités de running / trail

Le développement de cette pratique est porté par la hausse des pratiquantes féminines (40% en 2013 contre 42% en 2017) alors que la pratique des hommes tend à stagner sur les dernières années (entre 60% et 58%). Quel que soit le sexe, les pratiquants sont essentiellement des personnes de moins de 40 ans,

Le segment du running et trail regroupe les activités de course à pied dont la pratique s'effectue à l'air libre, sur bitume ou sur chemins.

La principale différence entre ces deux activités sportives réside dans le lieu de pratique : le running se pratiquant en général sur du bitume ou sur des chemins le plus souvent « roulants » (en milieu urbain ou non) tandis que le trail se pratique en milieu naturel (ex. : montagne, forêt), en général sur des itinéraires escarpés.

A noter que le volume de pratiquants intègre également la course d'orientation et les courses ludiques ou à obstacles (Mud day, color run...).

**Une pratique du running fortement ancrée en Auvergne-Rhône-Alpes, avec des habitudes observées sur la pratique seule et de préférence en pleine nature.**

L'ensemble des données disponibles caractérisent le pratiquant de la manière suivante :

- 57% des pratiquants privilégient une pratique en milieu naturel et 22% en plein air mais en centre ville... Les coureurs de plus de 45 ans semblent privilégier les milieux naturels, alors que les plus jeunes sont plus nombreux à courir en milieu urbain.
- Les pratiquants préfèrent une pratique en solo (71%), la convivialité ne constituant pas un des ressorts de la pratique. Cette pratique est également faite à 84% en autonomie, sans recours à un encadrement spécifique.
- En moyenne, si 50% des pratiquants de running jugent leur niveau moyen, les séances réalisées par les pratiquants durent globalement une heure environ, que ce soit pour les hommes ou pour les femmes.

	Hommes	Femmes
<b>Distance moyenne par sortie</b>	10,4 km	8,6 km
<b>Durée moyenne par sortie</b>	59 min	55 min

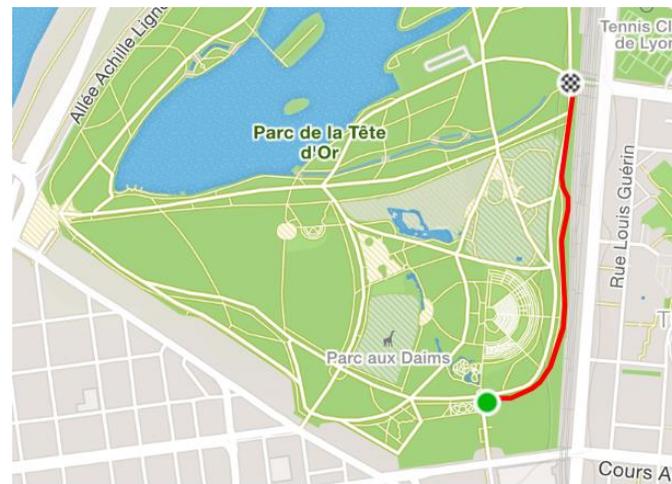
Source : Rapport annuel 2018, Strava

- Les principaux moteurs de la pratique portent sur la santé, notamment pour les plus de 40 ans, tandis que les autres pratiquants évoquent également comme raisons l'envie de se détendre, se défouler et le contact avec la nature.

**640 870 activités**

Enregistrées en 2016 par l'application Strava en Auvergne-Rhône-Alpes, soit la 2<sup>ème</sup> place des régions derrière l'Ile-de-France

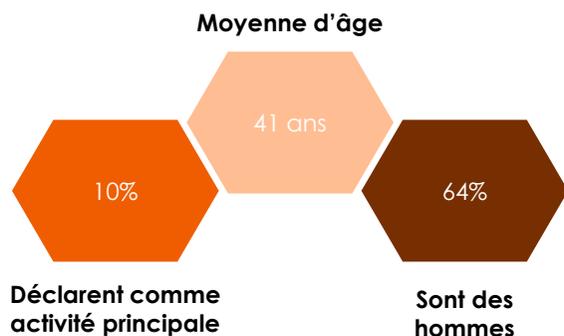
- Au niveau national, 76% des pratiquants habitent en zone urbaine et cela semble se confirmer en région ARA. A titre d'exemple, le département du Rhône apparaît comme le second département le plus actif en 2017 derrière Paris, et le segment qui enregistre le plus grand nombre de « tentatives » en France en 2017 est le segment ralliant la Porte du Lycée à la Porte Stalingrad dans le Parc de la Tête d'Or à Lyon (1 40 891 activités enregistrées en 2017).



Source : Rapport annuel 2017, Strava

## Le profil des pratiquants de course à pied en region ARA : des pratiquants jeunes, plutôt masculins et pouvant constituer un reservoir pour les clubs

Caractéristiques générales des répondants déclarant avoir la pratique de la course à pieds comme activité sportive principale



Les leviers à soulever pour favoriser la pratique fédérale des pratiquants de course à pieds en tant qu'activité principale

Malgré l'image de la course à pied comme un sport libre par excellence, ils sont tout de même 18% à envisager la pratique en club avec une licence fédérale. Contrairement aux pratiquants d'activité de la forme et de la force, les coureurs sont proportionnellement plus nombreux à se déclarer freinés par les horaires proposés par les clubs que par le coût de l'adhésion.

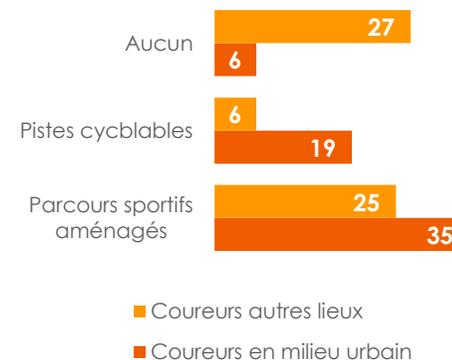
Raisons de non pratique fédérale	%
Les horaires ne me conviennent pas	36%
Coût de l'adhésion trop élevé	21%

Les attentes d'aménagement des coureurs en milieu extérieur urbain sont à la fois plus vives et indiquent un besoin de pistes cyclables pour combiner leur pratique

Les parcours sportifs aménagés sont les 1ères attentes évoquées (surface, éclairage, continuité des parcours sans feu rouge...).

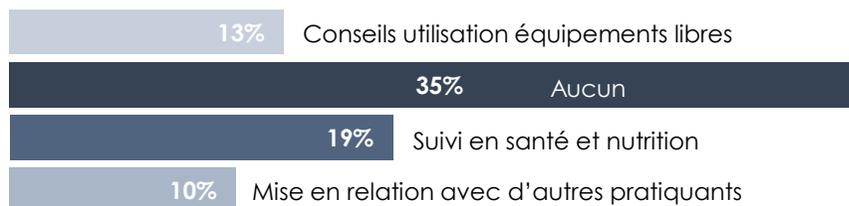
Des pistes cyclables sont aussi évoquées, notamment en milieu urbain, ce qui indique que les coureurs souhaiteraient accéder à leur lieux de pratique en vélo ou pouvoir combiner course et vélo.

Aménagements évoqués qui faciliteraient la pratique



Les attentes en termes de services sont centrées sur les horaires et soulignent le besoin de suivi et d'encadrement des pratiquants libres

Top 4 des attentes de services



Les produits « serviciels » sont appréciés par les coureurs, avec une demande pour un suivi en santé et nutrition. Ces résultats viennent également pondérer l'image d'une pratique individuelle par excellence puisqu'ils sont 10% à souhaiter bénéficier d'une mise en relation avec d'autres pratiquants.

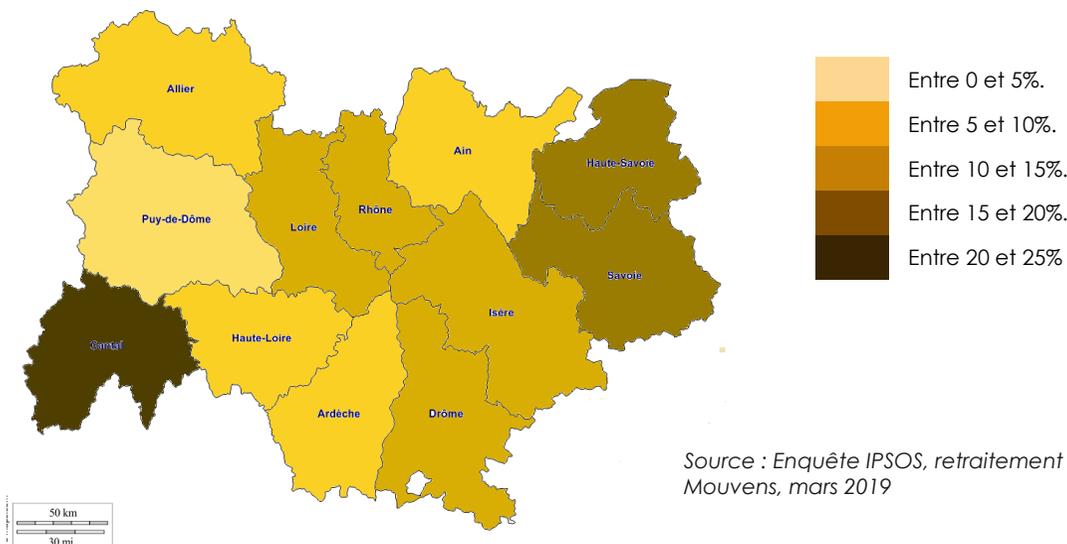
### Une pratique en milieu naturel ou urbain confirmée

Grace à sa simplicité d'accès (géographique, technique et tarifaire), le running est donc une pratique plein air qui peut être à la fois rurale et urbaine.

Cela se confirme à travers l'enquête IPSOS où les départements du Cantal, de la Savoie et de la Haute-Savoie sont ceux dont le poids des pratiquants de running et de trail sont les plus importants, avec plus de 15% des habitants qui pratiquent cette activité de manière principale.

Seul le département du Puy-de-Dôme enregistre un léger recul avec moins de 5% des pratiquants qui déclarent le running ou le trail comme leur activité principale.

Part des répondants par Département déclarant avoir comme pratique principale la course à pieds.



### Une région dynamique dans l'organisation de courses ludiques et de trails au regard du volume de manifestations

Au-delà des sorties d'entraînements, les pratiquants sportifs de ce segment ont une appétence pour la participation à des courses organisées ou non dans un cadre fédéral.

Ainsi, on note une appétence particulière pour les courses en trail (estimation d'un million de pratiquants de trail en France, source FIFAS) ou pour des courses ludiques (10% en France des pratiquants selon une étude d'Union Sport et Cycle). Les courses de nature et des trails sont notamment en pleine expansion et répondent à certaines attentes des pratiquants de running qui ont basculé (ou combinent) vers le trail : nature, dépassement de soi, solidarité, esprit communautaire...

Ainsi, sur les 444 épreuves de running recensées sur le calendrier 2019 en Auvergne-Rhône-Alpes (site jogging-plus.com, données non exhaustives), plus de manifestations sont recensées autour du trail (fédéral et non fédéral), des courses à obstacles et des courses de couleurs.

	ARA	NA	BFC
<b>Courses à obstacles</b>	26	19	10
<b>Courses de couleurs</b>	9	1	1
<b>Trails / Urban Trail</b>	308	189	92
<b>Total</b>	<b>343</b>	<b>209</b>	<b>103</b>

Source : www.jogging-plus.com

A titre de comparaison avec les régions Bourgogne-Franche-Comté (BFC) et Nouvelle-Aquitaine (NA), la région apparaît relativement dynamique sur l'organisation de ces courses (cf. ci-contre).

### Un segment qui utilise des espaces non normés et non aménagés... mais une tendance à la structuration des espaces ?

Les activités du segment running et trail n'ont pas besoin d'accès à des infrastructures sportives. Les dépenses sportives des pratiquants portent essentiellement sur l'acquisition de matériel et vêtements de sport. La pratique des activités se déroule essentiellement à 2 niveaux :

- Les espaces urbains (22% des pratiquants), privilégiés par les jeunes actifs, qui ancrent la pratique dans leur quotidien (proche du domicile ou lieu de travail...) : les pratiquants de ce segment exploitent l'ensemble des espaces physiques non aménagés (rues, les places, les parcs, les squares, les quais, les esplanades...) dans le cadre du running (entretiens ou courses) mais aussi du trail (urban trail).
- Les espaces de pleine nature (57% des pratiquants) : en périphérie ou non des villes. Ils constituent des lieux de pratiques préférentiels pour les pratiquants du segment en recherche de contact avec la nature ou de pratiques nécessitant une réelle performance (dénivelé par exemple).

En milieu urbain, les différentes études montrent que les pratiquants privilégient les espaces qui se caractérisent par :

- Des grands espaces, sans interruptions ni carrefours à traverser (espaces verts, parcs, berges...).
- Des lieux avec une présence de la nature et sans véhicules : que ce soit la végétation ou l'eau, la nature est associée à des notions de sport et de bien-être.
- Des lieux marqués par une forte identité sportive, et qui les caractérisent comme des espaces différents de ceux de la vie quotidienne.

La rue est sollicitée par les pratiquants à plusieurs titres :

- Elle est empruntée pour rejoindre les grands espaces.
- Elle peut être un lieu de pratique en soi en l'absence de parcs et d'espaces verts de taille suffisante.
- Elle peut s'inscrire dans une logique de parcours où certains pratiquants allient la pratique à d'autres fins (« jogging touristique » notamment).

En terme de type d'infrastructures, les pratiquants privilégient les espaces pouvant offrir des dimensions généreuses (largeur de trottoirs), des services particuliers (éclairage, surface souple, points d'eau...) ainsi que la faible concurrence d'usage (avec les pratiquants de roller, trottinette...).

A noter que les pratiquantes privilégient également des espaces de pratiques non isolés afin de maintenir une sensation de sécurité dans la pratique.

Les parcours sportifs en milieu urbain, qui donnent lieu, sur le parcours, à l'aménagement d'équipements de proximité voient désormais le jour, qu'ils soient à l'initiative de communautés de pratiquants ou de collectivités qui travaillent à la mise en place de parcours aménagés et adaptés.

Enfin, si la pratique du trail en pleine nature s'organise à travers des courses ou par le traçage de parcours par le pratiquant lui-même, il est à noter une tendance à l'aménagement de parcours de trail permanents. A ce titre, les 2 exemples suivants viennent illustrer cette tendance en Auvergne-Rhône-Alpes :

- Depuis 2013, l'association « Montagna'trail » (63) a créé 13 parcours permanents de trail représentant 111 kilomètres.
- La station de La Plagne (73) propose, depuis l'été 2016, 18 circuits permanents (16 boucles et 2 montées sèches) pour lesquels un balisage et un topoguide spécifique a été conçu, à l'image de ce qui est fait pour la randonnée ou le VTT.

Enfin, l'effervescence autour des courses de 5, 10 ou 15 km est également réelle. Elle se diversifie avec des courses ayant des finalités solidaires. Ces événements concourent aussi à l'inclusion du sport dans les espaces publics et au marketing territorial (attractivité, fréquentation...). Conscients des retombées économiques, les acteurs privés jouent également un rôle dans le financement et l'organisation de ces événements. Les marques d'équipementiers prennent de plus en plus part au développement des pratiques sportives communautaires en ville (Adidas, Nike, Asics...).

# Les sports de nature

Un segment qui constitue un véritable marqueur régional de la pratique

**Un patrimoine naturel et une richesse topographique qui font de la région Auvergne-Rhône-Alpes un terrain de jeu incontournable pour les sports de nature**

78,6% des personnes âgées de 15 à 70 ans ont déclaré avoir pratiqué au moins un sport de nature au cours des 12 derniers mois en Auvergne-Rhône Alpes, soit 4,3 millions de personnes. Avec 4 168 800 de pratiquants d'au moins une activité de nature, la région ARA est la 2<sup>ème</sup> région française. Elle est en revanche 4<sup>ème</sup> région avec 78,6 % en terme de taux de pratique.

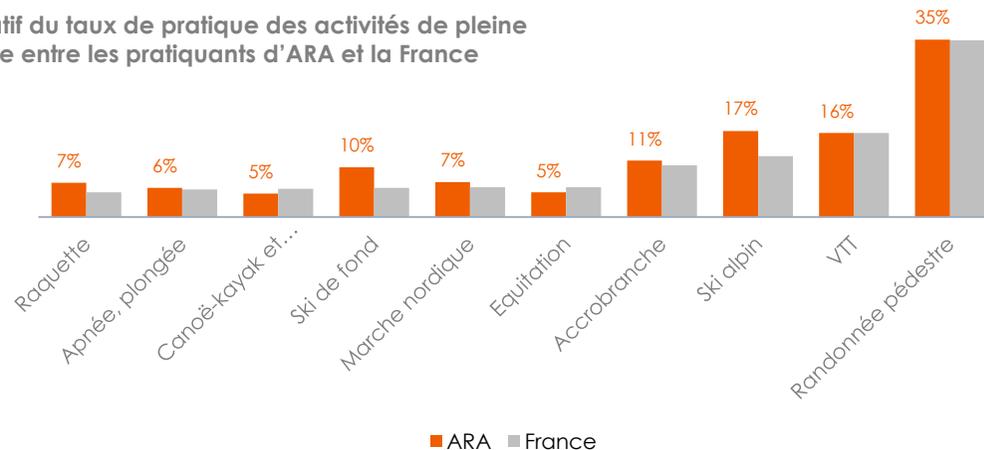
Les pratiquants de sports de nature pratiquent en moyenne 2,8 activités de sports de nature par semaine dans la région Auvergne-Rhône Alpes contre 2,3 en moyenne en France.

Les activités de pleine nature se caractérisent par leur diversité et leur nombre. Toutefois, sur les principales disciplines, les habitants de la région ARA montrent une appétence particulière pour ces disciplines. A titre d'exemple, 32,4 % des habitants d'ARA ont pratiqué une activité sur la neige contre 22,2 % dans le reste de la France. A l'inverse, seuls l'équitation (- 1%) et le canoë-kayak (-0,9%) semblent moins pratiqués par les habitants.



**4,3 millions**  
de pratiquants de sport de pleine nature en ARA

Comparatif du taux de pratique des activités de pleine nature entre les pratiquants d'ARA et la France



## Périmètre

Les activités de pleine nature regroupent les pratiques sportives exercées en plein air ou en milieu naturel qu'elles soient :

- Terrestres (randonnée, VTT, escalade, cyclotourisme, équitation...).
- Aquatiques (rafting, plongée, canoë-kayak...).
- Aériennes (vol libre, parapente...).
- Hiver (ski alpin ou nordique, randonnée...).

Sont exclus de cette famille d'activités les sports mécaniques et les activités de loisirs telles que la pêche, la luge, les sports de plage, ...

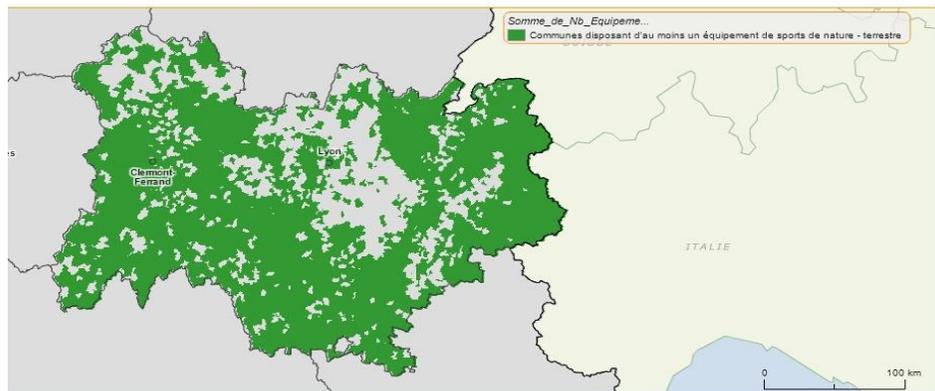
### Une offre qui se caractérise avant tout par les espaces, sites et itinéraires que compte la Région Auvergne-Rhône-Alpes

Avec 11 239 équipements de sports de nature recensés en Auvergne-Rhône-Alpes soit 14,3 équipements pour 10 000 habitants, la région ARA dispose de 19% des équipements de sports de nature de France, ce qui fait d'elle la 1<sup>ère</sup> région en nombre d'équipements et la 2<sup>ème</sup> région française sur 13 en dotation pour 10 000 habitants, juste derrière l'Occitanie.

Les principaux équipements de sports de nature recensés sur la région se distinguent par le poids des boucles de randonnée qui concentrent 52,7% de l'offre. Ainsi, 78% des équipements concernent des équipements dédiés aux activités terrestres (83% en intégrant les équipements d'hiver). Des spécificités fortes apparaissent au niveau régional :

- 20% des boucles de randonnées de France sont implantées sur la région.
- 32% des sites d'escalade en falaise.
- 24% des espaces de pratique spéléologiques.

Maillage régional des équipements de pleine nature terrestres

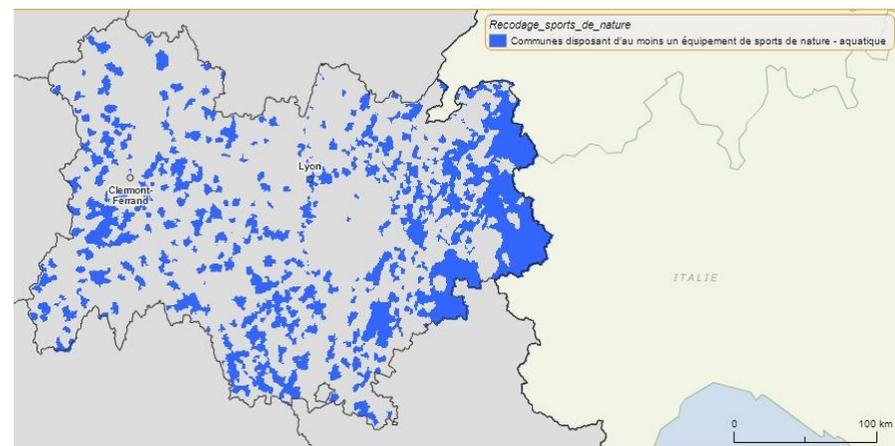


es importées par l'utilisateur.

Type d'équipement	Nombre	%
Boucle de randonnée	5 849	52,7%
Site d'escalade en falaise	1 040	9,4%
Espace de pratique spéléologique	797	7,2%
Point d'embarquement et de débarquement isolé	323	2,9%
Canyon	284	2,6%
Aire de décollage	280	2,5%
Refuge de montagne	253	2,3%
Site de spéléologie sportive et/ou éducative	238	2,1%

Source : RES, traitement Mouvens, 2019

Maillage régional des équipements de pleine nature aquatiques



mportées par l'utilisateur.

### Comparatif par type d'activités entre la proportion d'équipements et de pratiquants

Familles d'activités	% ESI	% pratiquants (France)
Activités terrestres	78%	76%
Activités aquatiques	12%	46%
Activités neige	5%	22%
Activités aériennes	5%	8%

Source: RES – Mouvens, 2019 / Sport & Cycle – Sports et Loisirs de nature – juillet 2016

## Structuration de l'offre pleine nature (hors cadre fédéral)



**7 300**

établissements (marchands ou non dédiés aux activités de pleine nature (près de 25% de l'offre nationale)



**25%**

Des éducateurs de pleine nature sont en ARA (17 502 en 2015)

**84%**

des éducateurs sports de nature encadrent un public composé de particuliers et de touristes auprès duquel ils passent en moyenne 45 % de leur temps d'encadrement.



**43**

territoires d'excellence pleine nature labellisés au niveau régional et répartis entre 21 territoires d'excellence et 22 territoires de montagne 4 saisons

### Vers une structuration continue de l'offre et des territoires afin de gagner en lisibilité, en qualité et en fluidité

Les sports de pleine nature offrent une réponse particulièrement adaptée au développement des territoires ruraux. En montagne, il ouvre des perspectives de diversification d'activités essentielles, à côté du ski qui demeure un produit touristique phare. Sur l'ensemble de la région, les activités de pleine nature peuvent créer des emplois et engendrer des retombées économiques importantes. Pour conserver cette place, les acteurs régionaux évoquent 3 enjeux majeurs :

- Une diversification de l'offre tant saisonnière (été et hiver) que sectorielle (nouvelles pratiques) afin de renforcer l'attractivité des territoires de montagne sur les 4 saisons.
- L'adaptation de l'offre aux nouveaux usages et notamment la mise en place de nouveaux outils numériques pour la promotion des territoires ou pour la pratique des activités (réalité virtuelle, matériel connecté....
- Une segmentation de l'offre pour répondre à la multiplicité des attentes et des publics et attirer de nouveaux pratiquants (seniors notamment).

En effet, les pratiquants d'activités de pleine nature sont de plus en plus nombreux et de moins en moins « experts ». Ce sont aujourd'hui en majorité des « découvreurs » qui souhaitent s'essayer à des disciplines très variées. Ainsi, de nouvelles tendances fortes s'inscrivent aujourd'hui dans les pratiques avec l'émergence des VTTAE, des fatbike, ou encore les événements ludiques ou sensation (descente des pistes de ski en VTT par exemple). Malgré le caractère majoritairement libre et autonome de ces pratiques, il apparaît indispensable de concevoir de véritables stratégies coordonnées entre les acteurs pour proposer une offre de qualité permettant de :

- Prendre en compte l'aménagement global du territoire (hébergement, stationnement...).
- Développer une signalétique adaptée aux pratiques.
- Concevoir des zones d'entretien (gonflage, recharge) des VTT en libre service,
- Proposer des toilettes, point d'eau réguliers et en cohérence avec les itinéraires

La richesse, la cohérence, la qualité et la fluidité des offres et services de pleine nature passe par l'union, l'organisation, et la mise en réseau des professionnels afin de répondre au caractère relativement diffus de l'offre. De plus, il semble indispensable d'encourager la structuration de la filière et des territoires de pratiques en de véritables destinations pleine nature (stations et pôles de pleine nature) comme cela a été mis en œuvre dans le cadre des territoires d'excellence labellisés au niveau régional.

## Repères et chiffres clés sur le tourisme en Auvergne-Rhône-Alpes

Source : les chiffres clés 2018 du tourisme, Auvergne-Rhône-Alpes Tourisme

La région ARA constitue le 2<sup>ème</sup> pôle touristique en France avec plus de 167,8 millions de nuitées enregistrées en 2017 (avec 90% de nuitées pour la clientèle française). Compte tenu des spécificités régionales, les sports de nature contribuent à son attractivité et jouent un rôle moteur essentiel.



**52%** des séjours français ont donné lieu à la pratique d'une activité de pleine nature en région

Principaux motifs	% des séjours français
Randonnée pédestre	31%
Sports d'hiver	13%
Vélo, VTT	5%

% de séjours donnant lieu à la pratique d'une ou plusieurs activités de pleine nature

**HIVER**

**49%**

des séjours des touristes français

**ETE**

**36%**

des séjours des touristes français



Une offre diversifiée dans les stations de montagne et de moyenne montagne

Une offre de pratiques de pleine nature en été qui agit également sur l'attractivité régionale, avec 18% des nuitées en milieu rural et 47% des nuitées en montagne et moyenne montagne sur la saison

**59%**

des nuitées en hiver sont en montagne et en moyenne montagne pour la fréquentation française



58 500 kilomètres de sentiers balisés

**173**

Stations de ski alpin ou nordique (plus grande région d'Europe en taille de domaine skiable)



293 sites d'envol

**38**

Millions de journées skieurs en 2016/2017 (soit la 1<sup>ère</sup> région européenne)



54 sites VTT / 25 bases VTT et 6 espaces cycloport



Plus de 20 000 kms d'itinéraires balisés

### Une pratique des sports de nature à tout âge, mais des disparités observées selon les disciplines et les tranches d'âge

Les sports de nature touchent ainsi plus du trois quarts des habitants de la Région. Si l'ensemble des tranches d'âges semblent concernées, c'est surtout la part des 35-49 ans qui semble la plus investie de manière régulière dans la pratique (33% des activités pratiquées par cette tranche d'âge). Ainsi, l'âge moyen des pratiquants se situe, en ARA, à 41 ans.

## 41 ans

moyenne d'âge des pratiquants

Les pratiquants de sports de nature se caractérisent avant tout par leur pluriactivité avec en moyenne 3,2 activités pratiquées par an par pratiquant. Toutefois, en fonction des tranches d'âges ou du sexe, les pratiquants ne privilégient pas nécessairement les mêmes activités.

Tranche d'âge	% de pratiquants réguliers ou non parmi la tranche d'âge	Pratiques privilégiées	Ressorts de la pratique
15-24 ans	85%	BMX Snowboard Escalade	Ludique Expérientiel L'aventure, le risque
25-35 ans	80%	Triathlon Stand up paddle Accrobranche	La détente Le dépassement de soi
+ de 50 ans	65%	Randonnée pédestre Marche nordique	Le contact avec la nature La santé

Source : Baromètre des sports et loisirs de nature en France, BVA, 2016

De même, certaines activités sont davantage pratiquées par les hommes, telles que les activités motorisées, le BMX et le VTT, alors que les femmes vont prioritairement s'orienter vers l'équitation ou la marche nordique.

### Répartition des pratiquants de sports de nature en ARA

**55%** (France : 51%) **45%** (France : 49%)



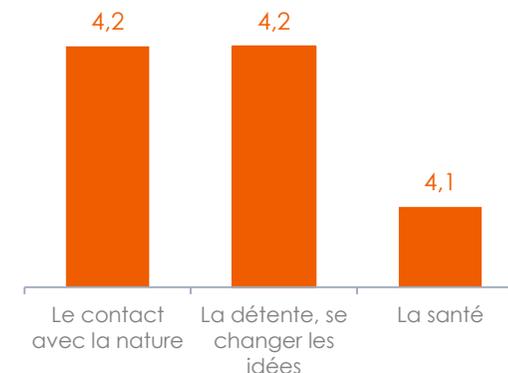
2,4 millions



1,9 millions

Source: Sport & Cycle – Sports et Loisirs de nature – juillet 2016

### Top 3 des motivations ARA et France à la pratique des activités de nature



### Mais à l'instar du niveau national, la randonnée pédestre est l'activité la plus prisée par les habitants d'Auvergne-Rhône-Alpes

L'activité la plus souvent déclarée est la randonnée pédestre (35 % de pratiquants en ARA), portée par la richesse de son offre et les 58 500 kilomètres de chemins de randonnée (dont 13 500 km de GR et GRP). Sa force réside dans son accessibilité pour les publics de tout âge, le contact avec la nature et la pratique possible en groupe. Cette activité se caractérise également par sa mixité, dans la mesure où elle est quasiment autant pratiquée par les femmes (22 %) que par les hommes (25 %). De plus la pratique de la randonnée est croissante avec l'âge : 27 % à partir de 40 ans contre 17 % avant). En moyenne, les sorties de randonnées durent entre 1h30 et 2h pour des distances de près de 10 kilomètres, comme le montre les données Strava (source : rapport annuel 2018 – Strava) : 135 min pour 10,8 km dans le cadre d'une pratique en groupe et 100 min pour 8,3 km dans le cadre d'une pratique individuelle.

La randonnée est une pratique sportive en autonomie par excellence : 77% des pratiquants n'ont jamais recours à un encadrement, sous quelle forme que ce soit. Toutefois, la randonnée se pratique davantage en collectif, avec seulement 39% des pratiquants qui disent partir seuls (45% en couple ou en famille et 17% avec des amis). Si la randonnée est une pratique ancrée dans la culture sportive française, elle se situe uniquement à la 6<sup>ème</sup> place des activités les plus pratiquées de manière régulière sur les principaux univers du baromètre national (cf. ci-contre).

La randonnée est également une activité dont le potentiel de développement est important dans la mesure où sur les 1,9 millions de personnes qui déclarent avoir l'intention de commencer ou reprendre une activité de pleine nature dans les 12 prochains mois (source : Enquête Sport & Cycle – Sports et Loisirs de nature – juillet 2016), la randonnée arrive en 1<sup>ère</sup> position avec 13,2 % des intentions, devant l'équitation (7,4 %) et l'accrobranche (6 %). De plus, le développement de la randonnée est soutenu par la forte croissance de la marche sportive mais surtout de la marche nordique : en France, cette pratique représenterait environ 2,6 millions de pratiquants (source : Baromètre des sports et loisirs de nature en France, BVA, 2016).

Si la randonnée est évoquée comme principale activité des habitants de la Région, l'étude sur les « clientèles du tourisme de randonnée pédestre » - Atout France, identifie trois profils types :

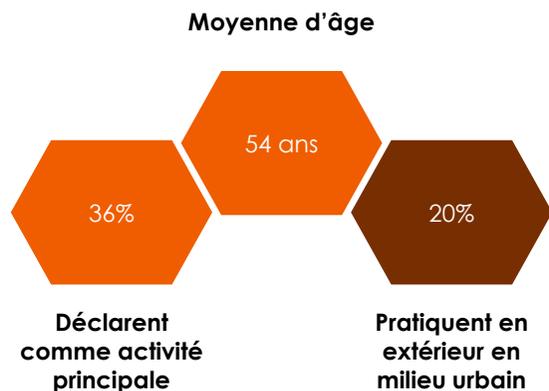
- Le « randonneur sportif », qui marche plus de quatre heures par jour, chaque jour durant le séjour, et est motivé par la découverte des paysages, le plaisir de randonner et la recherche d'aventure et d'immersion dans la nature.
- Le « randonneur hédoniste » (moins de quatre heures chaque jour durant le séjour) qui est motivé par la découverte de paysages, le plaisir de randonner, le plaisir d'être ensemble et le calme.
- Le « randonneur détente » (moins de quatre heures par jour et pas tous les jours durant le séjour) qui est motivé par la découverte de paysages, le plaisir de randonner, la découverte d'un territoire et la possibilité de se ressourcer.

Cette segmentation permet de mieux appréhender les attentes de chacun dans une approche de commercialisation et de tourisme expérientiel.

	Pratique régulière tout au long de l'année
<b>Fitness</b>	68%
<b>Jogging, footing</b>	61%
<b>Football</b>	57%
<b>Tennis</b>	52%
<b>Vélo</b>	45%
<b>Randonnée</b>	42%
<b>VTT</b>	37%
<b>Natation</b>	33%

## Le profil des pratiquants de marche en region ARA : une pratique intergénérationnelle mais privilégiée par les seniors

Caractéristiques générales des répondants déclarant avoir la marche et la randonnée comme activité sportive principale



Un engouement moindre pour la pratique fédérale et un potentiel de captation relativement peu élevé

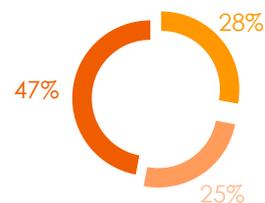
Le tropisme vers la pratique fédérale autour de la marche et de la randonnée est moindre concernant cette pratique sportive fortement caractérisée par l'autonomie : seulement 12% des pratiquants envisageraient une pratique en club avec une licence fédérale, le taux le moins élevé de tous les segments retenus dans le périmètre du focus qualitatif.

**9%**

Seulement des pratiquants de marche et de randonnée en tant que pratique principale disposent d'une licence sportive

Leurs attentes d'aménagements sont polarisés autour de la création de parcours sportifs en milieu naturel ou urbain

Aménagements évoqués qui faciliteraient la pratique



- Aucun
- Parcours sportifs (milieu naturel ou urbain)
- Autres réponses

Les attentes concernent des besoins d'aménagements des sites naturels et l'adaptation des espaces urbains à la pratique (20%).

La création de parcours sportifs balisés ou l'amélioration des parcours existants permettraient de rassurer les marcheurs et les randonneurs dont 6% déclarent être freinés dans leur pratique par un sentiment d'insécurité. A titre de comparaison, ce frein est relativement moins cité chez les répondants d'autres disciplines :

- Course à pieds : 4%;
- Sports de cycles : 2%;

Les attentes de services illustrent l'aspect autonome et social des disciplines

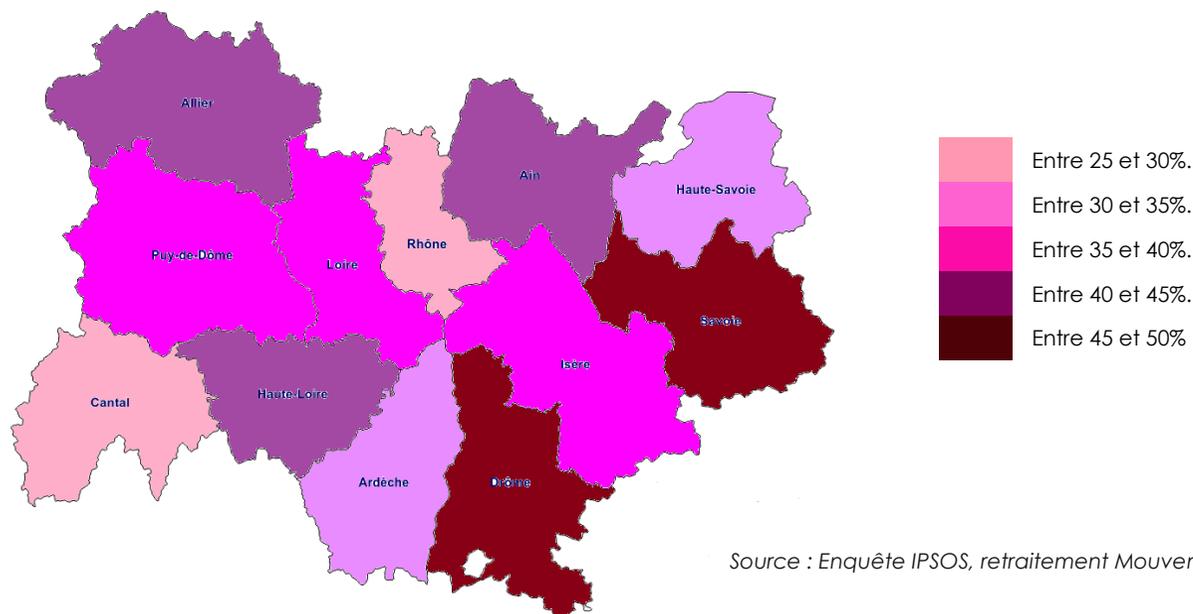
**Top 4 des attentes de services**



Leurs attentes de services confirment deux éléments liés à la pratique : son caractère autonome par excellence, avec un niveau élevé de réponses n'exprimant aucun besoin. Les résultats soulignent par ailleurs le caractère social de la pratique avec une attente marquée pour des services permettant la mise en relation entre pratiquants.

Comme le montre la carte des pratiquants de la randonnée en Auvergne-Rhône-Alpes, la marche constitue un marqueur régional fort, notamment sur les territoires à dominante rurale (Ain, Allier, Drôme, Haute-Loire, Savoie...). Ainsi, plus de 40% des pratiquants sportifs habitant dans ces départements, la randonnée et la marche constituent leurs activités sportives principales.

Part des répondants par Département déclarant avoir comme pratique principale la randonnée et la marche.

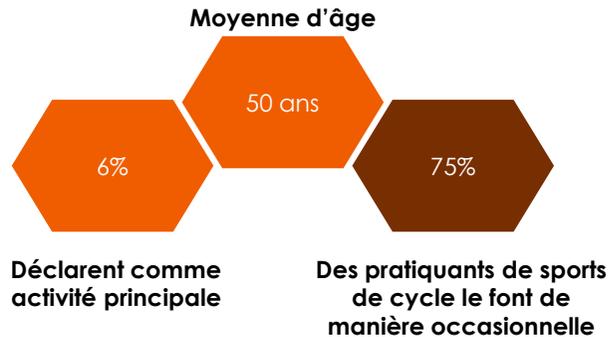


Source : Enquête IPSOS, retraitement Mouvens, mars 2019



## Focus sur les pratiquants de sports de cycle en region ARA : des pratiquants de longue date, plutôt masculins et aux attentes en termes d'aménagement bien définies

Caractéristiques générales des répondants déclarant avoir un sport de cycle comme activité sportive principale



Un profil de pratiquants largement masculin et impliqué de longue date dans pratique et avec un faible tropisme pour la pratique fédérale

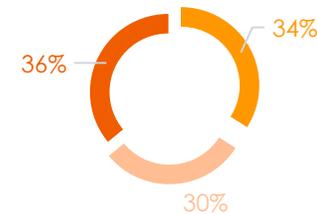
Les pratiquants principaux sont à 84% des hommes, proportions qui descendent à 66% lorsque l'on prend en compte l'ensemble des pratiquants ayant déclaré avoir eu au moins une activité de sports de cycle lors des 12 derniers mois et non plus uniquement les pratiquants principaux. Si une forte majorité pratique depuis plus de 10 ans, on relève, toutefois, 15% de nouveaux pratiquants (déclarant pratiquer depuis 1 an ou moins).

**64%**

Des pratiquants de sports de cycle comme activité principale pratiquent depuis plus de 10 ans

Les pratiquants privilégient largement le cadre naturel néanmoins leurs attentes en termes d'aménagement sont focalisées sur les villes

Aménagements évoqués qui faciliteraient la pratique



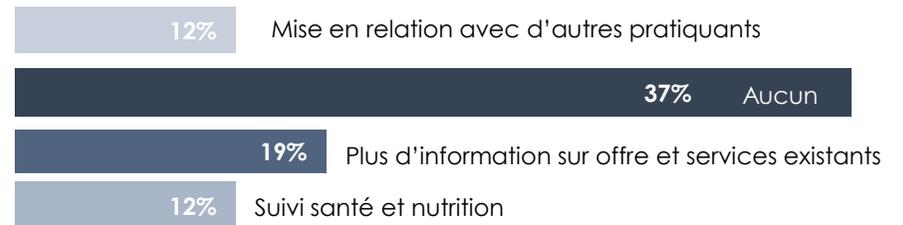
- Pistes cyclables en ville
- Parcours sportifs (milieu naturel ou urbain)
- Autres réponses

Top 3 des lieux de pratique



Les attentes de services illustrent l'aspect autonome et social des disciplines et mettent en valeur l'attente forte pour davantage d'information

Top 4 des attentes de services



Bien qu'ils soient une majorité à n'exprimer aucune attente de services, les pratiquants attendent davantage d'informations sur l'offre et les services existants. Le caractère convivial et social de la pratique est à relever puisqu'ils sont 12% à souhaiter des services visant la mise en relation avec d'autres pratiquants.

## Les pratiques urbaines

### Des pratiques de proximité aux loisirs sportifs marchands

#### Un spectre large de disciplines encore confidentielles mais qui ne cessent de croître sur les dernières années

Si les équipements normés (terrains de grands jeux, bassins aquatiques, courts de tennis, salles de pratiques collectives) restent les principaux lieux de pratiques des usagers, les personnes habitant en milieu urbain investissent désormais l'espace public, transformant la rue, les places, les parcs en autant d'espaces où émergent de nouvelles pratiques libres. Aujourd'hui, on pratique davantage hors les murs, on s'affranchit des lieux et des horaires pour faire selon ses contraintes et ses envies. La ville est donc devenue un espace de jeux à part entière où l'un des enjeux est de veiller à la bonne cohabitation des usages.

Ainsi, les espaces publics sont aujourd'hui devenus des lieux de pratiques privilégiés pour les usagers : les rues, les places, les parcs, les squares, les quais, les esplanades sont particulièrement révélateurs des recompositions des pratiques sportives. Des sports à l'origine pratiqués en pleine nature s'adaptent au paysage urbain (mur d'escalade, fitness en plein air...). Ainsi, le roller, le double-dutch, le foot à 5, le golf urbain, le « parkour » connaissent une augmentation constante de leur nombre de pratiquants. De plus, la pratique sportive en ville est évolutive et voit fréquemment l'apparition de nouveaux sports urbains à l'image de la gymnastique urbaine, la musculation de rue ou la grimpe urbaine. Dès lors, il est aujourd'hui très difficile de quantifier le nombre de pratiquants, d'autant plus que ces pratiques varient en fonction de l'âge et de la catégorie socio-professionnelle des individus.

Les sports urbains émergents amplifient la montée en puissance de l'autonomie, notamment chez les plus jeunes. Ainsi, chez les personnes âgées de 16 à 25 ans, les pratiques sportives en milieu urbain sont passées de 22 % en 2015 à 26 % en 2017 (source : « Les jeunes aiment le sport... de préférence sans contrainte », *Consommation et modes de vie - CRÉDOC, 2018*). La gratuité peut en partie expliquer le développement des sports urbains sur les équipements en accès libre.

Ces pratiques en plein air en ville touchent essentiellement des citoyens de moins de 40 ans. Ainsi, sur les principales activités citées par les personnes interrogées dans le baromètre national 2018, 9 % des moins de 40 ans déclarent avoir pratiqué des sports urbains au cours des 12 derniers mois, ce qui place les sports urbains à la 10<sup>ème</sup> place des sports les plus prisés chez les moins de 40 ans. En revanche, ces pratiques restent encore confidentielles. Elles touchent un public citoyen relativement jeune et seulement 4% des personnes ont pratiqué un sport urbain au cours des 12 derniers mois. De même, seulement 1 % des personnes qui ont envie de pratiquer une nouvelle activité souhaitent se tourner vers les sports urbains.

**4%**  
de pratiquants sur des sports urbains (hors running et fitness)

## Périmètre

Le segment des pratiques urbaines regroupe un ensemble d'activités sportives se pratiquant dans « l'espace urbain » par le biais d'agrès/de mobiliers sportifs spécifiques, en mettant à profit le mobilier urbain, ou en bénéficiant de l'offre sportive et de loisirs des structures marchandes.

Le périmètre des pratiques sportives urbaines émergentes est par définition indéterminé et évolutif en raison de l'apparition fréquente de nouvelles pratiques et de disparition d'autres.

De plus, les nouvelles pratiques émergentes sont bien souvent issues de la combinaison de plusieurs activités existantes ou sont issues de sports pratiqués en plein air.

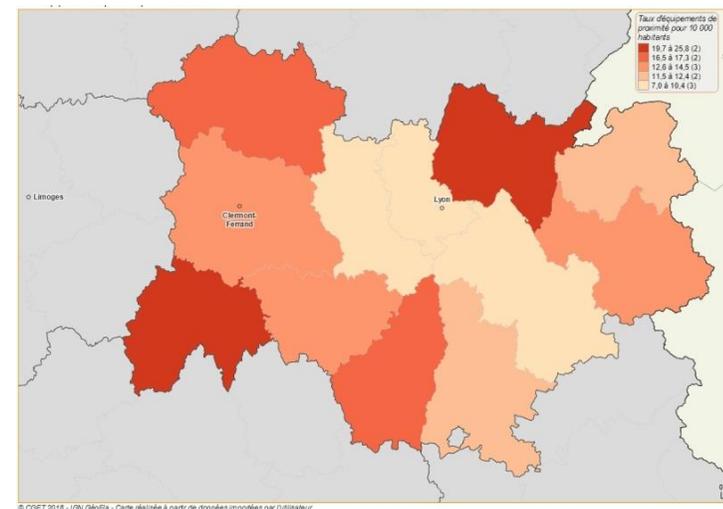
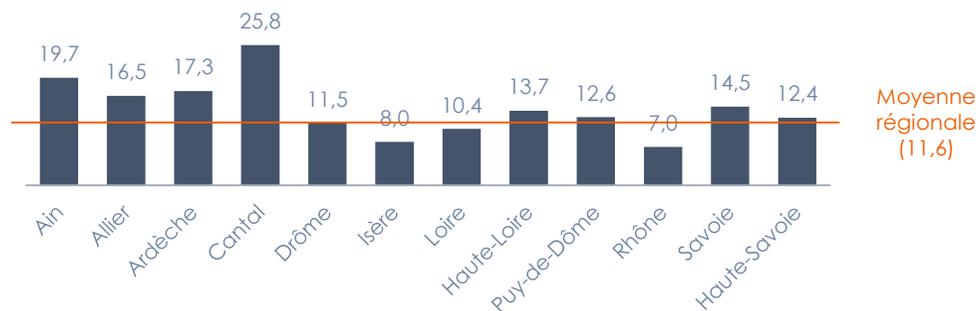
Il est ainsi possible de catégoriser les pratiques urbaines en fonction des espaces de pratiques :

- **Les espaces publics non aménagés** : ils regroupent les espaces non affectés à la pratique sportive qui deviennent des lieux de passage, ou des espaces de jeux improvisés. Le mobilier urbain, c'est-à-dire l'ensemble des objets et dispositifs, publics ou privés, installés (bancs publics, potelets, murets, barrières) y est parfois détourné pour les entraînements.
- **Les espaces verts urbains** : les espaces naturels de loisir (bois, parcs) sont des lieux de pratiques pour les citoyens. Des usages et des niveaux de pratiques spécifiques apparaissent en fonction des villes. La tendance actuelle est à l'aménagement de ces espaces par les collectivités (points d'eau, préaux couverts...).
- **Les équipements aménagés en accès libre** : les équipements de proximité (plateaux d'EPS, city stade, skate parks, terrains de pétanque) et le mobilier sportif installé (agrès de fitness, espalier, barres parallèles) participent au développement du sport en ville. De même, la mobilité douce se développe dans une logique d'activité physique et entraîne l'aménagement de pistes cyclables et autres parcours de santé aménagés.
- **Les établissements de loisirs sportifs marchands** : la pratique libre en milieu urbain se traduit également par la recherche d'une pratique multisport et il apparait une diversification de l'offre notamment marchande. Les acteurs, lucratifs ou non, aménagent des équipements sportifs ou des sites industriels pour proposer de nouvelles pratiques sportives.

### L'aménagement d'équipements sportifs de proximité : le nouvel enjeu des politiques d'équipements sportifs des collectivités locales

9 135 équipements dits de proximité sont recensés sur la Région soit 11,6 équipements pour 10 000 habitants. Ces équipements sont ceux accessibles 7j/7 et 24h/24 (hors équipements de sports de nature). Cette dotation se situe dans la moyenne nationale qui s'établit à 11,7. En France métropolitaine, la région ARA se classe à la 10<sup>ème</sup> place en dotation pour 10 000 habitants (n°1 : Bourgogne Franche Comté avec 19,1 pour 10 000 hab.)

Poids des équipements de proximité dans les départements pour 10 000 hab.

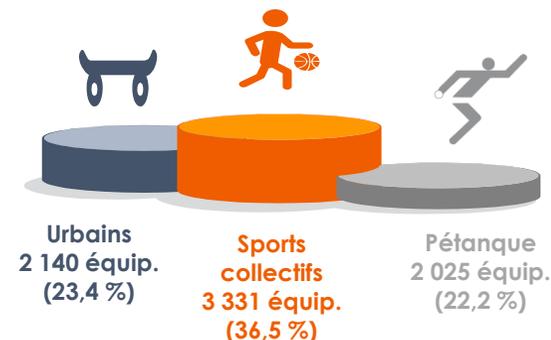


Source : RES, traitement Mouvens, 2019

Parmi les équipements de proximité, les équipements urbains arrivent en 2<sup>ème</sup> position avec 2 140 équipements répartis sur l'ensemble de la région, soit 23,4 % du total. Les équipements dits « urbains » regroupent les équipements suivants : anneau de Roller, but/panier isolé de sport collectif, Espace de vélo-freestyle, Piste d'athlétisme isolée, Plateau EPS/Multisports/city-stades, Skate park, Structure Artificielle d'Escalade. A l'exception des équipements de sports collectifs qui occupent une place importante dans toutes les communes, quatre grandes tendances se dégagent en terme de localisation des équipements sur les départements de la région :

- Les équipements de pétanque plutôt implantés dans les communes de moins de 2 500 hab. (entre 25% et 35% de l'offre de proximité).
- Les équipements urbains relativement implantés dans les communes de plus de 2 500 hab. (entre 26 et 32% de l'offre de proximité).
- Les City-stades représentent 68% de l'offre de proximité et sont principalement dans les communes de moins de 1 000 hab. et de plus de 50 000 habitants.
- Les skate parks représentent 21% de l'offre avec un poids élevé dans les communes comptant entre 2 500 et 50 000 habitants.

### Top 3 des équipements de proximité en ARA



Avec 472 skate parks, la région ARA est la 1<sup>ère</sup> région en nombre d'équipements. Ces équipements représentent 15,61 % du nombre total d'équipements à l'échelle régionale.

### Implantation des principaux équipements urbains de proximité par taille de communes

	Moins de 500 hab.	Entre 500 et 1 000 hab.	Entre 1 000 et 2 500 hab.	Entre 2 500 et 5 000 hab.	Entre 5 000 et 10 000 hab.	Entre 10 000 et 50 000 hab.	Plus de 50 000 hab.	Total général
Anneau de Roller	0,6%	1,2%	1,1%	0,0%	0,6%	0,3%	0,6%	0,7%
But/panier isolé de sport collectif	1,9%	0,9%	0,4%	0,0%	0,3%	0,0%	0,0%	0,4%
Espace de vélo-freestyle	1,3%	0,0%	1,1%	0,3%	1,0%	0,8%	0,0%	0,7%
Piste d'athlétisme isolée	0,6%	6,2%	5,8%	8,6%	10,4%	8,3%	11,8%	7,5%
Plateau EPS/city-stades	87,2%	78,6%	65,4%	55,0%	57,3%	69,4%	81,1%	68,3%
<b>Skate park</b>	<b>6,4%</b>	<b>11,5%</b>	<b>25,6%</b>	<b>35,1%</b>	<b>28,5%</b>	<b>18,5%</b>	<b>5,9%</b>	<b>21,0%</b>
Structure Artificielle d'Escalade	1,9%	1,5%	0,6%	1,0%	1,9%	2,7%	0,6%	1,5%

Source : RES, traitement Mouvens, 2019

### Une offre des loisirs sportifs marchands en pleine expansion en milieu urbain et qui ne cesse de se diversifier

Le loisir sportif se définit par une offre de loisirs sportifs payante, non rattachée à une fédération sportive et où l'offre de service est liée à l'utilisation d'un équipement. Cette offre est complémentaire à la pratique en club, orientée vers la compétition et à la pratique libre de pleine nature qui s'affranchit de la fréquentation d'un établissement. Même si les loisirs sportifs marchands font partie intégrante des pratiques libres et autonomes et s'en rapprochent en terme de philosophie (pas ou peu de contraintes horaires ou réglementaires, pratique non compétitive...), les structures marchandes se distinguent par leur finalité commerciale et par la prise des attentes « annexes » des pratiquants (qualité, services annexes...).

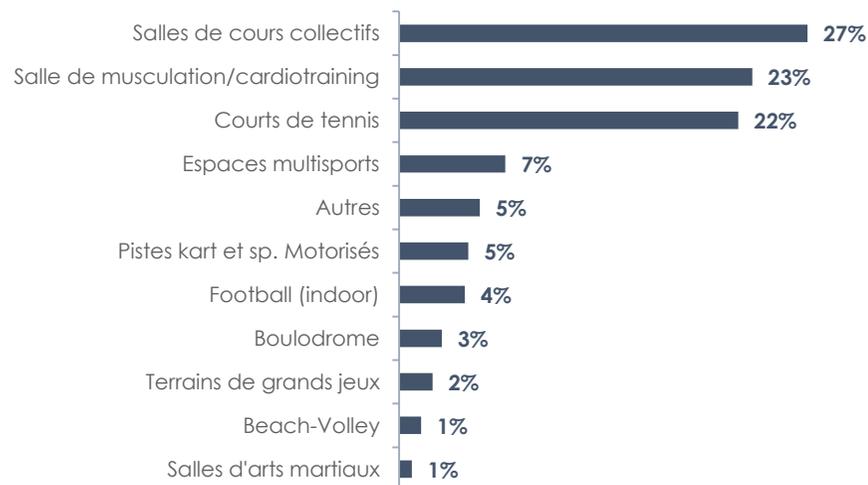
Ainsi, les loisirs sportifs marchands apportent une réponse à l'envie des pratiquants non fédéraux de disposer d'un équipement en libre accès, sans contrainte de calendrier ni d'encadrement. Ces structures contribuent à l'évolution du modèle traditionnel du sport où le club n'a plus l'exclusivité et où le modèle de pratique tend vers une tarification en fonction de la consommation réelle du temps de pratique.

Les équipements de loisirs sportifs captent donc une tranche d'âge autour de 25-35 ans disposant de ressources permettant une pratique payante et à la recherche de souplesse au niveau des horaires de pratique. Plutôt jeune, plutôt urbain, plutôt masculin et à la recherche d'une pratique hédoniste du sport, tel est le profil qui se dégage de l'utilisateur des structures de loisirs sportifs. Les structures marchandes s'adaptent à la demande et se caractérisent par :

- Des horaires d'ouvertures élargis : face aux contraintes d'ouvertures des équipements publics (hormis pour les piscines) ou la nécessité d'adhérer à un club pour y accéder, l'amplitude d'ouverture des salles marchandes renforcent leur accessibilité et leur attractivité.
- Des espaces de pratique de qualité : le confort de pratique, la qualité des aires de pratique et des installations principalement dans des espaces couverts permettent une pratique de qualité en tout temps et toute saison.
- Des espaces qui proposent des services annexes : les installations sportives proposent des offres souvent diverses (restauration, privatisation, système de réservation de créneaux en ligne, système vidéo) qui permettent de vivre d'autres expériences de pratique.

Hors équipements de pleine nature et équipements aquatiques, le RES identifie plus de 1 300 équipements gérés par des entreprises commerciales en ARA.

#### Structuration de l'offre d'équipements gérés par des établissements privés commerciaux en Auvergne-Rhône-Alpes (2016) – Hors sports de nature

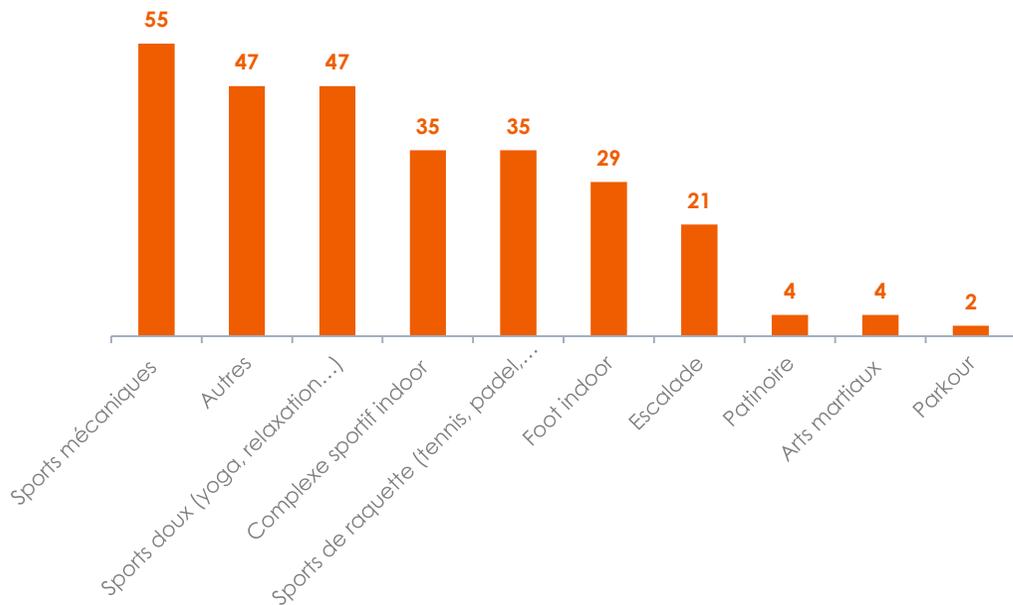


Le champ d'action de l'offre privée commerciale est beaucoup plus réduit que celui de l'offre globale. Il existe une véritable spécialisation dans les équipements privés.

L'identification des structures de loisirs sportifs marchands s'appuie sur les codes NAF affectés aux « gestion d'installations sportives (NAF 93.11) », « activités des clubs de sport (NAF 93.12) », « centres de culture physique (NAF 93.13) » et « autres activités liées au sport (NAF 93.19) », qui ont été retraités pour exclure un certain nombre d'opérateurs (sport professionnel, bowling...). En 2018, le secteur du loisir sportif marchand représente 1 504 établissements toutes NAF confondues.

Hors centres de fitness, centres nautiques et autres structures de pleine nature identifiées, le total des structures marchandes s'élève à 279 établissements. Le plus grand nombre de structures marchandes relève des sports mécaniques (gestionnaires de pistes de karting notamment), suivi ensuite des structures de yoga et de relaxation et enfin des complexes indoor. A noter que certains complexes indoor intègrent des offres plurielles (foot à 5 et squash par exemple) ne permettant pas d'apprécier finement chaque famille d'activités.

Répartition des établissements marchands par grande famille d'activités (hors sports de nature, centre de fitness et centres nautiques)



Source : Fichier SIRENE, traitement Mouvens, 2019

Volume des structures marchandes de loisirs sportifs selon leurs codes NAF

	Nbre étbts marchands
Activités de clubs de sport	155
Activités des centres de cultures physiques	462
Gestions d'installations sportives	471
Autres activités liées au sport	416
<b>Total tous codes NAF confondus</b>	<b>1 504</b>

<b>Sous-total hors centres de fitness</b>	781
---	-----

<b>Sous-total hors centres de fitness, établissements de pleine nature et centres nautiques</b>	279
---	-----

Source : Fichier SIRENE, traitement Mouvens, 2019

L'offre privée semble ainsi se positionner en complémentarité de l'offre d'équipements publics et de pratiques libres dans les espaces non aménagés ou les équipements de proximité.

Le loisir sportif marchand est un secteur en plein essor sur le territoire régional. Au-delà du développement des centres de fitness et l'ouverture de nouvelles franchises, l'offre marchande tend vers une forte diversification des pratiques.

Le développement du secteur des loisirs sportifs marchands semble être sur un développement continue qui se traduit par :

- **Une forte diversification de l'offre d'activité comme en témoigne la rapide implantation :**
  - Des salles escalades indoor qui comptent environ un million de pratiquants en France et qui enregistrent une croissance de 10% par an.
  - Des salles de trampoline (environ 20 établissements indoor sur chacune de ces activités en Auvergne-Rhône-Alpes).



- **Le développement de véritables parcs sportifs proposant des activités nouvelles et avec une logique de concentration de l'offre de loisirs :** à titre d'exemple, Décathlon déploie sur certains sites de véritables villages sportifs, en partenariat avec d'autres acteurs des loisirs sportifs marchands (cf. ci-contre).
- **L'accélération des innovations sur les pratiques :** l'avenir des structures de loisirs marchands passe par une offre apportant de nouvelles expériences (simulateurs de chute libre, pistes de ski artificielle, vagues artificielles pour le surf...) ou intégrant les nouvelles tendances (e-sport notamment).

## Exemple d'une offre sportive impulsée par une structure marchande : le village Décathlon de Bron

Le Décathlon de Bron a ouvert le Décathlon Village pensé comme un véritable « Hub sportif », cet espace de plus de 30 hectares offre des espaces de pratiques libres accoudés à la structure commerciale.

Le « village Décathlon » concentre des équipements en accès libre (sport indoor, stade des passions...) complémentaires à des activités commerciales de loisirs sportifs proposées par des partenaires (fitness notamment...). Concentrée sur un seul site, l'offre sportive est attractive et continue aujourd'hui de se développer (événementiel, nouvelles activités...).



## Les pratiques aquatiques et nautiques

Un enjeu d'adéquation des centres nautiques avec l'évolution des besoins

Une activité transgénérationnelle qui en fait la 3<sup>ème</sup> famille d'activités la plus pratiquée en France

Troisième univers le plus pratiqué en France après la « course et la marche » et les « activités de la forme et de la gymnastique », les sports aquatiques et nautiques constituent une pratique de masse qui continue de se développer (20% des français la pratique). Cette famille est principalement portée par la natation, qui représente la principale discipline évoquée par la majorité des pratiquants de l'univers (17%).

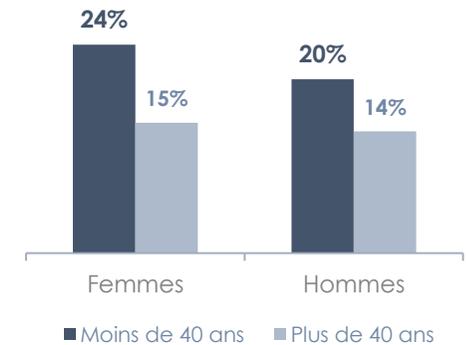
Dans un contexte de vieillissement de la population, la natation facilite la relaxation, permet des activités plus douces et moins traumatisantes sur le plan articulaire et musculaire grâce à sa portance, d'où l'engouement pour l'aquagym, les bébés nageurs, la gymnastique pour femmes enceintes, l'aquabiking... . Ainsi, cette famille est celle qui touche la plus grande diversité de pratiquants, tant en âge, qu'en sexe.

Si les personnes pratiquent massivement la nage ou la natation, elle constitue l'une des disciplines faite le moins régulièrement parmi les univers les plus importants. En effet, seulement 33% des pratiquants nagent régulièrement et 54% évoquent une pratique moins d'une fois par semaine. C'est également la pratique par excellence privilégiée essentiellement pendant les vacances pour près de 20% des pratiquants de la nage et de la natation.

La natation semble être une pratique qui se fait autant en solo (48% des pratiquants) qu'en famille (25% des pratiquants). Elle est toutefois privilégiée dans les infrastructures municipales pour 72% des personnes relevant de cet univers. Elle est toutefois largement pratiquée en dehors de tout cadre fédéral, avec seulement 5% des pratiquants qui disent être licenciés d'une fédération.

Les autres disciplines pratiquées par les français et pouvant relever de ce segment apparaissent comme plus confidentielles aujourd'hui (plongée, voile, planche à voile...), même si l'ensemble des acteurs évoquent le développement du stand-up paddle dans les pratiques libres. Initialement proposée sur le littoral, cette pratique se développe aujourd'hui en eaux calmes (lacs notamment).

Répartition des pratiquants de la nage/natation par sexe et âge



Source : « baromètre national des pratiques sportives 2018 » - INJEP, Ministère des Sports, CREDOC - janvier 2019

**72 %**  
des pratiquants de natation le font de manière autonome dans des infrastructures municipales

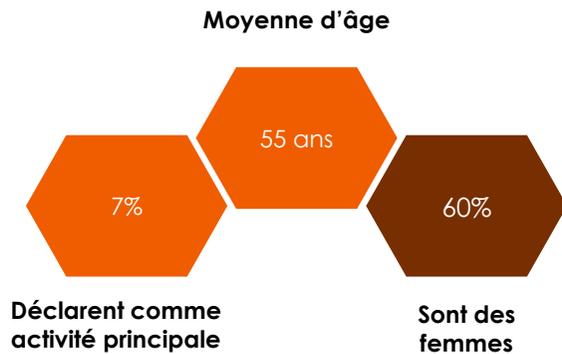
## Périmètre

Les activités nautiques et aquatiques regroupent les activités de nage, de plongée, de natation... en dehors des activités aquatiques de pleine nature (rafting, canoë-kayak, canyoning...).

Ce segment traite principalement la natation avec les enjeux des équipements nautiques à l'échelle régionale.

## Le profil des pratiquants de sports aquatiques et nautiques en région ARA : de nombreux pratiquants ponctuels, plutôt féminins, en attente d'une adéquation de l'offre aussi bien fédérale que libre

Caractéristiques générales des répondants déclarant avoir un sport aquatique et nautique comme activité sportive principale



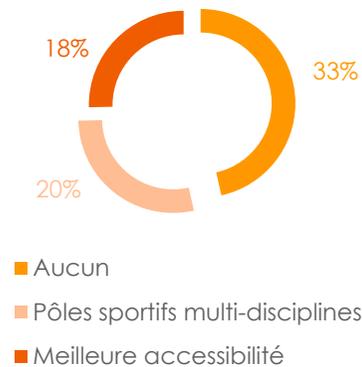
Un solide réservoir de pratiquants, plutôt enclins à envisager une pratique fédérale mais rebutés par des questions d'image et liées aux horaires

Avec 20% qui envisageant une pratique fédérale, il existe un réel réservoir en région ARA. De surcroît, ces pratiques sont abondamment pratiquées par des personnes n'en faisant pas leur pratique principale (22% du total des répondants). 2 enjeux clés pour favoriser la pratique fédérale : l'adaptation des horaires et des créneaux ainsi qu'un changement d'image d'une pratique perçue comme trop centrée sur la compétition.

Top 3 raisons de non pratique fédérale	%
Les horaires ne me conviennent pas	33%
Trop centré sur la compétition	27%
Nombre de créneaux proposés insuffisants	13%

Les pratiquants attendent des pôles sportifs combinant une piscine avec d'autres équipements et bien desservis

Aménagements évoqués qui faciliteraient la pratique

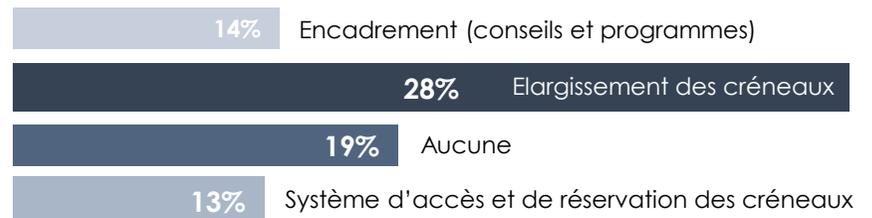


Principaux freins à la pratique	%
Mon emploi du temps	25%
Nombre de pratiquants sur le même lieu	13%

Les freins à la pratique libre révèlent que pour répondre aux attentes l'offre doit s'adapter pour éviter la sur occupation des équipements existants qui est évoquée par un nombre significatif de répondants (13%).

Les attentes de services soulignent un enjeu très net autour des créneaux et dénote d'attentes sur l'encadrement mais à une intensité moindre

Top 4 des attentes de services



Les attentes en matière de services sont prioritairement tournées vers un élargissement des créneaux proposés dans les piscines (75% exercent leur pratique dans une installation publique). Ils sont en tout 41% à estimer qu'un élargissement des créneaux et un système d'accès et de réservation des créneaux favoriserait leur pratique.

## Une offre en bassin de natation qui place la Région à la 1<sup>ère</sup> place en volume de surface, mais des disparités territoriales fortes à l'échelle d'Auvergne-Rhône-Alpes

Le RES identifie 870 bassins de natation (intérieur / découvrable / extérieur couvert / découvert) répartis sur l'ensemble de la Région. Cela représente 1,1 bassin pour 10 000 habitants contre 0,9 bassin à l'échelle nationale. Avec une surface totale de 238 455 m<sup>2</sup>, un bassin compte en moyenne 275 m<sup>2</sup>. En surface de pratique, la Région ARA se place ainsi à la 1<sup>ère</sup> place des régions de France devant l'Occitanie (204 503 m<sup>2</sup>) et l'Île de France (192 648 m<sup>2</sup>). Cette offre représente 15 % de l'offre totale nationale.

Toutefois, l'offre se caractérise par une majorité de bassins découverts qui représente 57% de l'offre (135 803 m<sup>2</sup>) tandis que les bassins intérieurs (ou extérieurs couverts) représentent 43% de l'offre (102 652 m<sup>2</sup>).

En comparant uniquement les volumes de superficies de bassins intérieurs, la région ARA se classe à la 2<sup>ème</sup> place avec 102 652 m<sup>2</sup> de superficie de bassins intérieurs derrière l'Île de France (152 023 m<sup>2</sup>).

Class.	Régions métropolitaines	Surface en m <sup>2</sup> total / 1000 hab
1	Occitanie	35,4
2	Bourgogne-Franche-Comté	31,5
<b>3</b>	<b>Auvergne-Rhône-Alpes</b>	<b>30,3</b>
4	Nouvelle-Aquitaine	30,2
5	Centre-Val de Loire	27,2
6	Provence-Alpes-Côte d'Azur	25,3
7	Pays de la Loire	23,8
8	Grand Est	20,6
9	Corse	19,4
10	Normandie	19,2
11	Bretagne	17,3
12	Hauts-de-France	16,4
13	Île-de-France	15,9

Class.	Régions métropolitaines	Surface en m <sup>2</sup> bassins intérieurs / 1000 hab
1	Grand Est	14,0
2	Hauts-de-France	13,8
3	Normandie	13,8
4	Bretagne	13,3
5	Pays de la Loire	13,1
<b>6</b>	<b>Auvergne-Rhône-Alpes</b>	<b>13,0</b>
7	Île-de-France	12,6
8	Centre-Val de Loire	12,4
9	Bourgogne-Franche-Comté	11,7
10	Nouvelle-Aquitaine	10,2
11	Occitanie	10,1
12	Provence-Alpes-Côte d'Azur	9,1
13	Corse	7,3

Mais la dotation de la région en nombre de m<sup>2</sup>/1 000 hab offre une lecture différente du positionnement de la région ARA sur le territoire national. Si quel que soit la typologie des bassins retenus, la région ARA offre une surface moyenne de bassin pour 1 000 hab. supérieure à la moyenne nationale, elle se situe à la 3<sup>ème</sup> place en superficie totale pour 1 000 habitants. La Région chute à la 6<sup>ème</sup> place si l'on s'intéresse uniquement aux bassins intérieurs, avec une superficie moyenne de 13 m<sup>2</sup> / 1 000 habitants.

La lecture territoriale de l'offre montre de réelles disparités à l'échelle des départements, mais également des EPCI de la Région. Le département du Cantal se place en tête avec 67,6 m<sup>2</sup> pour 1 000 hab. Les départements du Rhône et de la Loire occupent les deux dernières places et offrent une dotation inférieure à la moyenne nationale. L'étude spécifique des bassins couverts montre également que les deux départements les mieux dotés restent la Savoie et le Cantal. La Drôme passe de la 3<sup>ème</sup> place à la 9<sup>ème</sup> place ce qui peut s'expliquer par l'importance de l'offre touristique estivale et des bassins extérieurs associés. A l'inverse, 4 départements offrent une dotation inférieure à la moyenne nationale.

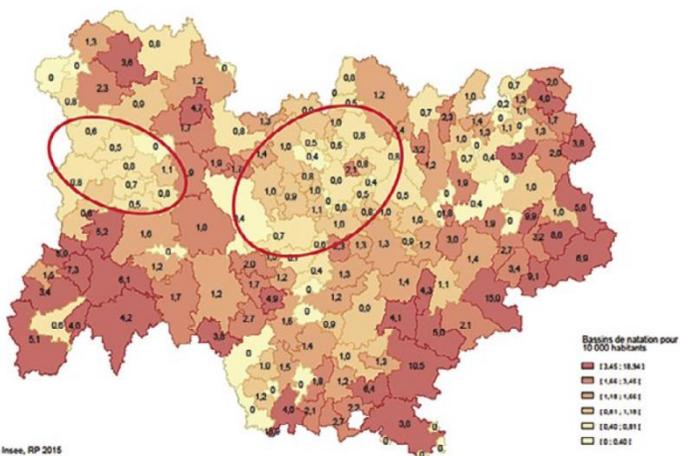
Class.	Département	m <sup>2</sup> total / 1000 hab	Class.	Département	m <sup>2</sup> intérieur / 1000 hab
1	Cantal	67,6	1	Savoie	23,8
2	Savoie	49,4	2	Cantal	18,0
3	Drôme	44,7	3	Allier	15,9
4	Haute-Loire	40,8	4	Haute-Loire	15,7
5	Isère	33,6	5	Puy-de-Dôme	14,5
6	Allier	30,5	6	Rhône	13,1
7	Haute-Savoie	30,5	7	Ain	12,9
8	Puy-de-Dôme	29,8	8	Isère	11,9
9	Ardèche	29,6	9	Drôme	11,1
10	Ain	25,4	10	Loire	10,8
11	Rhône	21,1	11	Haute-Savoie	10,4
12	Loire	20,4	12	Ardèche	7,8

Moy. France  
23,7

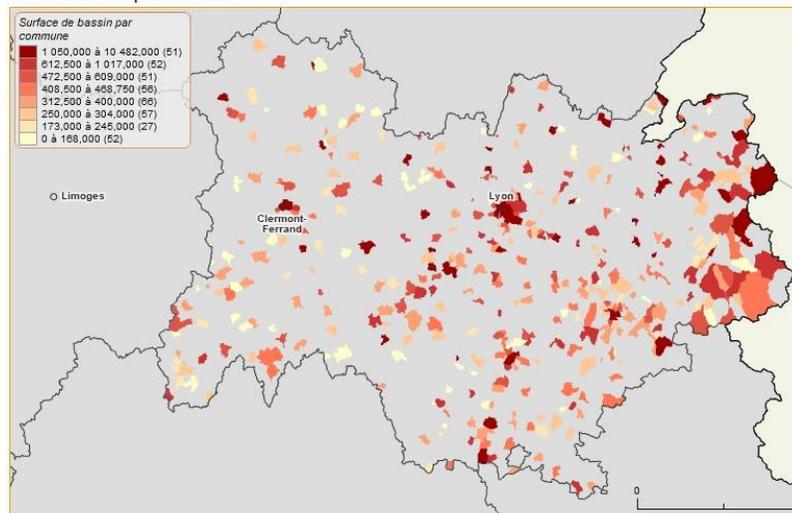
Moy. France  
11,9

Les cartes ci-dessous permettent d'illustrer un déséquilibre notamment entre les EPCI situées dans les parties Sud et Est, plutôt bien dotées en bassins de natation et ceux de l'ouest du Puy-de-Dôme, de la Loire et du Rhône qui semblent en retrait dans leurs taux d'équipement en nombre de bassins de natation. Ce maillage est confirmé par la surface de bassins par commune qui montrent l'offre la plus importante à l'Est de la Région (porté par les bassins découverts).

Nombre de bassins de natation pour 10 000 habitants par EPCI



Surface de bassin par commune



Population : source Insee, RP 2015  
RES 2018

Carte réalisée par le service Observation, Etudes, Statistiques de la Mission d'appui au pilotage  
Direction régionale et départementale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale Auvergne-Rhône-Alpes

Mise à jour le 03.07.2018

© CGET 2018 - IGN GéoFla - Carte réalisée à partir de données importées par l'utilisateur.

### Des bassins de natation qui s'ouvrent dans leur ensemble aux pratiquants individuels, mais une accessibilité en volume d'heures de pratique qui semble moins forte

En nombre de bassins, les premiers utilisateurs des équipements de natation sont les individuels. Ainsi, 93% des bassins sont utilisés pour une pratique autonome, c'est-à-dire hors des clubs, associations ou autres groupes. C'est particulièrement vrai pour les bassins découverts et extérieurs (94%) : ils représentent 55% de l'offre en bassin proposée aux individuels et ils sont relativement délaissés par les pratiques plus structurées (seulement 32% pour les clubs et 53% pour les scolaires) en raison de leur saisonnalité. La dimension estivale et touristique de la pratique individuelle contribue à la structuration de cette offre.

	Utilisé par les scolaires	%	Utilisé par les clubs	%	Utilisé par les individuels	%	Total bassin
Découvert	248	42%	150	35%	446	55%	471
Découvrable	48	8%	35	8%	52	6%	52
Extérieur couvert	3	1%	2	0%	3	0%	5
Intérieur	285	49%	240	56%	309	38%	342
<b>Total général</b>	<b>584</b>	<b>100%</b>	<b>427</b>	<b>100%</b>	<b>810</b>	<b>100%</b>	<b>870</b>

Source : RES, traitement Mouvens - janvier 2019

En moyenne, les bassins offrent 2,9 activités par piscine proposant un large panel d'activités aux pratiquants individuels. Toutefois, les acteurs régionaux interrogés évoquent une réelle disparité entre la pratique potentielle par bassin et la réalité. Sans donnée objective disponible, la Fédération des MNS évoque une utilisation des piscines par les individuels qui se situe dans une fourchette de 25% à 35 % des créneaux. Cette disproportion s'explique essentiellement par la nécessité des piscines publiques d'ouvrir les créneaux aux scolaires (programme « j'apprends à nager ») et aux adhérents des clubs locaux.

### Une vétusté de l'offre qu'il convient d'anticiper et des piscines anciennes qui ne répondent plus nécessairement à l'évolution de la demande sociale

Les disparités territoriales s'expliquent notamment par le fait que 82% des bassins sont aujourd'hui la propriété des communes ou EPCI. Et bien que cela ne fasse pas partie de leurs compétences obligatoires, un grand nombre sont aujourd'hui confrontées à des problématiques de rénovation ou de reconstruction. Les communes et les intercommunalités en assurent à la fois la maîtrise d'ouvrage, l'exploitation et le financement et doivent aujourd'hui faire face aux enjeux de réhabilitation, de maîtrise des coûts et de construction face à la vétusté des équipements.

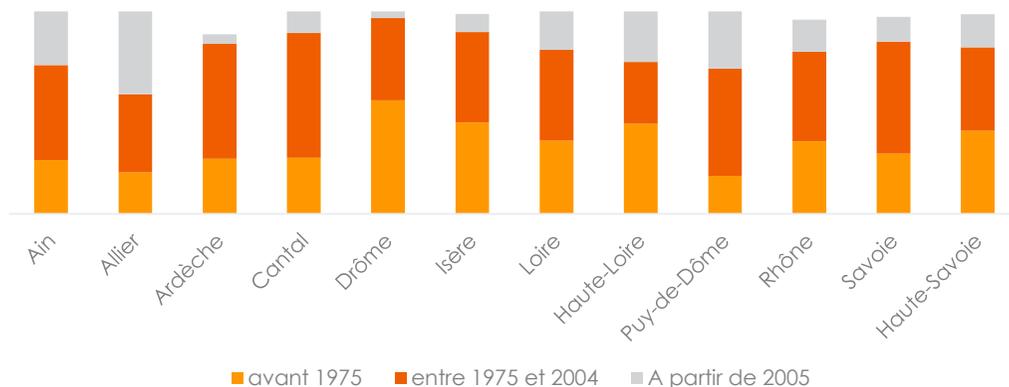
Ainsi, plus d'une piscine sur 3 a plus de 40 ans d'ancienneté et près de la moitié de l'offre a plus de 15 ans.

	Auvergne-Rhône-Alpes	France
Plus de 40 ans	36,67%	35,30%
Entre 40 et 15 ans	46,09%	47,13%
Moins de 15 ans	15,52%	17,73%

Sur les 870 bassins que compte la Région, 135 ont été construites depuis 2005, soit 15,5 % du parc régional (tendance identique à la moyenne nationale de 15,7%). Ce volume représente environ 10 piscines construites chaque année à l'échelle de la Région (moins d'une piscine par département par an en moyenne).

La Drôme dispose du parc de piscines le plus vieux avec 56 % des piscines du département qui ont plus de 40 ans. A l'inverse, l'Allier dispose du parc de piscines le plus jeune avec 40 % des piscines ayant moins de 15 ans. A noter que 439 bassins de natations ont déjà fait l'objet de travaux, ce qui représente 50,5 % du parc régional en léger recul par rapport au niveau national.

Répartition des bassins de natation par tranche d'âge et par département d'Auvergne-Rhône-Alpes

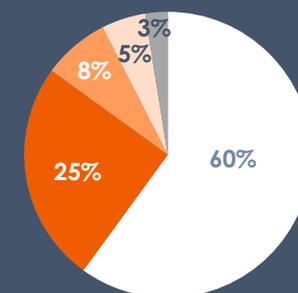


Source : RES, traitement Mouvens - janvier 2019

L'ancienneté du parc régional, avec des piscines principalement construites dans le cadre du programme national des « 1 000 piscines » lorsqu'elles appartiennent au bloc communal, questionne l'adéquation de l'offre avec les attentes du public. Ces dernières ont été profondément modifiées ces dernières années avec des usagers qui souhaitent désormais bénéficier d'une offre d'activités diversifiée, incluant la pratique de la natation, mais également des espaces de détente (hammam, sauna, vélo aquatique, espace de restauration, etc.) ou des typologies variées de bassins (bassins ludiques avec toboggans, piscines à vagues, bassins nordiques...). La piscine est devenu un véritable lieu de vie avec des logiques thématiques, sensorielles, visuelles... Au-delà de la prise en compte des considérations environnementales dans la conception et la gestion de ces équipements, l'aménagement des bassins doit tenir des nouvelles aspirations de l'ensemble des publics.

## Une offre complémentaire

**40** Opérateurs marchands repérés (hors activités nautiques de pleine nature)



■ Centre aquatique ■ Divers ■ Plongée ■ Voile ■ Jet ski

**296** plans d'eau, lacs et rivières ont été contrôlés par l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes en 2017

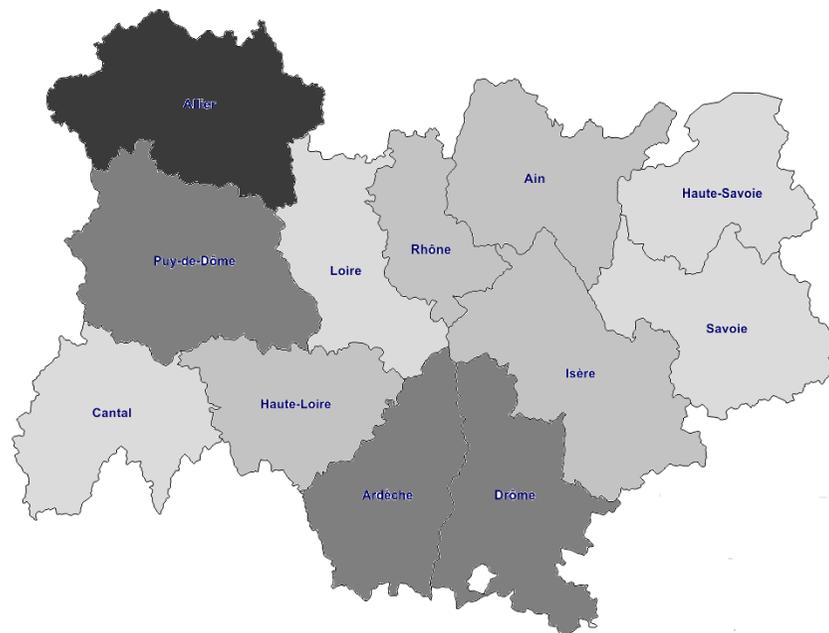
**179** zones de baignade aménagées recensées en ARA selon le RES

Zones de baignade aménagées			
Ain	18	Loire	4
Allier	3	Puy-de-Dôme	17
Ardèche	43	Rhône	1
Cantal	9	Savoie	27
Drôme	8		
Haute-Loire	10	<b>TOTAL</b>	<b>179</b>
Haute-Savoie	28		
Isère	11		

**Une activité qui touche un large public même si elle est particulièrement pratiquée en milieu « rural »**

La pratique des activités aquatiques et nautiques est largement répandue sur le territoire. Elle apparait, dans les activités principales, relativement marquée dans des départements ayant une dominante plus rurale. Ceci peut s'expliquer principalement par l'existence d'un plus grand nombre de bassins extérieurs découverts ou de piscines privées.

A l'inverse, ce sont les départements montagneux (Savoie, Haute-Savoie), ainsi que la Loire et le Cantal qui présente un plus faible taux de pénétration des pratiquants.



Part des répondants par Département déclarant avoir comme pratique principale un sport aquatique et nautique (Natation, Surf, Ski nautique...)



# 4.

## APPROCHE TERRITORIALE DES PROFILS DE PRATIQUANTS

Approche des besoins des pratiquants



## APPROCHE TERRITORIALE

## Une lecture territoriale des attentes des pratiquants

### Eclairages statistiques relatives à l'enquête menée auprès des habitants de la région Auvergne-Rhône-Alpes

Afin de mieux appréhender les besoins des pratiquants d'Auvergne-Rhône-Alpes, une enquête en ligne a été mise en place auprès d'un panel de 785 personnes. Cette enquête ne cible que les habitants qui pratiquent une activité sportive en dehors de tout cadre fédéral (disposant ou non d'une licence en club en plus). Les personnes touchées ne pratiquant aucune activité sportive ou pratiquant uniquement une activité sportive en club n'ont donc pas interrogées.

Ainsi, l'enquête IPSOS s'appuie sur un volume de 550 répondants représentant 70% des habitants qui pratiquent une activité sportive en dehors de toute pratique en club.

Parmi les répondants, la répartition entre les hommes et les femmes est relativement identique avec 48% d'hommes et 52% de femmes. Les femmes sont donc en légère surreprésentation au regard des données observées au niveau national.

De même, les personnes de plus de 60 ans représentent près de 30% des répondants, contre 13% de jeunes de 16 à 24 ans.

Tranches d'âges	Nombre répondants	% des répondants
16-24 ans	71	13%
25-34 ans	84	15%
35-44 ans	91	17%
45-59 ans	138	25%
Plus de 60 ans	165	30%

**550** habitants interrogés pratiquent une activité sportive en dehors du cadre fédéral sur 785 personnes touchées (soit 70% des habitants)

Département	Nombre de répondants	% des répondants	% structure de population (2016)
Ain	40	7%	8%
Allier	20	4%	4%
Ardèche	30	5%	4%
Cantal	8	1%	2%
Drôme	38	7%	6%
Isère	84	15%	16%
Loire	50	9%	10%
Haute-Loire	17	3%	3%
Puy-de-Dôme	52	9%	8%
Rhône	139	25%	23%
Savoie	29	5%	5%
Haute-Savoie	43	8%	10%
<b>TOTAL</b>	<b>550</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

### Les caractéristiques des répondants à l'enquête IPSOS en matière de pratique sportive

Les familles d'activités privilégiées par les habitants de la Région sont relativement identiques à celles observées au niveau national, avec la randonnée et la marche qui constitue le 1<sup>er</sup> univers de pratique, devant les activités de forme et de force et la course à pied. Ce podium est relativement identique quel que soit les tranches d'âges, même si les places varient en fonction des profils et si l'écart est plus ou moins marquée entre les familles suivant la tranche d'âge concernée.

16-24 ans		25-34 ans		35-44 ans	
Act. Forme et force	20%	Randonnée et marche	30%	Randonnée et marche	27%
Sports collectifs	18%	Act. Forme et force	23%	Act. Forme et force	26%
Course à pied	11%	Course à pied	17%	Course à pied	13%
Randonnée et marche	10%	Sports collectifs	10%	Sports aquatiques	8%

45-59 ans		+ de 60 ans	
Act. Forme et force	38%	Randonnée et marche	54%
Sports collectifs	15%	Act. Forme et force	12%
Course à pied	11%	Course à pied	12%
Randonnée et marche	11%	Sports collectifs	8%

Source : enquête IPSOS/Mouvens, traitement Mouvens - mai 2019

De même, au-delà des tranches d'âges, le choix de pratique entre les hommes et les femmes est également proche, même si les activités de la forme et de la force est plus marquée chez les femmes et si les pratiques féminines se concentrent essentiellement sur 2 familles (randonnée et activités de la forme et de la force).

Hommes		Femmes	
Randonnée et marche	31%	Randonnée et marche	41%
Course à pied	13%	Act. Forme et force	28%
Sports collectifs	11%	Sports aquatiques	8%
Sports de cycle	10%	Course à pied	7%

### Top 3 des familles d'activités pratiquées par les sportifs (hors cadre fédéral) d'Auvergne-Rhône-Alpes



### 15%

Des habitants qui pratiquent au moins une activité en dehors du cadre fédéral disposent également d'une adhésion en club

### Cadre de pratique privilégié par les habitants de la Région Auvergne-Rhône-Alpes



### Le choix d'une approche des besoins et des attentes des pratiquants en fonction de leur espaces d'habitation

De manière complémentaire aux travaux issus du baromètre national, l'étude sur les pratiques non fédérale s'est attachée à apporter une vision territoriale des pratiquants et de leurs besoins. Cette approche vise à mieux cibler les besoins pour les collectivités et les acteurs locaux en fonction des caractéristiques territoriales.

Sur la base des différents critères retenus, une convergence est observée entre les espaces périurbains (5,000 à 49,999 habitants) et moyens (50,000 à 99,999) : sur les éléments liés à la non-licenciation, aux types de pratiques, aux attentes en matière de services. De même, 2 critères interrogés montrent une convergence entre les espaces moyens (50,000 à 99,999) et grandes aires urbaines (100,000 et plus), portant sur les lieux de pratique et souhaits d'aménagements. Ainsi, il a été fait le choix d'apporter un éclairage sur les niveaux géographiques suivants :

- Espaces ruraux.
- Espaces urbanisés.
- Espaces fortement urbanisés.

	Catégories de réponses rattachées	Nombre de répondants	% des répondants
<b>Espaces ruraux</b>	« rural » ; « moins de 5,000 habitants »	145	26%
<b>Espaces urbanisés</b> (Péri-urbain et villes moyennes)	« 5,000 – 9,999 » ; « 10,000 – 19,999 » ; « 20,000 – 49,999 » ; « 50,000 – 99,999 »	137	25%
<b>Espaces fortement urbanisés</b>	« 100,000 à 199,999 » ; « 200,000 et + »	268	49%

Au-delà d'une lecture sur les caractéristiques des pratiquants en fonction de ces 3 types d'espaces territoriaux, il a été fait le choix de faire émerger des profils type de pratiquants. Ces profils n'ont pas vocation à être exhaustifs et à couvrir l'ensemble des pratiquants. Construits sous la forme de « persona », ils visent à dresser une représentation fictive et généralisée de certains pratiquants. Ces fiches ont pour ambition de répondre aux questions suivantes : qui sont-ils ? Que font-ils ? Comment pensent-ils ? De quoi ont-ils besoin ?

Cette démarche permet ainsi de mieux appréhender les modalités de pratique ainsi que « l'expérience » vécue par chacun des pratiquants. Leurs constructions s'appuient essentiellement sur les réponses issues de l'enquête en ligne et ont été par la suite nourris par les entretiens sur site réalisés auprès de 51 pratiquants sur 3 sites (base nautique en milieu rural, salle d'escalade indoor et plaine des sport en milieu urbain).

Personas « Espaces fortement urbanisés »	Personas « Espaces urbanisés »	Personas « Espaces ruraux »
Jeune homme de 16-24 ans	Femme de plus de 45 ans	Homme de moins de 35 ans
Femme active de 35-59 ans		Femme de plus de 60 ans
Homme de plus de 45 ans		

APPROCHE TERRITORIALE

## Les pratiques sportives non fédérales dans les “espaces fortement urbanisés”

*Rappel* : Les espaces fortement urbanisés regroupent les grandes villes et métropoles et incluent les réponses des personnes interrogées vivant dans les aires urbaines comprenant plus de 100,000 habitants de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. L'espace des grandes villes et métropoles regroupe 268 répondants.

### Une pratique sportive plus diversifiée pour les hommes que pour les femmes

Les pratiquants habitant dans des espaces fortement urbanisés sont autant des hommes (50,7%) que des femmes (49,3%). Les pratiquants de ces espaces se caractérisent également par leur poly activité, avec 50% d'entre eux qui pratiquent régulièrement 2 ou 3 activités.



Hommes		Femmes	
Randonnée et marche	25%	Randonnée et marche	36%
Course à pied	18%	Act. Forme et force	29%
Sports de cycle	12%	Autres activités phys.	11%

Les pratiquants sont plutôt assidus dans la pratique avec une ancienneté de plus de 5 ans pour 54 % d'entre eux (43% évoquent plus de 10 ans de pratique).

32% des pratiquants de cet espace évoquent une pratique exclusivement en dehors de toute structure, qu'elle relève ou non du secteur fédéral. De plus, ils sont 10% à pratiquer uniquement une activité pendant leur vacances.

### Ancienneté dans l'activité sportive principale faite en dehors du cadre fédéral

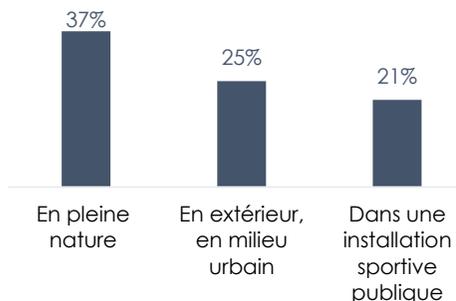


### Une pratique avant tout de plein air pour les pratiquants des grandes villes

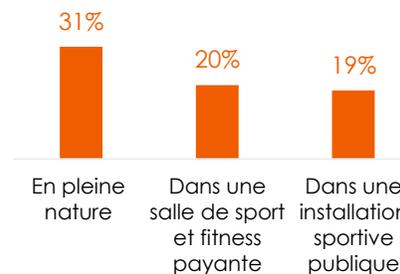


Ils privilégient avant tout une pratique de plein air, hormis pour 20% des femmes qui optent pour une salle de fitness (10% seulement pour les hommes).

#### Top 3 des lieux de pratique pour les HOMMES



#### Top 3 des lieux de pratique pour les FEMMES

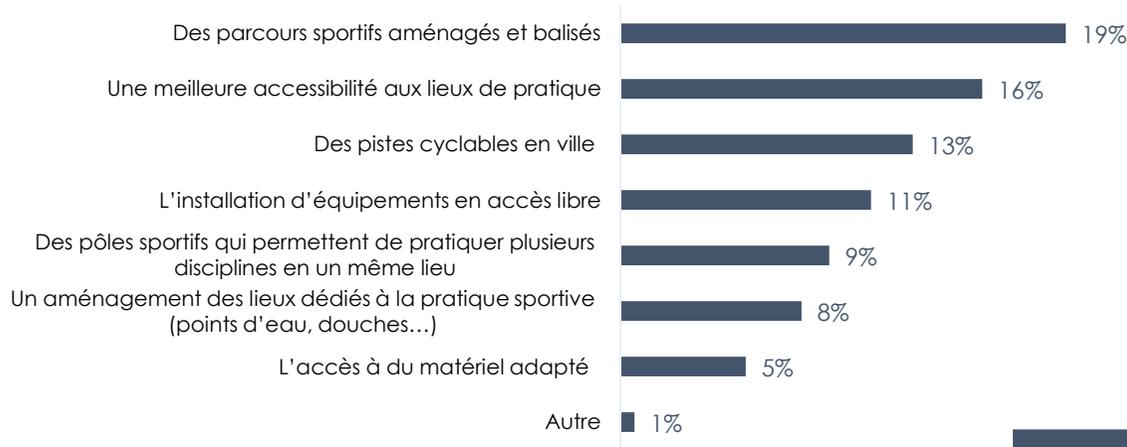


Enfin, la pratique sportive à domicile est beaucoup plus affirmée pour les femmes (11%) que chez les hommes, qui ne représentent que 4% des lieux déclarés. A noter que la pratique sur le lieu de travail est relativement peu développée et ne représente que 3% des lieux cités.

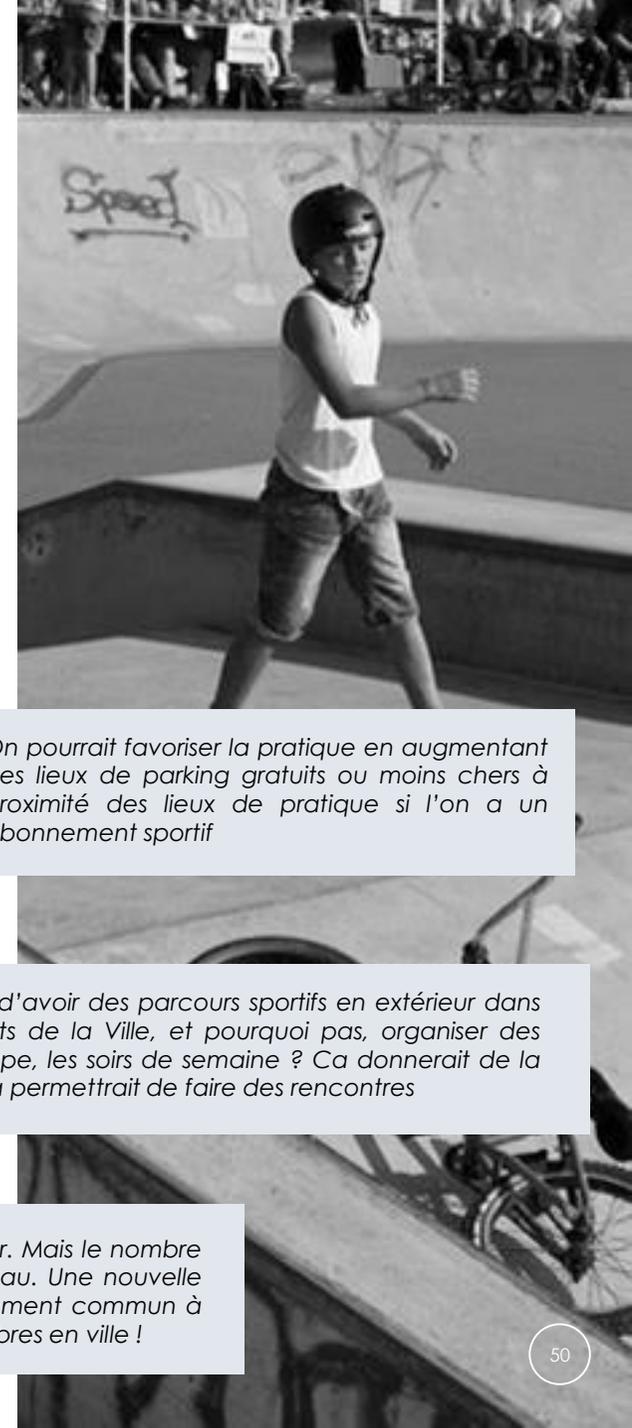
**Un véritable enjeu d'aménagement des espaces publics... et d'accessibilité aux équipements pour les collectivités territoriales**

L'aménagement des espaces publics et l'accessibilité aux lieux de pratique sont aujourd'hui des enjeux majeurs pour les répondants habitant dans des espaces fortement urbanisés. Les parcours sportifs aménagés et balisés sont particulièrement plébiscités : ils constituent le premier souhait d'aménagement, devant une meilleure accessibilité aux lieux de pratique et l'aménagement de pistes cyclables. A noter que pour près de 20% des pratiquants, aucun aménagement ne leur semble nécessaire pour faciliter leur cadre de pratique.

**Aménagements évoqués qui faciliteraient la pratique des habitants des espaces fortement urbanisés**



Enfin, les attentes autour de l'aménagement de pistes cyclables sont fortes dans les grandes villes (13%) ainsi que dans les villes moyennes et périurbaines (11%), davantage que dans les espaces ruraux (5%).



“ On pourrait favoriser la pratique en augmentant des lieux de parking gratuits ou moins chers à proximité des lieux de pratique si l'on a un abonnement sportif ”

“ Ce serait super d'avoir des parcours sportifs en extérieur dans les espaces verts de la Ville, et pourquoi pas, organiser des courses en groupe, les soirs de semaine ? Ca donnerait de la motivation et ça permettrait de faire des rencontres ”

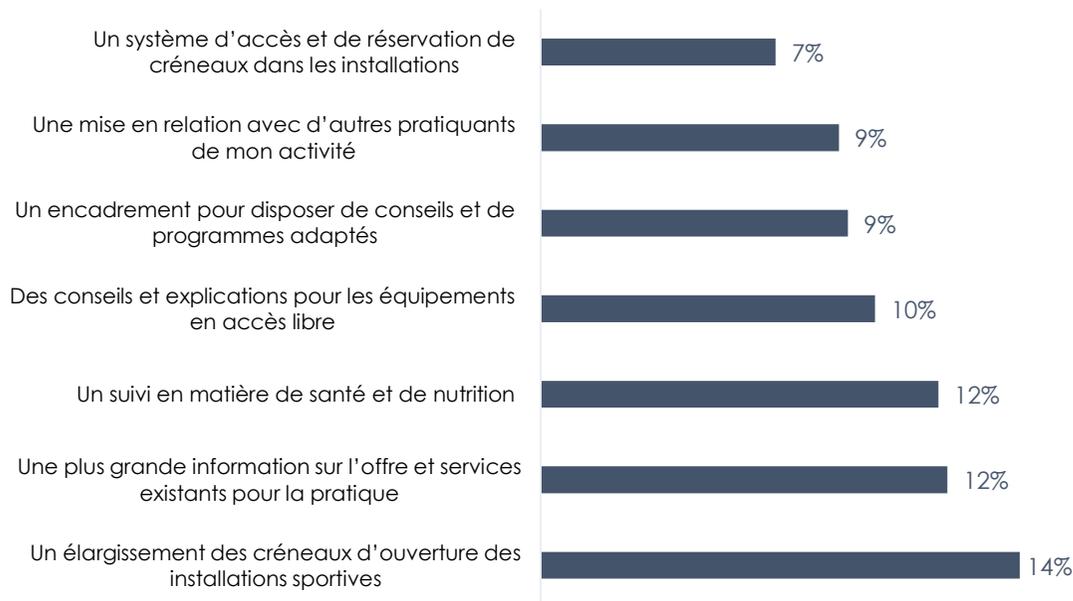
“ Depuis l'ouverture de la salle d'escalade, on peut grimper sans s'entasser. Mais le nombre de grimpeurs augmentant, on risque rapidement de s'entasser à nouveau. Une nouvelle salle dans un autre coin de la ville serait la bienvenue, avec un abonnement commun à diverses salles. Et ce qui serait top ce serait d'avoir des blocs d'escalade libres en ville ! ”

### Un véritable enjeu d'aménagement des espaces publics... et d'accessibilité aux équipements pour les collectivités territoriales

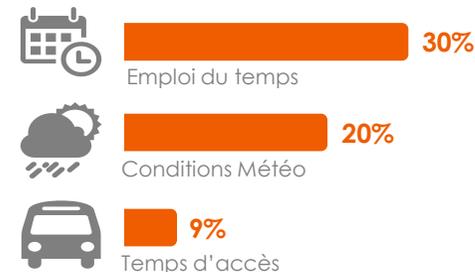
Les répondants des grandes villes se déclarent fortement contraints par leur emploi du temps : c'est de loin leur première contrainte limitant leur pratique sportive (30%) devant la météo (20%) et le temps d'accès aux lieux de pratique (9%).

Par conséquent l'élargissement des créneaux d'ouverture des installations sportives constitue leur première attente en matière de services, ce qui les différencie significativement des pratiquants des espaces ruraux et des villes moyennes. De même, la visibilité de l'offre et l'apport de suivi en matière de santé et de nutrition apparaissent comme les principaux services attendus. Toutefois, si les pratiquants évoquent certaines attentes, plus de 28% d'entre eux n'expriment aucun besoin en matière de service, souhaitant maintenir leur cadre et leur autonomie de pratique.

#### Les attentes en matière de services exprimés par les habitants des espaces fortement urbanisés



#### Les principaux freins évoqués à la pratique pour les habitants des espaces fortement urbanisés



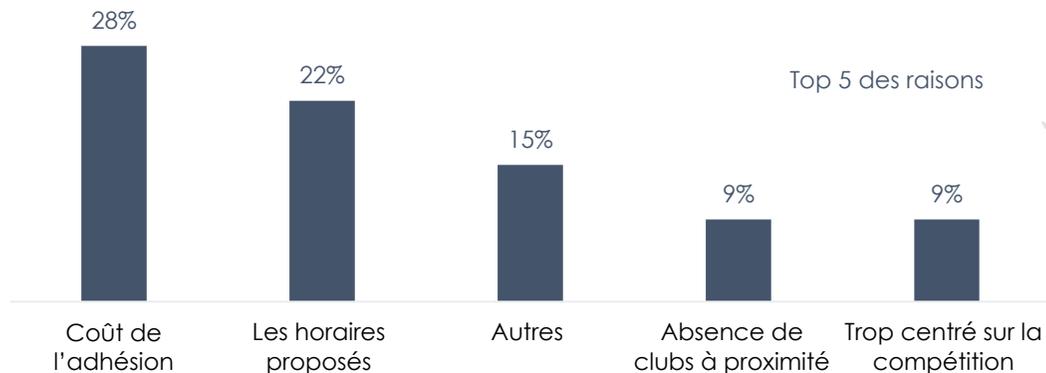
La mobilité reste également un enjeu majeur pour les répondants des grandes villes : ils sont 9% à estimer que le temps de déplacements sur leur lieu de pratique freine leur pratique principale. Ces contraintes se traduisent par une demande de faciliter l'accessibilité aux équipements : une meilleure accessibilité aux lieux de pratique en termes de transports et de stationnement est citée par 16% des répondants des grandes villes et des métropoles.

Le développement d'équipements autour de la nature est également une attente forte puisque 42% identifient « l'aménagement des sites naturels » et la « création d'espaces verts en ville » comme les principaux leviers de développement du sport à l'échelle de leur commune.

## Des freins à la pratique en club qui semblent principalement liés aux coûts et à la flexibilité des heures

Seulement 14% des répondants, habitants dans une ville fortement urbanisée, disposent d'une licence en club témoignant d'une préférence donnée à une pratique individuelle, libre et éventuellement connectée. Ces pratiquants évoquent différentes contraintes associées à la pratique en club :

Raisons de non pratique fédérale dans les espaces fortement urbanisés



Les freins à la pratique sportive en club chez les répondants des espaces fortement urbanisés sont polarisés autour de deux raisons principales :

- La contrainte budgétaire est la première raison évoquée par les répondants des espaces fortement urbanisés pour expliquer leur choix de ne pas pratiquer en club (28%). Cette prégnance peut également s'expliquer par la pyramide des âges des répondants des grandes villes et des métropoles où les jeunes sont plus représentés que dans les autres espaces. En effet, les jeunes et notamment les étudiants, les jeunes sans activité et les jeunes actifs, sont plus fragilisés économiquement en moyenne que les ménages plus âgés.
- L'inadaptation des horaires proposés constitue le deuxième frein majeur à la pratique en club des répondants des grandes villes et des métropoles (22%).

Malgré le nombre élevé de clubs recensés dans les grandes villes de la région, « l'absence de clubs à proximité » soit est de même citée en 4<sup>ème</sup> position (9%) laissant supposer une méconnaissance de l'offre et/ou une inégale maillage territorial de l'offre.

## ALEX



Age : **21 ans**

Travail : **Etudiant**

Situation : **Célibataire**

Domicile : **Lyon (69)**

Alex étudie en école de commerce sur Lyon depuis 2 ans. Dès son plus jeune âge, il pratique le sport et a été notamment licencié dans un club de football. Mais depuis son arrivée sur Lyon, après le bac, Nicolas n'a pas repris de licence dans un club, souhaitant avant tout s'investir dans ses études.

Certains jours, en fonction de son emploi du temps, il en profite, avec ses amis, pour aller pratiquer 2 heures une activité sportive sur les quais.

### Ses pratiques principales



### Cadres privilégiés de pratique

- > **Les installations sportives publiques**  
32% (contre 22% sur l'ensemble)
- > **En plein air (nature)**  
20% (contre 39% sur l'ensemble)
- > **En plein air (urbain)**  
20% (contre 15% sur l'ensemble)

### Ses freins à la pratique

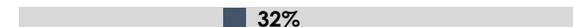
1. Son emploi du temps
2. La météo
3. Le temps de déplacement sur les lieux de pratique

### Ses souhaits d'aménagement

1. Des parcours sportifs aménagés et balisés
2. Des pistes cyclables en ville
3. Un aménagement des lieux dédiés (points d'eau, douches...)

### Ses attentes en matière de services

Elargissement des créneaux d'ouverture des installations sportives



Mise en relation avec d'autres pratiquants de mon activité



Conseils et explications pour les équipements en accès libre



### Sa vision des leviers de développement des pratiques

- > L'aménagement de sites naturels
- > L'implantation de nouvelles salles de loisirs sportifs payantes
- > La création d'espaces verts en ville

#### Sa proposition

“ Une application mobile qui recense les événements et équipements en accès libre, les horaires correspondants et met en relation les personnes intéressées par un même créneau pour constituer un groupe... Un peu comme facebook, et qu'on puisse y faire en plus des rencontres ”

## MARIE



Age : **47 ans**

Travail : **Assistante de direction**

Situation : **Marié – 2 enfants**

Domicile : **Saint-Etienne (42)**

Marie habite Saint-Etienne depuis plus de 10 ans. Si elle a fait du basket-ball en club dans sa jeunesse, elle a arrêté le sport pendant plusieurs années. Maintenant que ses enfants sont plus grands et que son travail le lui permet, elle essaie de prendre d'avantage soin d'elle et de s'entretenir...

Mais le sport est parfois vécu comme une contrainte et passe parfois après d'autres priorités... Elle a du mal à adopter une pratique régulière.

### Ses pratiques principales



### Cadres privilégiés de pratique

- > **En plein air (nature)**  
34% (contre 39% sur l'ensemble)
- > **Dans une salle de fitness**  
26% (contre 12% sur l'ensemble)
- > **Installation sportive publique**  
16% (contre 22% sur l'ensemble)

### Ses freins à la pratique

1. Son emploi du temps
2. La météo
3. Aucune contrainte

### Ses souhaits d'aménagement

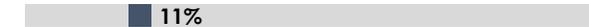
1. Une meilleure accessibilité aux lieux de pratique
2. Des parcours sportifs aménagés et balisés
3. L'installation d'équipements en accès libre (modules fitness, parcours...)

### Ses attentes en matière de services

Mise en relation avec d'autres pratiquants



Plus d'informations sur l'offre et services existants



Elargissement des créneaux d'ouverture des installations sportives



### Sa vision des leviers de développement des pratiques

- > L'aménagement de sites naturels
- > La création d'espaces verts en ville
- > Des équipements sportifs en plus grand nombre et accessibles

#### Sa proposition

“ Il faudrait que la Ville ouvre un grand espace multisport, un peu comme un centre, mais en « open bar », on pourrait s'y inscrire pour une semaine, on arrête, on y retourne... Il faut qu'il soit accessible en transports en commun... Il faudrait voir la rentabilité, mais il y aurait une demande, c'est sûr...! ”

# PHILIPPE



Age : **61 ans**

Travail : **Assureur**

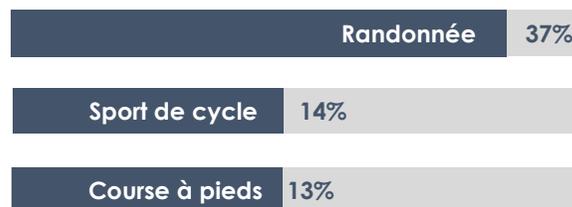
Situation : **Divorcé – 3 enfants**

Domicile : **Annecy (74)**

Philippe travail dans une agence d'assurance depuis plus de 15 ans. Il approche de la retraite. Ses enfants, relativement âgés ont quitté la maison familiale et il profite désormais de ses week-ends pour organiser, avec des amis, des sorties randonnées ou vélo qui lui permettent de se ressourcer en pleine nature.

Il aime également faire de la randonnée et du vélo au cours de ses vacances, dans le cadre de séjours organisés.

## Ses pratiques principales



## Cadres privilégiés de pratique

- > **En plein air (nature)**  
37% (contre 39% sur l'ensemble)
- > **En plein air (urbain)**  
30% (contre 15% sur l'ensemble)
- > **Installation sportive publique**  
19% (contre 22% sur l'ensemble)

## Ses freins à la pratique

1. Son emploi du temps
2. La météo
3. Aucune contrainte

## Ses souhaits d'aménagement

1. Des parcours sportifs aménagés et balisés
2. Des pistes cyclables en ville
3. Une meilleure accessibilité aux lieux de pratique

## Ses attentes en matière de services

Plus d'informations sur l'offre et services existants



Un suivi en matière de santé et de nutrition



Mise en relation avec d'autres pratiquants de mon activité



## Sa vision des leviers de développement des pratiques

- > L'aménagement de sites naturels
- > La création d'espaces verts en ville
- > Des équipements sportifs en plus grand nombre et accessibles

### Sa proposition

“ Je souhaiterais que les pouvoirs publics fassent un effort sur le prix des forfaits de ski pour les habitants de la Région, surtout pour ceux qui habitent à proximité des stations. La Région s'honorerait de faire ça, quitte à ce que ce soit une proposition travaillée avec les clubs...” ”

APPROCHE TERRITORIALE

## Les pratiques sportives non fédérales dans les “espaces urbanisés”

*Note méthodologique* : Les « espaces urbanisés » concernent les villes moyennes et périurbaines. Ils incluent les réponses des habitants vivant dans les aires urbaines comprenant entre 5,000 et 100,000 habitants de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. L'espace des villes moyennes et périurbaines regroupe 137 répondants.

### La randonnée et la marche, loin devant les autres familles d'activités

Les pratiquants habitant dans les espaces urbanisés sont plus particulièrement des femmes (55%) et de plus de 45 ans. Si les jeunes de 16-24 ans représentaient 17% dans les espaces urbanisés, ils ne sont plus que 10% parmi les habitants de ces villes moyennes. La randonnée est la principale famille de pratique, largement plébiscitée par les femmes (50%).



Hommes		Femmes	
Randonnée et marche	38%	Randonnée et marche	50%
Sports collectifs	13%	Act. Forme et force	24%
Course à pied	10%	Sports aquatiques	8%

Les pratiquants sont plutôt assidus dans la pratique avec une ancienneté de plus de 5 ans pour 54 % d'entre eux (43% évoquent plus de 10 ans de pratique).

Il est à noter que 12% des répondants évoquent une pratique sportive uniquement pendant leurs vacances (contre 10% sur les espaces fortement urbanisés).

### Ancienneté dans l'activité sportive principale faite en dehors du cadre fédéral

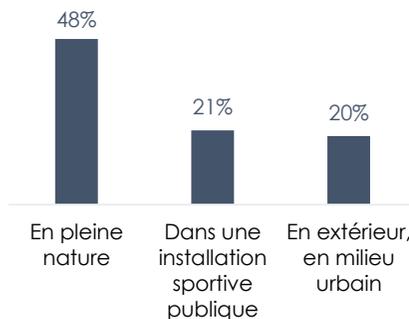


### Une pratique avant tout de plein air pour les pratiquants des grandes villes

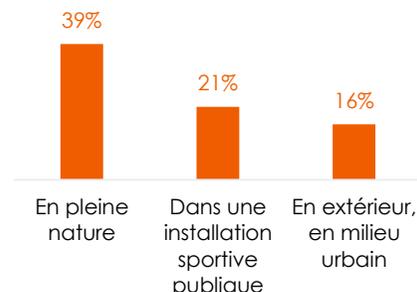


Dans l'ensemble, les pratiquants optent d'avantage pour une pratique de plein air. Les femmes sont seulement 13% à citer la salle de fitness comme leur lieu d'activité principal (contre 20% sur les espaces fortement urbanisés).

#### Top 3 des lieux de pratique pour les HOMMES



#### Top 3 des lieux de pratique pour les FEMMES

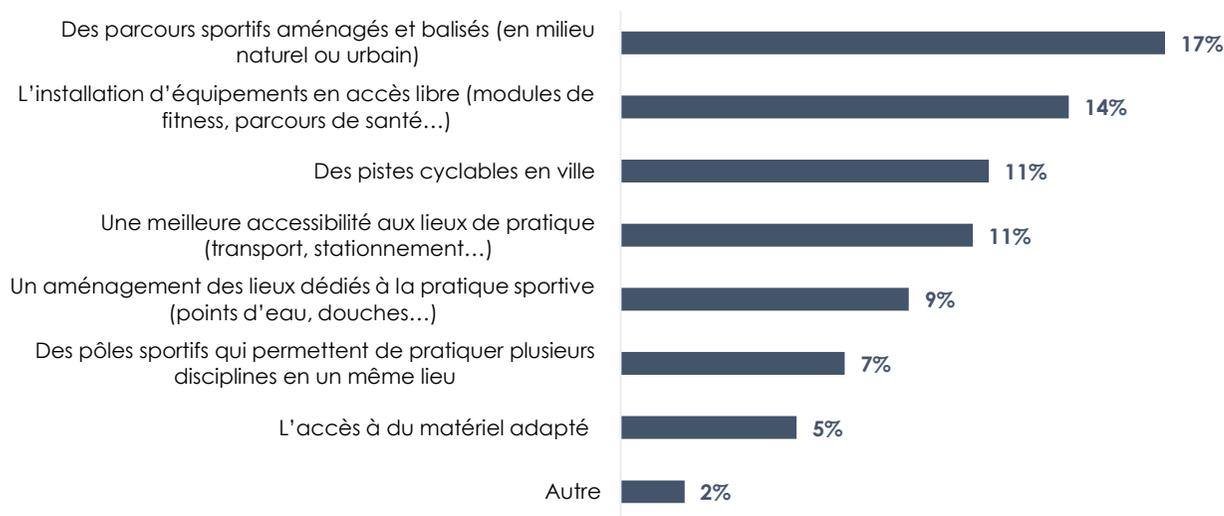


Enfin, 68% des hommes privilégient une pratique « outdoor » (en milieu naturel ou urbain), contre seulement 62% sur les grandes villes et 57% en milieu rural.

## Une attente forte autour de la création de nouveaux parcours et équipements libres... tandis que l'accessibilité aux sites de pratique est moins évoquée

Afin de faciliter leur pratique sportive, les répondants des villes moyennes et périurbaines placent la création de parcours sportifs aménagés et balisés comme étant leur premier souhait en matière d'aménagement. De plus, la demande de création d'équipements en accès libre (modules de fitness, parcours de santé...) est davantage exprimée que chez leurs homologues des espaces fortement urbanisés.

### Aménagements évoqués qui faciliteraient la pratique des habitants des espaces urbanisés



*Je souhaiterais qu'il y ait plus d'horaires tard le soir, c'est là où l'on est disponibles et pourtant les infrastructures en extérieur sont souvent inaccessibles*



*Pourquoi ne pas créer des zones en accès libre et gratuits pour des équipements de musculation. Je suis sûr que nous serions nombreux à y aller*



*Je proposerais qu'il y ait davantage de financements et de subventions pour aider des structures de pratiques flexibles à se développer*

**Le conseil et la mise en relation avec d'autres pratiquants constituent les principales attentes pouvant faciliter leur pratique**

A l'instar des répondants des grandes villes, ils se déclarent fortement contraints par leur emploi du temps : c'est de loin leur première contrainte limitant leur pratique sportive (30%) devant la météo (25%) et le temps d'accès aux lieux de pratique (7%).

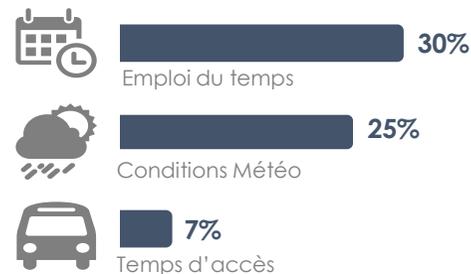
Néanmoins la distribution est hétérogène selon le genre : tandis que les hommes se déclarent contraints par la météo en premier lieu (30% contre seulement 21% des femmes), ces dernières placent leur emploi du temps comme principale source de contraintes (33%) alors que leurs homologues masculins le positionne en seconde place à 28%.

Paradoxalement les répondants des villes moyennes et périurbaines citent très peu l'absence d'encadrement et de conseils comme un frein à leur pratique principale (2%), alors qu'ils évoquent volontiers des attentes sur ce type de services : la combinaison des items « un encadrement afin de disposer de conseils et de programmes adaptés » et « des conseils et explications pour les équipements en accès libre », place cet accompagnement en tête des attentes des pratiquants (20%) devant la mise en relation avec d'autres pratiquants (19%).

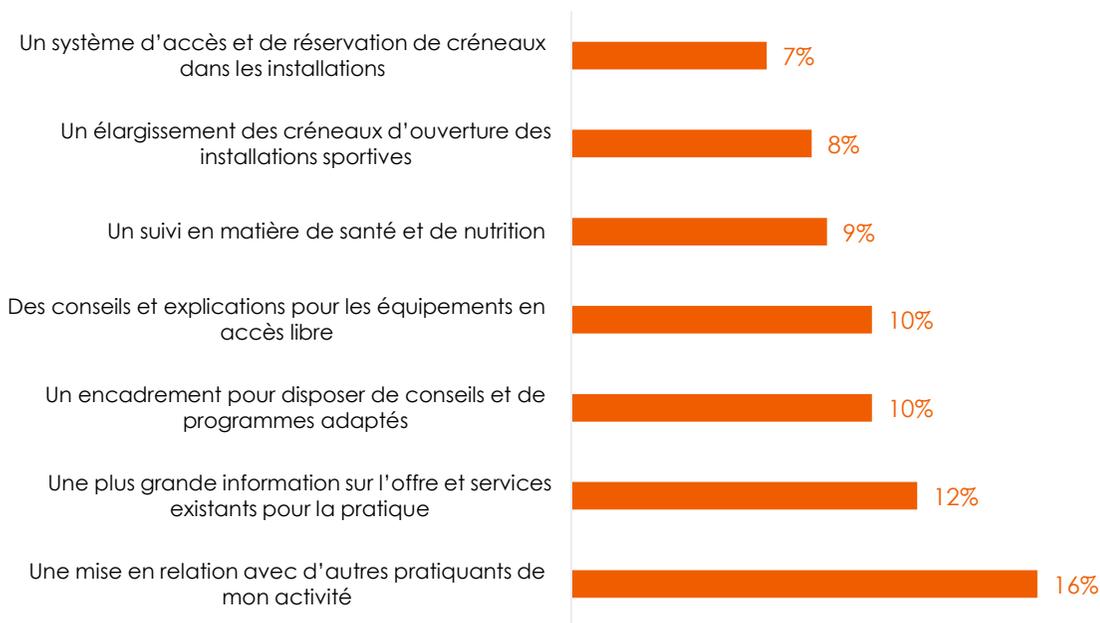
La nature reste le principal ressort de développement des pratiques pour les répondants de cet espace : l'aménagement d'espaces sportifs et de loisirs en milieu naturel et la création d'espaces verts en ville totalisent plus de 40% des items cités pour le développement de la pratique sportive.

En troisième position, les pratiquants plaident pour davantage d'équipements sportifs facilement accessibles en transports.

**Les principaux freins évoqués à la pratique pour les habitants des espaces fortement urbanisés**



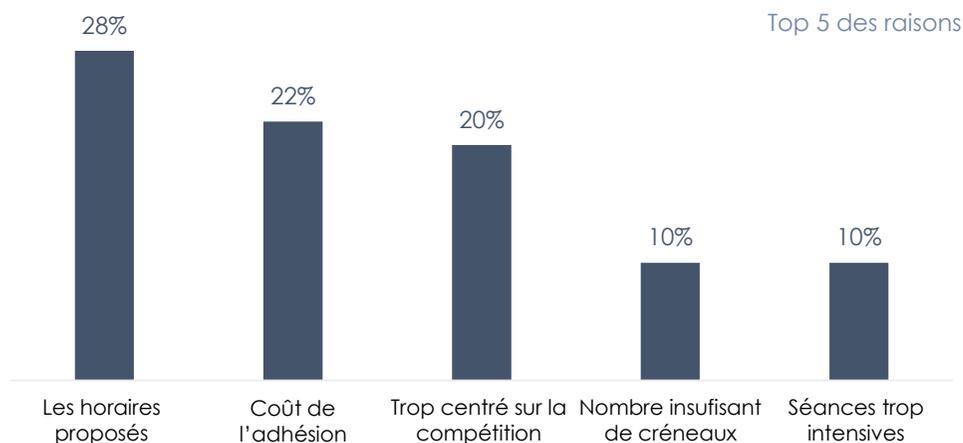
**Les attentes en matière de services exprimés par les habitants des espaces urbanisés**



### Une vision encore traditionaliste du club : « licence – entraînement – compétition »

Parmi les pratiquants relevant de cet espace territorial, 13% d'entre eux comptent une licence fédérale en plus de leurs activités sportives ne relevant pas d'un club. Ces pratiquants évoquent différentes contraintes associées à la pratique en club :

#### Raisons de non pratique fédérale dans les villes moyennes et périurbaines



Le principal frein à la pratique sportive fédérale cité par les répondants des espaces relève des contraintes horaires fixées par les clubs (28%). Ils identifient également un manque de créneaux suffisants dans les clubs pour justifier leur non-pratique fédérale, soit un total de 37% des répondants des villes moyennes et périurbaines qui citent un frein lié à l'offre des clubs en termes d'organisation de leurs plannings.

Ils sont également fortement freinés par des raisons budgétaires puisqu'ils sont 22% à identifier le coût de l'adhésion comme un élément de frustration (2<sup>ème</sup> position).

A noter que les pratiquants ont une image relativement traditionnelle du club, avec des structures associatives centrées sur la compétition. Ce décalage avec les aspirations des pratiquants avant tout porté sur le bien-être et la convivialité est également un frein majeur chez les répondants des villes moyennes et périurbaines (20%), une préoccupation qui ne revient pas avec la même intensité chez leurs homologues des grandes villes (9%) et des espaces ruraux (10%).

## ANNE



Age : **60 ans**

Travail : **Retraitée**

Situation : **Marié – 2 enfants**

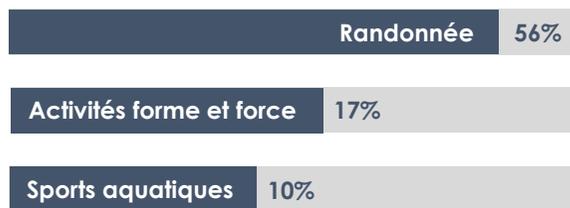
Domicile : **Bourg-en-bresse (01)**

Retraitée de la fonction hospitalière depuis 3 ans, Anne profite désormais de son temps libre pour s'occuper de ses petits enfants mais également pour pratiquer de l'activité physique afin de s'entretenir et de préserver sa santé.

Elle privilégie une pratique en groupe et « balise » ainsi une demi journée par semaine pour des randonnées avec son « groupe de marche ».

Elle aime également aller à la piscine que ce soit avec son mari ou avec ses petits enfants.

### Ses pratiques principales



### Cadres privilégiés de pratique

- > **En plein air (nature)**  
40% (contre 39% sur l'ensemble)
- > **Installation sportive publique**  
25% (contre 22% sur l'ensemble)
- > **En plein air (urbain)**  
17% (contre 15% sur l'ensemble)

### Ses freins à la pratique

1. Son emploi du temps
2. La météo
3. Aucune contrainte

### Ses souhaits d'aménagement

1. Des parcours sportifs aménagés et balisés
2. Des pistes cyclables en ville
3. L'installation d'équipements en accès libre (modules fitness, parcours...)

### Ses attentes en matière de services

Mise en relation avec d'autres pratiquants



Un encadrement pour disposer de conseils et programmes adaptés



Conseils et explications pour les équipements en accès libre



### Sa vision des leviers de développement des pratiques

- > L'aménagement de sites naturels
- > La création d'espaces verts en ville
- > Des équipements sportifs en plus grand nombre et accessibles

#### Sa proposition

“ Pour moi, bénéficier d'un coach sportif, ça nous permet de nous cadrer et surtout ça évite de faire des bêtises et d'aller au-delà de ses limites...”

APPROCHE TERRITORIALE

# Les pratiques sportives non fédérales dans les "espaces ruraux"

*Note méthodologique : Les espaces ruraux incluent les réponses des répondants vivant dans les agglomérations de moins de 5,000 habitants de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. L'espace rural regroupe 145 répondants.*

## L'enjeu de la diversité des pratiques dans les espaces ruraux

Les pratiquants des espaces ruraux se caractérisent par la faible représentativité des jeunes parmi les répondants (22% pour les moins de 35 ans) ainsi que par une concentration des pratiques autour des familles de la randonnée/marche et des activités de forme et de force : ces 2 familles représentent 61% des pratiques (contre 48% dans les espaces fortement urbanisés).



Hommes		Femmes	
Randonnée et marche	39%	Randonnée et marche	40%
Sports aquatiques	10%	Act. Forme et force	29%
Sports collectifs	9%	Sports aquatiques	10%

Les pratiquants ruraux sont ceux qui présentent la plus forte proportion de pratiquants ayant une ancienneté de plus de 10 ans sur leur activité principale (49% contre 43% sur les 2 autres espaces).

11% des pratiquants des espaces ruraux privilégient exclusivement une pratique pendant les vacances

## Ancienneté dans l'activité sportive principale faite en dehors du cadre fédéral

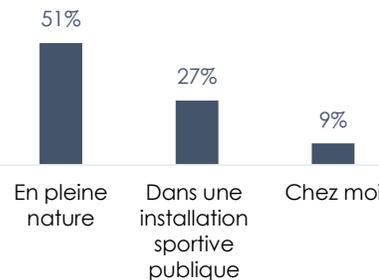


## Une pratique avant tout de plein air pour les pratiquants des grandes villes

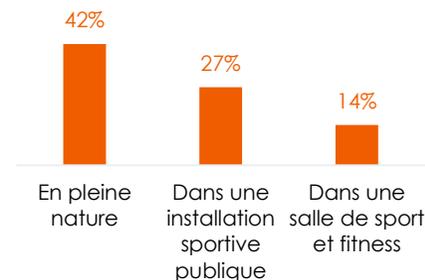


L'activité en milieu naturel est largement plébiscitée (46% contre 43% pour les « espaces urbanisés » et 34% pour les « espaces fortement urbanisés ») pour l'ensemble des pratiquants.

Top 3 des lieux de pratique pour les HOMMES



Top 3 des lieux de pratique pour les FEMMES



Enfin, il est intéressant de noter que la pratique à domicile correspond à une modalité évoquée à 9% des pratiquants hommes et la pratique sur le lieu de travail apparaît comme marginale (1% seulement des cadres de pratique évoqués).

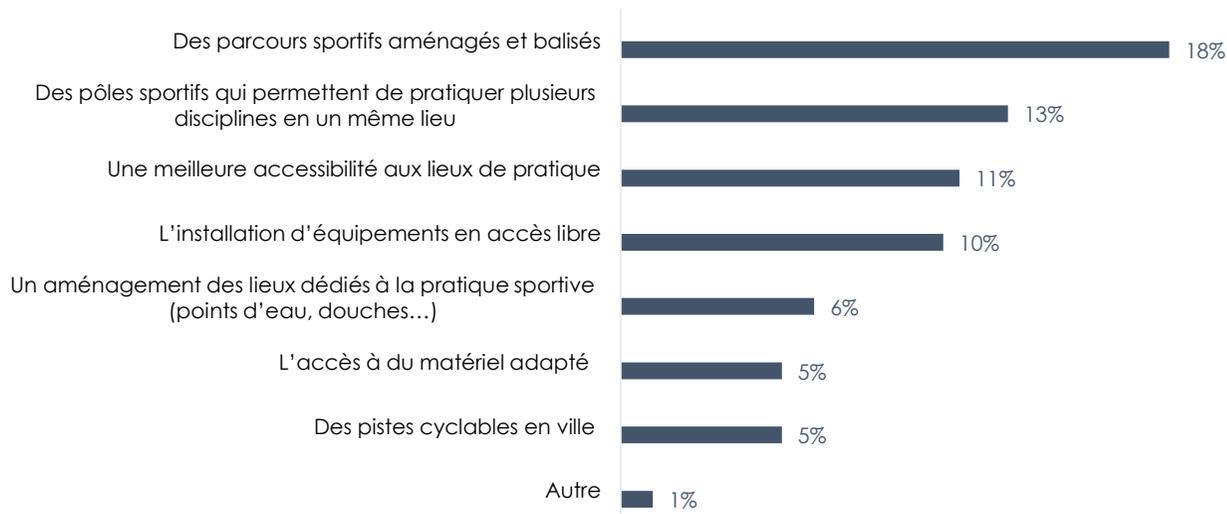
### Un véritable enjeu autour des parcours sportifs et de pôles sportifs aménagés

C'est une constance chez les répondants de tous les espaces territoriaux, le premier souhait d'aménagement des répondants du rural indique une attente pour davantage de parcours sportifs aménagés.

Ainsi, les pratiquants expriment des besoins de structuration d'espaces dédiés à la pratique sportive et permettant de renforcer la diversité de l'offre à l'échelle du territoire.

A l'inverse, il est intéressant de noter que 30% des répondants ont spontanément déclaré n'avoir aucun souhait d'aménagement qui contribuerait à faciliter leur confort de pratique.

### Aménagements évoqués qui faciliteraient la pratique des habitants des espaces ruraux



*Il y a un enchevêtrement de compétences pour le sport : le tourisme, la communauté de communes, la mairie... ce n'est pas toujours facile de s'y retrouver. Ici, il nous manque un prestataire VTT, c'est une demande qui revient toujours chez les touristes et ça pourrait aussi intéresser les habitants locaux*



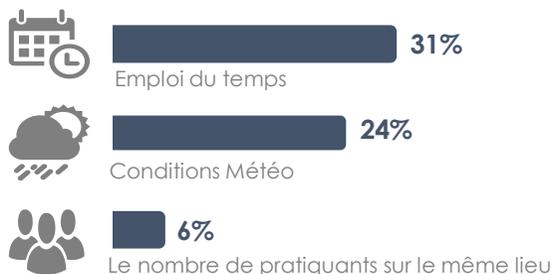
*Pourquoi ne pourrait-on pas sensibiliser davantage aux bienfaits du sport par des actions, on pourrait par exemple proposer des initiations à différents sports au cours d'événements, avec des séances d'essai ?*



**En termes de services, pouvoir disposer d'un encadrement avec des conseils et programmes adaptés attire particulièrement les répondants des espaces ruraux**

Les répondants des espaces ruraux se déclarent fortement contraints par leur emploi du temps (31%) et la météo (24%). Si, aucun des hommes ne cite le sentiment d'insécurité comme un frein potentiel à leur pratique principale, il est évoqué en 4<sup>ème</sup> position chez les femmes des espaces ruraux (8%), ce qui tend à indiquer l'existence d'un enjeu de sécurisation et d'aménagement d'espaces permettant de lever ce frein affectant particulièrement les femmes.

**Les principaux freins évoqués à la pratique pour les habitants des espaces fortement urbanisés**

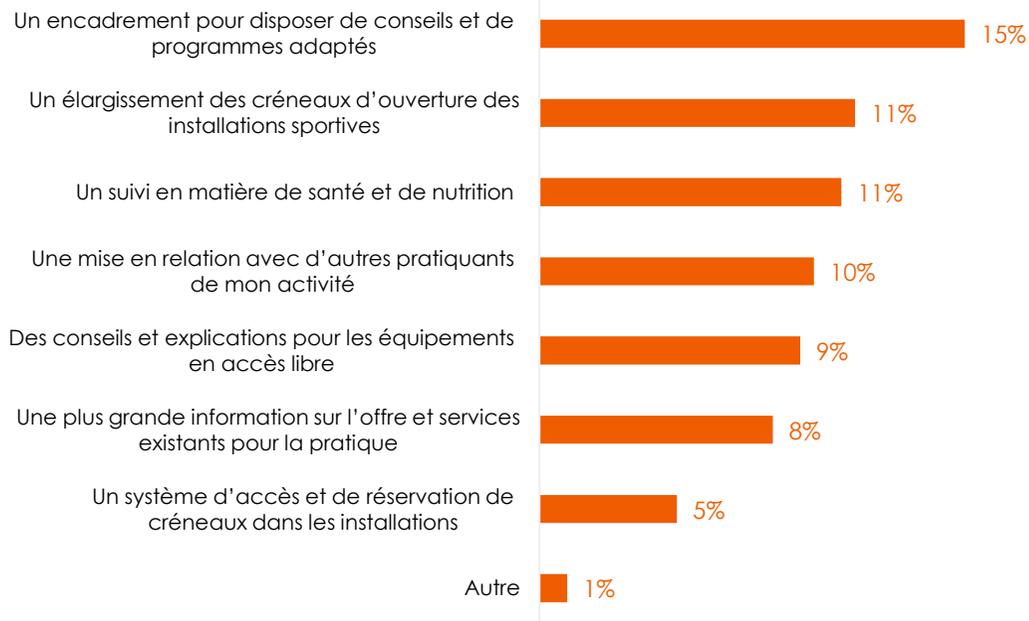


En milieu rural, les pratiquants évoquent des besoins en matière de services, dans la tendances de développement des pratiques qui tendent vers la vente de produits « serviciels » en complément de produits techniques.

De plus, les pratiquants aspirent à une ouverture plus large de certains équipements afin de pouvoir diversifier leurs pratiques, même si, dans le même temps, 29% des pratiquants habitant en milieu rural n'évoque aucun besoin spécifique.

L'aménagement des sites naturels et la création d'espaces verts en ville constituent également le levier le plus cité par les répondants de l'espace rural pour favoriser le développement du sport (36%), même si ces items sont dans une proportion inférieure à celle observée dans les grandes et moyennes villes (42%). Le 3<sup>ème</sup> levier le plus cité est le développement d'évènements sportifs de loisirs (11%).

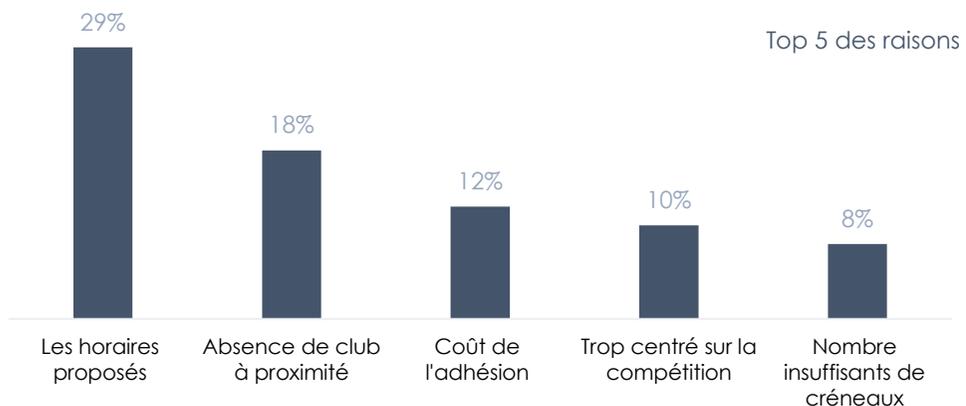
**Les attentes en matière de services exprimés par les habitants des espaces ruraux**



### L'enjeu de la diversité des équipements et des clubs pour des passerelles effectives entre le monde fédéral et les pratiquants « libres »

Les pratiquants en milieu rural sont ceux qui présentent le plus fort taux de licenciement. Ils sont ainsi 17% à compter en plus de leur pratique « libre », une licence fédérale.

#### Raisons de non pratique fédérale dans les espaces ruraux



A l'instar des répondants des villes moyennes et périurbaines, le principal frein à la pratique sportive fédérale est celui des horaires proposés par les clubs faiblement adaptés à leurs contraintes.

De même, avec la prise en compte d'un « manque de créneaux proposés dans les clubs » pour justifier leur non-pratique fédérale (5<sup>ème</sup> facteur), 37% des répondants du rural citent un frein lié à l'offre des clubs en termes d'organisation de leurs plannings et d'ouverture de leurs créneaux.

Les répondants des espaces ruraux se déclarent également freinés par l'absence de clubs à proximité, ce qui les distingue fortement des répondants des autres espaces. En effet, ils sont 18% à citer ce facteur, contre seulement 9% dans les espaces fortement urbanisés et 2% dans les espaces urbains.



# REMI



Age : **26 ans**

Travail : **professeur des écoles**

Situation : **Pacsé**

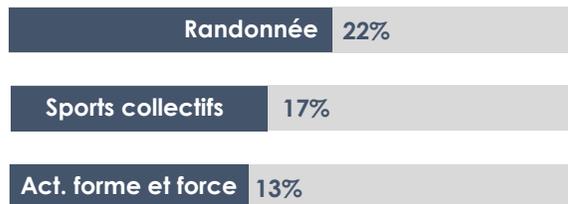
Domicile : **Bas-en-Basset (43)**

Nouvellement nommé professeur des écoles dans l'école primaire de cette petite commune de l'Allier, Rémi est passionné de sport et il profite de ses week-ends, pour pratiquer du sport en pleine nature.

Il pratique en autonomie et de manière individuelle, et souhaite diversifier ses activités sportives pour une pratique toutes saisons.

Habitant relativement proche de l'école et des commerces de la commune, il privilégie le vélo pour se déplacer.

## Ses pratiques principales



## Cadres privilégiés de pratique

- > **En plein air (nature)**  
38% (contre 39% sur l'ensemble)
- > **Installation sportive publique**  
31% (contre 22% sur l'ensemble)
- > **Autre**  
12% (contre 3% sur l'ensemble)

## Ses freins à la pratique

1. Son emploi du temps
2. La météo
3. Le temps de déplacement sur les lieux de pratique

## Ses souhaits d'aménagement

1. L'installation d'équipements en accès libre (modules fitness, parcours...)
2. Des pistes cyclables en ville
3. Des parcours sportifs aménagés et balisés

## Ses attentes en matière de services

Elargissement des créneaux d'ouverture des installations sportives



Un encadrement pour disposer de conseils et programmes adaptés



Conseils et explications pour les équipements en accès libre



## Sa vision des leviers de développement des pratiques

- > Développement d'évènements sportifs de loisirs
- > L'aménagement de sites naturels
- > La création d'espaces verts en ville

Sa proposition

“ Ce serait utile d'avoir une application qui propose à la fois des programmes d'entraînement pour diverses disciplines mais également dotée d'une fonction de géolocalisation : on pourrait repérer les sites avec des terrains disponibles et éventuellement réserver des créneaux directement ”

# MONIQUE



Age : **67 ans**

Travail : **retraîtée**

Situation : **Mariée**

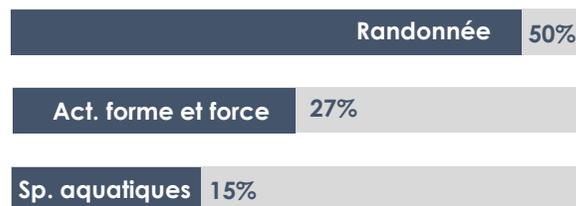
Domicile : **Cérilly (03)**

Monique habite avec son mari dans leur petite commune rural de l'Allier. Elle aime faire de l'activité afin de se retrouver avec ses amis et surtout, se maintenir en bonne santé physique.

Elle privilégie des activités relativement simples et qui présentent des bienfaits physiques (marche, nage, gymnastique douce...) qu'elle peut également pratiquer en association en fonction de l'offre proposée.

Toutefois, elle regrette l'éloignement des équipements et de l'offre.

## Ses pratiques principales



## Cadres privilégiés de pratique

- > **En plein air (nature)**  
30% (contre 39% sur l'ensemble)
- > **Installation sportive publique**  
30% (contre 22% sur l'ensemble)
- > **A domicile**  
22% (contre 3% sur l'ensemble)

## Ses freins à la pratique

1. Aucune contrainte pour mon activité
2. La météo
3. Mon emploi du temps

## Ses souhaits d'aménagement

1. Des parcours sportifs aménagés et balisés
2. L'installation d'équipements en accès libre
3. Une meilleure accessibilité aux lieux de pratique

## Ses attentes en matière de services

Un encadrement pour disposer de conseils et programmes adaptés



Mise en relation avec d'autres pratiquants



Un système d'accès et de réservation sur l'offre et services existants



## Sa vision des leviers de développement des pratiques

- > L'aménagement de sites naturels
- > La création d'espaces verts en ville
- > Développement d'évènements sportifs de loisirs

Sa proposition

« Quand on vient de loin, le covoiturage est cher pour aller dans les espaces naturels aménagés et équipés, on aimerait avoir un bus ou une navette à disposition »



# 5.

## ENJEUX ET PISTES D' ACTIONS

---

Quels leviers pour le développement des pratiques sportives ?

# 01

## Repenser l'aménagement des espaces et des équipements

La pratique sportive ne se limite plus uniquement aux équipements sportifs et chaque aménagement public, urbain ou rural, constitue un potentiel de développement axé sur le sport. Les politiques sportives territoriales doivent en faire un atout, un fil rouge autour duquel pourra s'articuler la « ville de demain », en matière de pratique sportive et de qualité de vie.

# 02

## Améliorer l'offre pour une meilleure adéquation avec la demande

La demande se structure de plus en plus autour de la santé, du loisir, de la convivialité, de la nature, et non plus en priorité autour de la compétition. Si les opérateurs marchands ont contribué à diversifier l'offre, les acteurs associatifs ont également pris en compte l'évolution de cette demande. Mais la capacité d'adaptation des clubs est mise à mal par la rapide évolution des tendances et les moyens nécessaires pour y répondre.

# 03

## Structurer l'écosystème du sport local et s'appuyer sur l'innovation numérique

Le sport est en pleine mutation, aussi bien dans sa gouvernance nationale ou locale, que dans l'émergence de nouveaux acteurs. Le décloisonnement du secteur doit contribuer à la valorisation de l'offre. De même, à travers l'essor des objets numériques pour le suivi des performances, la multiplication des applications, l'émergence des stades connectés, le développement de l'électrique... les nouvelles technologies et le numérique bousculent la pratique et la consommation du sport.

# LES ENJEUX EMERGENTS

## ENJEU 1 – Repenser l'aménagement des espaces et des équipements

Si les équipements normés (terrains de grands jeux, bassins aquatiques, courts de tennis, salles de sports collectives) sont les principaux lieux investis pour les pratiques fédérales, les espaces publics, que ce soit en milieu urbain ou naturel sont aujourd'hui des lieux de pratiques privilégiés pour les pratiquants non fédéraux. Les rues, les places, les parcs, les sentiers, les quais, les esplanades sont investis par les pratiquants qui privilégient le plein air.

Ainsi, l'aménagement des espaces publics et la mixité des usages, notamment à des fins sportives, sont aujourd'hui des enjeux majeurs pour les collectivités territoriales. A ce titre, les acteurs régionaux identifient plusieurs leviers d'action à prendre en compte :

### Repenser l'utilisation des espaces et des équipements

- Aménager certains sites de pratique libre ou parcours à travers différents services (conciergerie, vestiaires, points d'eau, restauration...)
- Aménager les espaces verts en milieu urbain pour faciliter la pratique de différentes activités (kiosques couverts pour la pratique du yoga dans les parcs par exemple)
- Aménager les parcours de running ou de randonnée pour un meilleur confort de pratique (surface, éclairages, continuité des parcours...)

### Agir en faveur la diversification de l'offre d'équipements

- S'appuyer sur les opérateurs de loisirs sportifs marchands pour contribuer à l'élargissement de l'offre d'équipements (foot à 5, Padel, escalade indoor...)
- Encourager la réaffectation (temporaire ou non) de sites et de lieux non dédiés à la pratique sportive (friches industrielles par exemple)
- Créer des parcs / villages sportifs regroupant une large offre de pratiques issue des secteurs privé, public ou associatif

### Améliorer la qualité de l'offre

- Cibler les sentiers de randonnée à forte valeur ajoutée et veiller à leur valorisation (éco-compteur pour suivre les flux, valorisation touristique, entretiens et balisage...)
- Créer des équipements adaptés aux profils comme la création de centres d'activités physiques multisports pour le public senior
- Aménagement d'équipements en véritable lieux de vie autour des thématiques du sport santé ou des pratiques outdoor (spécialisation)

### Optimiser l'existant pour en faciliter les usages

- Moderniser les équipements actuels pour les rendre attractifs, notamment pour les pratiquantes (couleurs dans les espaces communs, décoration...)
- Travailler avec les établissements scolaires pour ouvrir les équipements existants aux clubs et faciliter l'accueil de scolaires dans les équipements des opérateurs privés
- Couvrir les équipements en accès libre fortement utilisés pour une pratique toute saison



### Création d'un centre d'activités « Seniors » Ville de Caluire-et-Cuire »

En lien avec le CCAS, la Ville de Caluire et Cuire propose un espace adapté à l'accueil des seniors et propose une diversité d'activités sportives en faveur de l'entretien physique adapté

### Aménagement d'une église en skatepark - Espagne

Une église abandonnée depuis de nombreuses années, qui commençait à s'écrouler, a été rénovée et réaménagée en un skatepark public



## Illustrations et exemples de démarches innovantes



### Un Pôle indoor dédié aux pratiques outdoor... Vésuvia Mountain Park

Porté par le Syndicat mixte pour le développement de la Vésuvie et du Valdeblore, le Vesúbia Mountain Park favorise la pratique des activités de montagne (escalade, canyoning...) pour tous les publics (sportifs, professionnels de la montagne, familles, touristes...) dans un cadre indoor.

## ENJEU 2 – Améliorer l'adéquation entre l'offre et la demande

Depuis plusieurs années, il est observé une profonde mutation dans la demande sociale de pratique sportive. L'un des enjeux consiste donc à réduire le décalage entre l'offre et la demande notamment en travaillant sur la diversification de l'offre, la meilleure compréhension des besoins mais également sur la complémentarité entre les différents types d'offre. Cela passe non seulement par une amélioration de l'attractivité des structures associatives, mais aussi par une meilleure articulation entre cette offre et son inscription dans un projet territorial global.

### Une capacité des clubs à s'engager dans une « démarche marketing » adaptée

- Moderniser l'image par une meilleure communication
- Diversifier et segmenter l'offre pour répondre à la diversité des publics (santé, seniors, tourisme...)
- Adapter le système d'adhésions dans les clubs (tarifs, variété des durées, abonnement mensuel...)
- Renforcer l'accueil et l'animation dans des logiques de convivialité et d'animation
- Valoriser l'identité et le savoir faire des clubs dans la formation, la pédagogie et la transmission de valeurs
- Mettre en tourisme l'offre des clubs sur les disciplines de pleine nature via une plateforme mutualisée d'aide à l'organisation de séjours

### Des passerelles à construire pour faciliter l'accès aux clubs

- Organiser des événements réguliers visant à accueillir des publics variés
- Ouvrir des stages et/ou de séjours aux pratiquants non licenciés
- Construire des liens forts avec les établissements scolaires sur les politiques éducatives mises en place (savoir rouler, savoir nager...)
- Soutenir le déploiement de l'offre de clubs sur les territoires non pourvus
- Impulser le recours à des équipements mobiles dans les territoires ruraux pour contribuer au développement de l'offre
- Sensibiliser les pratiquants non fédéraux pour anticiper les risques de conflits d'usages et veiller à la sécurisation des conditions de pratiques

### Une capacité à être innovant et agile dans l'offre pour mieux anticiper les attentes

- Soutenir la mobilité active en milieu rural (vélo, pédibus...)
- Construction de parcours éphémères autour du vélo et de la randonnée avec des choix d'horaires et d'itinéraires
- Proposer des activités sportives dans le cadre de la découverte du patrimoine culturel
- Ouvrir les équipements aux pratiquants non fédéraux sur des créneaux non saturés (matin, midi, dimanche...)
- Mise en place d'activités sportives à caractère ludique (énigmes et enquêtes en randonnées ou à vélo par exemple)

### Chemins de la forme – Ville de Lyon

La Ville de Lyon déploie des parcours aménagés destinés au grand public. Ils favorisent la marche et la découverte du patrimoine dans les espaces urbains, contribuent à l'activité physique dans les écoles (tracés) et pour aider les publics seniors à rester actifs en EHPAD



### Bus de la forme – Département du Lot

Animé par l'association Aéré 46, le bus de la forme sillonne les communes rurales du département, afin de lutter contre l'isolement des personnes âgées et de les sensibiliser à l'activité physique. Il est équipé de vélos, de tapis, de rameur...



**Illustrations et exemples de démarches innovantes**

### Programme Volley Santé – FFVB

La Fédération Française de Volley-ball développe à travers ses clubs, un programme « Fit Volley », qui privilégie la convivialité et la dépense d'énergie. Cette activité est plutôt orientée vers un public féminin, et associe une partie fitness (gym tonic, renforcement musculaire) et une partie jeu volley pendant la même séance.



## ENJEU 3 – Structurer l'écosystème du sport local et s'appuyer sur l'innovation numérique

Le système sportif s'enrichit par diversifications successives : après les pratiques compétitives (pratiques fédérales codifiées), les pratiques libres et de glisse, le secteur se matérialise par un « sport numérique » où le digital prend une part croissante. Si les trois formes de sports continueront de cohabiter dans des dynamiques différentes, le secteur verra l'émergence de nouveaux acteurs. Le mouvement sportif doit aujourd'hui gagner en agilité et sortir d'un fonctionnement en « silo » qui caractérise les pratiques actuelles.



### Faciliter l'interconnaissance entre les acteurs

- Mettre en synergie les clubs et les fabricants de matériel pour une meilleure connaissance des pratiquants et de leurs attentes
- Créer des liens avec les opérateurs marchands autour de leviers de complémentarité clairement partagés
- Créer des liens avec les mutuelles pour développer les initiatives en faveur du sport santé et du public senior
- Impulser la mise en place d'un observatoire des pratiques fédérales et non fédérales qui s'appuient sur les données de l'ensemble des acteurs associatifs et privés)
- Organiser et faire vivre des communautés de pratiquants à l'échelle des espaces urbains
- Créer des passerelles entre le monde fédéral et le secteur privé notamment en matière d'encadrement et de RH



### Décloisonner le sport pour l'inscrire dans une logique territoriale

- Construire des logiques de parcours, de sas pour les pratiquants non fédéraux
- Inscrire l'offre fédérale dans les grands événements sportifs d'un territoire pour bénéficier de ses retombées
- Mettre en place des partenariats entre des fédérations sportives permettant de générer des licences multisports
- Soutenir l'émergence de « tiers lieux » et espaces d'incubation pour les entreprises innovantes dans le champ du sport
- S'appuyer sur le secteur de l'aide à domicile pour initier des activités sportives à domicile et toucher des publics éloignés de l'emploi
- Impliquer les clubs fédéraux dans les stratégies d'animation touristique, notamment dans les zones rurales
- Développer le sport en entreprise dans des logiques communautaires



### Intégrer les enjeux du numérique et digital dans les stratégies

- Développer les compétitions virtuelles pour renforcer l'attractivité des clubs
- Organiser et harmoniser à l'échelle de la Région, le déploiement numérique pour donner une meilleure visibilité aux applications sportives
- Prendre en compte le e-sport dans les choix de programmation des équipements (équipements polyvalents entre sport et spectacle)
- Faciliter l'hybridation des pratiques entre le « réel » et le « virtuel »
- Créer des applications ludiques visant à encourager les pratiques sportives
- Aider à l'investissement pour des équipements adaptés à des publics éloignés des pratiques sportives (diabétique, senior...)
- Exploiter le potentiel du digital pour toucher les non pratiquants et mieux connaître les besoins



### Le Tremplin – Ville de Paris

Créé en 2015, le Tremplin est une plateforme d'innovation dédiée au sport. L'incubateur rassemble les startups, les acteurs institutionnels et les grandes entreprises du secteur qui participent à la vie de la plateforme et développent une véritable culture de l'innovation au plus près des évolutions du secteur et des attentes des clients.



### EPHAD – Ville de Fougères

L'EPHAD de Fougère s'est doté d'un vélo connecté à un logiciel et à un écran géant qui le rendent interactif et permettent aux résidents de « voyager » dans une dizaine de villes dans le monde et en France, tout en réalisant une activité physique

### Logiciel RowPro – Digital Rowing

RowPro est un logiciel qui permet de relier plusieurs rameurs entre eux. C'est un coach interactif ainsi qu'un outil d'animation en permettant aux utilisateurs de faire des courses pour se mesurer ou se retrouver en réseau à la manière des jeux vidéo



**Illustrations et exemples de démarches innovantes**